SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle - numéro 18-1999

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.
- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.
- Immatriculation ISSN : 0769 – 1734.
- Prix de vente de ce bulletin : 100,00 F.

Membres : cotisation annuelle 100,00 F (donnant droit au bulletin)

Membres actifs : demande écrite et cotisation annuelle 120,00 F (donnant droit au bulletin)

Membres bienfaiteurs : au-delà de 120,00 F (donnant droit au bulletin)

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 08 89
- Robert BAECHER, vice-président.
  32B, Rue de l'Arc
  68120 PFASTATT 03 89 53 48 48

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 08 89
- René EYER, trésorier.
  6, rue Rohan
  67230 BENFELD 03 88 74 40 92
- Ernest HEGE, secrétaire.
  68 rue de Turenne
  90300 VALDOIE 03 84 26 18 09

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Claude BACHER, page :.....7.

SOMMAIRE

• Sommaire....3
• Editorial, Thierry HÜCKEL....4
• Assemblée Générale 1998 de l'AFHAM à Haraucourt-sur-Seille, Ernest HEGE....5
• Quelques pistes pour situer les Anabaptistes-Mennonites dans l'histoire du christianisme et dans le monde d'aujourd'hui, Daniel MULLER....7
• Aperçu historique du passé anabaptiste mennonite dans la région de Dieuze, Jean-Paul PELSY....9
• Résultats de l'enquête publique, David EYER....13
• Actualité des valeurs Anabaptistes, Pascal KELLER....15
• Assemblée Générale à Haraucourt-sur-Seille, René EYER....18
• L'homme de science et l'homme de cœur, Marc LIENHARD....20
• Obsèques de Monsieur jean ROTT, Marc LIENHARD....22
• Henri Spenlinhauer, Robert BAECHER....26
• Un témoin de la genèse Amish à Sainte-Marie-aux-Mines, Robert BAECHER....27
• De WAGLER à BERSE, Michèle et François-Xavier DELOYE....30
• Le travail du dimanche chez les anabaptistes (XVI^{ème} - XVIII^{ème} siècles), Robert et Claude BAECHER....33
• Comment il y a 170 ans, un groupe d'Anabaptistes de l'Emmental a émigré en Amérique., Niklaus JOSS trad. Anne-Marie REIGNARD et Ernest HEGE....49
• Jean Wenger et la loi du 26 ventose de l'an onze, Hélène WIDMER....55
• Le prince de Montbéliard accueille les anabaptistes, Robert BAECHER....58
• Présence anabaptiste à Hattigny, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL....93
• Le Moulin de Hermelange, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL....97
• Les Mennonites de Russie en 1870, Jean VOGT, Claude JÉRÔME....100
• Le lamentable exode de mennonites, Claude JÉRÔME....103
• Notes de lecture,....107
• Ouvrages et fascicules disponibles, Jean HEGE....109

EDITORIAL

Thierry HÜCKEL.

ASSEMBLEE GENERALE 1998 DE L'AFHAM A HARAUCOURT-SUR-SEILLE

Invitée la municipalité de Haraucourt-sur-Seille, l'Assemblée Générale de l'Association Française d'Histoire Anabaptiste - Mennonite eut lieu au Foyer Municipal de la mairie, le l[er]. Juin 1998.

A 9H30, le programme de la journée commença par la lecture d'un texte de la Bible et par la prière. Ensuite, Thierry Hückel, président de l'AFHAM, déclara l'A.G. ouverte, Il excusa un certain nombre de personnes qui regrettaient de ne pas pouvoir être présent Il remercia la municipalité de Haraucourt et son maire, M. Gilliard pour l'accueil sympathique, ainsi que les membres de la Mission Mennonite de Lorraine qui avaient organisé la journée. Il évoque aussi le souvenir de M. Roger Boigeol, J.H. Yoder et de J. Oyer, décédés dans le courant de l'année. Le compte-rendu de l'A.G. de 1997 fut lu et approuvé sans modifications.

Le Président fit le bilan de l'année écoulée. Il remercia tous ceux qui avaient travaillé bénévolement à la réalisation de " Souvenance " N° 17, aussi bien les chercheurs qui avaient fourni les articles ainsi que celle qui avait fait le travail de secrétariat. Il annonce un nouveau " Carrefour du Patchwork " à Sainte-Marie-aux-Mines pour Septembre où nous serons présents. Il remercia A. Nussbaumer pour avoir organisé la visite annuelle du cimetière du Salm. Il faut aussi signaler la parution de plusieurs mémoires : Michel Paret sur « Action Sociale Mennonite en France », E. Jung sur « L'usage de plantes et autres remèdes par les Anabaptistes » et V. Barth sur « Ma grand-mère a le secret ». Une brochure rédigée par Mme Wolff sur le cimetière de Haraucourt a été éditée par les soins de l'AFHAM. Il est prévu d'avoir l'A. G. l'année prochaine à Montbéliard. Elle aura lieu dans le cadre d'un ensemble d'expositions, de concerts et de conférences qui retraceront l'histoire religieuse de la principauté de Montbéliard de 1524 à 1949.

J.J. Hirschy a représenté notre association à Rottenburg (Allemagne) lors de la pose d'une pierre en souvenir du martyre de Michael Sattler en 1527.

L'AFHAM a prêté à l'Association d'Histoire Mennonite Allemande la somme de 10.000 F. pour la construction d'un local d'archives au Weierhof. Nous passons à l'examen des comptes pour la période du 1. 5. 97 au 3 0.4. 1998, présentés par le trésorier, René Eyer :

Recettes:	Cotisations, ventes	97 443,50FF
	Colloque	300,00 FF
	Divers	4 694,88 FF
	Stocks, fin	12 870,00 FF
	Total:	175 308,38 FF
Dépenses:	Souvenance, achats ouvrages	51 951,78 FF
	Evénements, colloque	18 948,58 FF
	Frais généraux	1 406,85 FF
	Stocks début	74 827,50 FF
	Excédents	28 174,67 FF
	Total:	175 308,38 FF

Les comptes sont approuvés par l'A.G et quitus est donné au trésorier.

Concernant la vente de littérature, J. Hege signale que quelques ouvrages sur l'histoire mennonite en français sont épuisés, cela pose la question d'une éventuelle réédition. Pour ce qui concerne les archives qui sont logés à Valdoie, il est réjouissant de constater qu'on commence à nous confier des documents et des livres. L'AFHAM a aussi pu faire l'acquisition d'un ouvrage très rare, le livre de Florimont de Raymond sur les Anabaptiste qui date du 17ème siècle.

Il fut décidé que la cotisation pour membre actif reste à 120 F. Au-delà, on devient membre bienfaiteur. Le prix de vente de " Souvenance " est de 100 F.

Plusieurs personnes interviennent encore avec des suggestions et des communications.

A. Nussbaumer signale que lors de la porte ouverte au Salm, la route devrait être mieux fléchée et qu'il faudrait plus de documentions sur les mennonites. Il suggère aussi que l'arbre généalogique des églises dessiné par Fritz Planque, pourrait être amélioré parce qu'il est beaucoup demandé.

Par ailleurs, le musée Oberlin de Waldersbach serait disposé à réserver une place pour présenter les mennonites. Jean Michel Engel remet à l'AFHAM un exemplaire de son travail généalogique sur la famille Engel.

Pressé par le temps, la partie statutaire doit s'arrêter pour laisser la place aux orateurs prévus par le programme.

Le secrétaire : Ernest HEGE



Lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 1997 par Mireille Rich–Hückel, la femme du président.

QUELQUES PISTES POUR SITUER LES ANABAPTISTES-MENNONITES DANS L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME ET DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

Il faut remonter à l'Eglise primitive née avec le don du Saint Esprit aux apôtres du Christ à la Pentecôte. Cette première Eglise va essaimer dans tout l'Empire Romain malgré des persécutions sévères, même si elles ont été épisodiques.

L'influence du christianisme devient si importante qu'en 313, l'empereur Constantin signe l'édit de Milan qui marque la fin de l'Eglise selon Jésus Christ basée sur une adhésion volontaire et une vie en conformité avec l'enseignement de Jésus : tout cela était sanctionné par le baptême dit « des croyants » ou « des professants ». A la suite de cet édit, la religion chrétienne va petit à petit devenir officielle et obligatoire, « de masse » dit-on, où le baptême des bébés sera le certificat obligatoire d'entrée.

Il faut alors parler, surtout après la chute de l'Empire Romain, d'un pouvoir politico-religieux et non plus d'une Eglise, fut-elle catholique, c'est à dire universelle.

Devant le pouvoir politico-religieux, souvent perverti, des hommes se lèvent à l'intérieur du système pour tenter des réformes qui seront plus ou moins fructueuses : Saint Benoît au VI^{ème} siècle, Saint Bernard au XII^{ème}, Saint François d'Assise au XIII^{ème} et d'autres qui veulent revenir à la doctrine biblique et à une vie plus conforme à l'enseignement de Jésus.

D'autres choisissent de se mettre en marge du système officiel et de risquer leur vie pour que l'Eglise revienne à la Bible et à Jésus Christ : Pierre Valdo en France au XIII^{ème} siècle, Wiclif en Angleterre au XIV^{ème}, Jean Huss en Europe Centrale au XV^{ème}.

Tous ces personnages, que l'on peut mieux connaître en consultant les encyclopédies, sont les précurseurs de ce que l'on a coutume d'appeler au XVI^{ème} siècle « La Réforme » dont l'une des caractéristiques principales est un retour à la Bible, Parole de Dieu.

Luther, en Allemagne, est le plus célèbre de ces réformateurs et il proclame que "le juste vivra par la foi", ce qui met de côté œuvres méritoires et autres procédés humains pour atteindre Dieu.

Calvin en France...

Zwingli, en Suisse, à Zurich...entre autres.

Mais aucun d'eux n'arrive vraiment à se séparer du domaine politique et ils se mettent plus ou moins sous la coupe des princes ou du conseil de la ville...

Se lèvent alors des intellectuels qui veulent un retour radical à l'enseignement biblique et surtout un retour au baptême des adultes conscients de leur foi, la confessant et la vivant. Conrad Grebel, Mickaël Sattler vont prendre la tête de ce mouvement dit "anabaptiste" parce que l'on re-baptise sur confession de sa foi en Jésus Christ. Ils font partie des fondateurs du mouvement anabaptiste à qui l'on donnera plus tard le nom de « mennonite » - ce nom a son origine dans Menno Simons, fédérateur hollandais du mouvement dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle.

Une persécution farouche, liée entre autres au fait que les Mennonites veulent séparer politique et religion, n'éteint pas ce mouvement qui va préoccuper les grands princes comme Charles Quint dans le Saint

Empire Romain Germanique, Louis XIV, Napoléon I, ou Robespierre pendant la Révolution Française, ou encore les responsables de la Troisième République naissante dans les années 1871 et suivantes...

Qui dit persécutions, dit dispersion. Les Anabaptistes Mennonites vont fuir au cours de ces siècles passés vers des régions plus hospitalières où ils sont des agriculteurs très qualifiés. On les retrouve en Amérique du Nord surtout, en tant que Mennonites ou Frères en Christ ou encore sous la forme très conservatrice des Amish issus d'Alsace ; on les retrouve bien sûr dans toute l'Europe et jusqu'en Russie ;

Ils amènent avec eux leurs principes de base : « En Jésus Christ seul, et en aucun autre, se trouve le salut » ! Et ce salut débouche sur une vie de disciple la plus conforme possible à celle du Christ : non-violence, respect de la parole donnée, non conformité au monde ambiant, communion fraternelle...

Aujourd'hui les Mennonites sont environ un million dans le monde et dispersés dans les 5 continents avec une majorité très nette dans la zone Sud, zone des pays en voie de développement : Amérique du Sud, Afrique, Inde, Indonésie... La dernière conférence mondiale regroupant les mennonites du monde entier s'est tenue à Calcutta, en Inde, en Janvier 1997.

En France ils ne sont que 2000, en majorité dans les zones urbaines, organisés en Assemblées autonomes, mais regroupés dans une Association. Ils se veulent témoins, en France et dans le monde, du salut offert aux hommes en Jésus Christ, grâce à des organismes missionnaires qui leur sont propres. Ils mettent aussi en pratique le commandement de Jésus : « Tu aimeras ton prochain comme tu t'aimes toi-même ! » et cela dans des œuvres d'aide, en France, aux plus démunis, handicapés mentaux, enfants et adultes marginalisés, et dans le monde, par le biais d'organismes mennonites mondiaux comme le « MCC » ou d'une Caisse de Secours propre aux pays francophones européens.

Daniel MULLER

APERÇU HISTORIQUE DU PASSE ANABAPTISTE MENNONITE DANS LA REGION DE DIEUZE

Mesdames, Messieurs,

Après que Monsieur Muller nous ait relaté les origines du mouvement anabaptiste-mennonite, et qu'il nous ait décrit sa place dans la chrétienté, il m'appartient de dire brièvement comment Haraucourt et sa région ont été intégrés dans cette histoire.

Permettez-moi, tout d'abord, une petite anecdote tout à fait personnelle. Je n'étais qu'un bambin, que j'avais déjà entendu parler de Haraucourt. Je n'avais aucune idée où ça pouvait se situer. Pour moi c'était un peu au bout du monde, et ce lieu, son histoire, m'intriguaient un peu. Mes parents avaient, à cette époque, accueilli chez eux une cousine très âgée qui dans sa jeunesse avait, elle aussi, entendu parler de Haraucourt. Elle même n'y avait jamais été, mais pour elle à ce nom était associé l'histoire d'un certain nombre de familles anabaptistes et souvent en parlant du passé, alors qu'elle évoquait telle ou telle personne, elle ajoutait : *elle était originaire de Haraucourt*. Ainsi par exemple une certaine Lisa Blanck, née à Gérardcourt, près de Ville en Vermois et cousine de son mari, mariée ici à Haraucourt avec un Monsieur Joseph Augsbourger. Une fille, Juliette, naît et bientôt après le papa décède et « la Lisa » se marie en deuxième noce avec Pierre Schertz d'Imling, neveu du grand papa de ma vieille cousine. Juliette, plus tard, va se marier avec un cousin de ma grand-maman. Avouez que ces histoires de cousins, ça avait de quoi intriguer un gamin avide de savoir. Ainsi ce nom de Haraucourt est venu s'imprégner dans ma mémoire et il y est resté quelque peu enterré, jusqu'à ce qu'un jour un Monsieur, que je ne connaissais d'ailleurs pas du tout, mais fort sympathique, me téléphone me parlant d'un cimetière anabaptiste qui se situerait à Haraucourt. C'était Monsieur Claude Paté, ancien maire de la commune. Haraucourt, bien sur, je connais, je n'y avais jamais été, mais j'en avais tant entendu parler que je connaissais ! C'est ainsi que ces souvenirs se sont réveillés, et que je n'ai été qu'à moitié surpris de trouver sur les inscriptions des tombes dans le cimetière voisin et aussi dans la volumineuse documentation de mon ami, Monsieur Maurice Hébert de Lunéville, les noms de Augsbourger, Blanck, Bechler, Eymann, Neihouser, Schweitzer, Salzmann, etc.

Avant d'aborder mon sujet je voudrais remercier très sincèrement Madame le professeur Wolff et son collègue Monsieur Enninger de m'avoir autorisé à me servir de leur ouvrage intitulé «les Mennonites à Haraucourt sur Seille», merci aussi à Monsieur Maurice Hébert, que j'ai déjà cité dont le travail de recherches généalogiques sur les familles anabaptistes de Lorraine est absolument fantastique. Il est l'auteur du panneau qui se trouve à l'entrée où sont répertoriés tous les villages de la région dans les quels ont vécu des anabaptistes avec les noms des différentes familles pour chaque endroit. Merci à Monsieur le Maire et à Monsieur Paté, son prédécesseur pour leur aide, leur écoute et leurs conseils. Merci aussi à toutes les autres personnes qui m'ont reçues et ont bien voulu répondre à mes questions. Je voudrais encore préciser que l'excellent mémoire de maîtrise « Die Täufer oder Mennoniten in dem Département der Moselle » de Mademoiselle Véronique Willig a été, pour moi, une mine de renseignements pour écrire cet exposé.

Voyons maintenant pourquoi, quand, comment ces Augsbourger, Blanck, Bechler, Eymann, Neyhouser et autres Schweitzer se sont-ils installés dans cette région ? Com-

ment et jusque quand y ont-ils vécus ? Je vais tenter de répondre le mieux possible à ces questions en quelques minutes, alors qu'il y aurait pour plusieurs heures de choses à dire !

D'après le tableau de Monsieur Hébert, nous pouvons réaliser qu'à certaines époques des familles anabaptistes habitaient dans un grand nombre de villages du Saulnois. Lors de la révolution de 1789, ils semblaient être déjà bien installés et nombreux. En effet dans les cahiers de doléances de bien des villages des environs il est souvent fait mention de leur nombre important. Ainsi à Bassing, Marimont, Gelucourt, le même leitmotiv revient : « Depuis plusieurs années les religionnaires juifs et anabaptistes se sont insinués tellement dans nos cantons qu'il n'y a plus de moulin, ni fermes lucratives que ces gens n'embrassent. Il sera même fort évident, si, à la suite des temps ils n'occupent eux seuls toutes les terres du Royaume ». A Gelucourt, on ne semble guère les apprécier puisqu'on y souhaite que «les anabaptistes soient expulsés car ils se multiplient si fort ». Ce n'est cependant pas le sentiment de tout le monde. Ainsi tel curé d'un village proche d'ici, à qui son archiprêtre faisait remarquer qu' « il a du sang anabaptiste dans les veines », de répondre à son interlocuteur - « Je le sais, mon père, et j'en suis fier »

Leur arrivée dans la région semble donc être bien antérieure à la révolution de 1789. Peut être n'est-il pas vain de préciser ici qu'avant cette date les seuls registres étaient ceux tenus par les curés. Les anabaptistes ne figurant pas parmi leurs paroissiens, n'y étaient donc pas inscrits, d'où la difficulté de suivre leurs traces. Néanmoins le registre paroissial de Grostenquin fait état d'un Schertz en 1706, tandis qu'à Hellimer un Dettwiller est signalé en 1697. Deux noms typiquement anabaptistes, ce qui tente de prouver que fin du 17ème, et tout début du 18ème ils étaient déjà présents dans la région qui était une terre d'accueil car la guerre de trente ans y avait laissé les campagnes dévastées et dépeuplées et les ducs de Lorraine étaient connus pour leur tolérance.

Mais c'est certainement après 1712 que la plupart des anabaptistes arrivent. C'est en effet cette année là que le roi de France, Louis XIV, promulgue un édit qui ordonne à tous les anabaptistes de quitter ses territoires et notamment l'Alsace. Les anabaptistes alsaciens traversent donc les Vosges et viennent s'installer en Lorraine. Mais en même temps, sur une longue période dans les années 1710 à 1730, un autre événement tragique oblige d'autres anabaptistes à s'expatrier. Dans l'Emmental bernois la répression contre eux fait rage et on les expulse sans ménagement. C'est là que naît en 1718 Ulrich Augsburger qui meurt en 1783 à Altviller, tandis que son fils, Samuel se marie en 1803 ici à Haraucourt à Barbe Brechtbühl dont le nom rappelle l'un des principaux leaders du mouvement anabaptiste du début du 18ème dans l'Emmental. Les Gerber, nom qui revient également très fréquemment parmi les anabaptistes du Saulnois, sont, eux aussi, originaires de cette région suisse. Ainsi, si certaines familles avaient vraisemblablement transitées par l'Alsace, d'autres semblent être venus directement de Suisse.

Monsieur Hébert a relevé les noms de 15 familles anabaptistes qui ont vécu, ici à Haraucourt, au cours du siècle dernier. Les premiers à s'être installés ici, étaient des Sommer qui apparaissent vers 1780. La famille Eyman, qui semble avoir été la dernière famille anabaptiste à avoir habité à Haraucourt, serait arrivée ici vers 1835. L'un d'eux a été membre du conseil municipal en 1891, fonctions dans les quelles il a succédé à Joseph Augsbourger.

Parce que, dans leur pays d'origine, ils prétendaient vouloir vivre librement leur foi en un Dieu amour et sauveur, sans contrainte notamment de la part des autorités politiques, leurs biens sont confisqués, beaucoup sont

envoyés aux galères du roi de France, d'autres sont emprisonnés et la majorité est expulsée. Ils arrivent ainsi dans leur terre d'accueil avec pour seuls bagages leur courage, leur savoir-faire et leur foi. Leur courage va leur permettre de se remettre à 1'ouvrage, leur savoir-faire à se tirer d'affaire et leur foi vont leur servir de mode de vie.

Tout d'abord vachers puis métayers, ils sont, ensuite, souvent choisis en raison de leur savoir-faire, de leur zèle et de leur honnêteté, de préférence à d'autres pour exploiter les fermes des nobles et autres riches propriétaires, ce qui, comme ce fut le cas à Gelucourt que nous avons cité plus haut, n'a pas été sans susciter de jalousies. Ils acquirent ainsi la renommée de bons agriculteurs et le préfet de la Moselle « porte à leur actif, en 1809 et en 1850, l'introduction dans son département du trèfle, de la betterave et de la pomme de terre ». Tandis que le rapport de l'agent observateur Thiery au ministère de l'intérieur après sa visite dans le district de Dieuze du 23 juillet de l'an 2 de la République dit ceci : « J'ai trouvé des terres parfaitement bien cultivées, c'est au village d'Altroff, district de Dieuze. Un anabaptiste nommé Genrich s'y est fixé, il y a 28 ans. Il a apporté d'Alsace l'usage et la méthode de cultiver le trèfle. Tous les anabaptistes sont en général d'excellents agriculteurs, mais ils portent une longue barbe, qui éloigne d'eux les autres cultivateurs. ». Une autre activité professionnelle, finalement très proche de l'agriculture, la meunerie, était aussi largement pratiquée par les anabaptistes du Saulnois, souvenons-nous des doléances exprimées à ce sujet par les habitants de Marimont. Selon une enquête de la préfecture de la Moselle de 1850, 6 anabaptistes sur 10 sont cultivateurs, 3 meuniers et il n'y en a qu'un sur dix qui pratique un autre métier qui est néanmoins souvent celui d'ouvrier agricole, l'un ou l'autre aura aussi été cafetier, comme les Engel, à Marsal.

Exploitants fermes et moulins, souvent isolés, ils vivaient repliés sur eux-mêmes. Dans leur mode de vie beaucoup les différenciait de leurs contemporains. Souvent ils ont conservé le dialecte bernois pour s'entretenir entre eux. Des lettres, des préfets de la Meurthe et de la Moselle, datant du siècle dernier rapportent que « les hommes portaient la barbe, mais pas de moustache, des chapeaux à larges bords, les vestes étant fermées à l'aide d'agrafes et non de boutons. Les femmes étaient uniformément vêtues de noir ou de gris ». Cette description vestimentaire nous permet de déduire que les anabaptistes du Saulnois étaient de tradition amish.

Nous avons très peu de renseignements pour ce qui est de leur vie religieuse. Ici comme ailleurs, ils n'ont pas de lieu de culte fixe mais se réunissent, par secteur, dans les fermes. Ces secteurs sont appelés « Assemblée ». Il y eut ainsi tout d'abord l'Assemblée de la Lorraine française (Welschlander Gemeinde) qui regroupait les anabaptistes depuis Nancy, on dit même depuis la Meuse jusqu'à Morhange, et depuis les environs de Metz jusqu'au pays des étangs de Rhodes, de Gondrexange, etc. Ce secteur semble avoir été partagé en plusieurs et on a parlé de l'Assemblée de Repaix, de Lunéville, de Nancy, de Dieuze, de Morhange et même d'Avricourt. D'après les recherches de Monsieur Hébert, on peut déduire que les anabaptistes du Saulnois entretenaient de bonnes relations avec leurs coreligionnaires d'autres régions, puisqu'on rencontre des personnes nées dans les Vosges ou au pays de Sarrebourg qui sont venus se marier ici. Ou d'autres qui tout à coup ont quitté la région et sont allés s'installer auprès d'autres anabaptistes, soit en Haute Marne ou dans la région de Rambervillers, etc.

Plusieurs anciens, c'est ainsi que sont appelés les responsables des assemblées, ont été très actifs lors des pétitions que les anabaptistes français ont fait parvenir à l'empe-

reur en 1809 : Christian Engel de Lagarde, Christian Gingrich de la Cense de la Vallerade près d'Albestroff. Celui ci fut d'ailleurs un des émissaires auprès de l'empereur. En 1856, un petit temple fut construit à Morhange. Le rattachement de la Moselle à l'Allemagne après 1870 provoqua une répartition différente des assemblées et l'assemblée de Dieuze se scinda en deux, une partie se rattachant à Repaix et l'autre à Morhange. Un ancien de Dieuze, Christian Schweitzer prend en charge la communauté. Des cultes ont alors lieu régulièrement toutes les trois semaines. Mais Schweitzer quitte la région pour s'installer à Pont à Mousson et il rejoint l'assemblée de Toul. A Morhange les cultes sont ensuite célébrés une fois par mois, puis 4 fois par an par des personnes venant d'ailleurs, notamment Valentin Pelsy de Gosselming. En 1938 le dernier prédicateur est consacré à Morhange, Charles Baechler de Haboudange. Mais c'était trop tard, la communauté s'était déjà dispersée, beaucoup avaient émigré aux Etats-Unis au 19ème siècle, d'autres, comme Schweitzer s'étaient établis ailleurs, et pour ceux qui restaient, comment les motiver pour participer à une communauté minoritaire qui n'a plus de leader, plus d'objectif commun même plus celui de se retrouver assez souvent pour tisser des liens et célébrer le culte ensemble afin nourrir cette foi que leur avaient transmise leurs ancêtres.

Deux cents ans de présence anabaptiste ! Qu'en reste-t-il ? L'introduction de la culture du trèfle, de la betterave et de la pomme de terre, un cimetière ici, quelques tombes ailleurs ! Cette présence a-t-elle eu d'autres conséquences ? Nul ne le sait, l'Eternité nous le révélera !

Jean-Paul PELSY

RESULTATS DE L'ENQUETE PUBLIQUE.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps pour répondre à mes questions. J'ai en effet reçu un bon accueil partout où je proposais les anabaptistes comme sujet de discussions !

A la base de cette enquête, il y a un questionnaire rédigé par les responsables de l'AMML et approuvé par l'AFHAM et par monsieur le maire de Haraucourt-sur-Seille.

Le but de cette enquête était de savoir quel souvenir les anabaptistes ont laissé à Haraucourt et dans la région. J'ai donc parcouru les quelques villages voisins d'Haraucourt, à la recherche d'information, de souvenir, de traces laissées dans les mémoires individuelle ou collective. J'ai rencontré une trentaine de personne.

Qu'est-ce qui se dit dans la région au sujet des anabaptistes ?

Pas grand chose. Il faut vraiment piocher pour trouver quelques maigres renseignements. Car c'est du passé, et de toute façon, on ne parle pas ou que très peu de religion dans les villages.

La première constatation qu'il me fut aisé de faire, était de réaliser que parmi les jeunes générations, rares sont ceux qui ont déjà entendu parlé des anabaptistes. Et ceux qui connaissaient le mot anabaptiste pour l'avoir déjà entendu ne savent pas ce qu'il signifie, si ce n'est qu'ils le rattachent au cimetière anabaptiste de Haraucourt.

Seules les personnes de 70 ans et plus gardent un vague souvenir de ce qu'ils ont vécu étant enfant ou de ce que leurs parents leur ont raconté.

Pourtant, sur la base de témoignages ou de souvenirs des personnes d'un certain âge, j'ai quand même pu récolter les quelques informations que voici :

Globalement, les anabaptistes étaient des gens comme les autres, sauf qu'ils n'allaient pas à l'Eglise comme tout le monde. Ils étaient visiblement assez intégrés dans la société sauf bien entendu sur le plan religieux. C'étaient des gens bien, très religieux, travailleurs et honnêtes, qui avaient et ont gardé une bonne réputation.

Leur activité professionnelle :

Ils étaient meuniers à Mulcey ou à Sotzeling ou cultivateurs à Haraucourt, Marsal, St Médard, il y avait aussi certains qui étaient vignerons (Haraucourt), qui travaillaient à la mine de Sel de Marsal, il y a même un café à Marsal qui était tenu par des anabaptistes.

Leur religion :

Ceux qui n'ont pas connu personnellement des anabaptistes savent juste qu'ils n'allaient pas à l'Eglise comme tout le monde. D'autres vous disent qu'ils étaient très religieux mais n'en savent pas plus. Finalement, j'ai appris qu'ils se rassemblaient à Haraucourt, dans la ferme Eymann rue Haute, certainement une fois par mois ou une fois tous les deux mois pour célébrer leurs cultes, et qu'il y avait des anabaptistes qui venaient d'assez loin. Mais quant à savoir quels étaient les aspects de leur foi, mystère et boule de gomme. Vous savez bien, on ne parle pas de religion dans les villages.

Les causes de leur disparition :

Il semblerait qu'ils aient été pour la majorité, décimés par le choléra. Un certain nombre d'entre eux sont partis vers la Meuse. Certains sont devenus protestant, il y a encore des anabaptistes dans la région de Sarrebourg. Ils ont disparu pour la majorité

au début de ce siècle. Les traces les plus récentes se trouvent à St Médard où le dernier anabaptiste a été tué lors des bombardements en 1944, et plus récemment encore à Mulcey, en 1976 est décédé le dernier anabaptiste de la région, un certain Pierre Schweitzer, meunier, décédé à l'âge de 80 ans.

En ce qui concerne le cimetière anabaptiste de Haraucourt : Il est essentiellement connu à Haraucourt et à Marsal, d'où ma supposition que seuls ces deux villages enterraient les anabaptistes dans ce cimetière. Cette supposition est renforcée par le fait qu'à Mulcey, il y a un caveau appartenant à la famille Schweitzer (ceux qui habitaient au moulin de Mulcey) et à St Médard, il y a 4 tombes anabaptistes (Curieusement, c'est quelqu'un originaire du Loiret qui m'a appris l'existence de ces 4 tombes ; preuve qu'on parle encore des anabaptistes ici ou là).

Pour finir, 2 anecdotes. J'espère que ceux qui me les ont racontées ne m'en voudront pas !

- C'est l'histoire véridique m'a-t-on dit, d'un commis de ferme qui travaillait de temps en temps pour des anabaptistes. Mais les anabaptistes ne donnaient jamais de pourboire. Voulant un jour provoquer un fermier anabaptiste du coin, notre commis décide, après lui avoir rendu un service, de lui tendre lui-même un billet, pensant éveiller une âme anabaptiste à l'art généreux du pourboire. Chose dite, chose faite. Mais manque de pot pour notre commis, l'anabaptiste prend le billet sans broncher. Leur réputation fut donc confirmée.

- Dans le temps, pour dire que quelqu'un ou quelque chose a disparu très rapidement, on disait qu'un tel a disparu comme les anabaptistes que le vent emporte. Voulait-on dire par-là que les anabaptistes ont disparu trop tôt ? En creusant un peu, j'ai découvert que derrière cette expression, il y avait l'image suivante : les protestants sont comme un arbre, et les anabaptistes sont les branches. Le tronc reste, mais les branches sont souvent cassées et emportées par le vent.

Ce sondage m'a permis d'entrer en contact avec des personnes, et de réaliser que les anabaptistes font partie du patrimoine historique de la région. Le souvenir anabaptiste ne réside donc pas seulement dans les cimetières. Un infime souvenir habite encore dans les mémoires des uns et des autres ; et la rénovation du cimetière anabaptiste d'Haraucourt-sur-Seille a un peu ravivé ces quelques souvenirs. Les anabaptistes, c'est du passé, un passé qui laisse finalement de bons souvenirs dans la région.

donné à Haraucourt-sur-Seille, le 01 juin 1998

David EYER

ACTUALITE DES VALEURS ANABAPTISTES

Introduction

Par "valeurs anabaptistes', nous entendons parier des valeurs des anabaptistes zurichois, au XVIème siècle, qui sont au point de départ historique des églises mennonites. Nous ne parlerons pas des valeurs véhiculées par les communautés mennonites françaises au cours des dernières siècles.

N'étant pas historien de formation, je sollicite l'indulgence des nombreux connaisseurs qui se trouvent rassemblés ici ce matin si certains points manquent de toutes les nuances souhaitables.

Parler des valeurs anabaptistes, c'est parler de leur fondement

Le fondement des valeurs anabaptistes, c'est évidemment leur foi, centrée sur Jésus Christ. "Les "valeurs" que nous voulons réaffirmer sont toutes ordonnées, enseignées, instituées par Jésus-Christ' (C. Baecher). Jésus, tel que les Évangile nous le donne à connaître, est le centre de la foi anabaptiste. Mais cette foi n'est pas seulement une adhésion plus ou moins forte au message de Jésus ainsi qu'à son œuvre de salut. Elle n'est pas seulement confiance en Dieu qui nous sauve gracieusement en son Fils Jésus. Pour les anabaptistes, le chrétien est celui qui dans son existence concrète s'efforce de vivre comme Jésus l'enseigne.

Cette démarche, vivre comme Jésus l'enseigne, nous met en tension avec des valeurs dominantes du monde dans lequel nous vivons. Ce que nous appelons, en rapport avec un passage d'une lettre de l'apôtre Paul, la non-conformité au monde. Précisons que cette non-conformité n'est pas à vivre à l'écart du monde mais en son sein même.

Quelques valeurs anabaptistes et leur actualité

Il n'est pas possible, ce matin, de dresser une liste exhaustive des valeurs anabaptistes. Je voudrais m'arrêter sur quelques unes d'entre elles et mettre l'accent sur leur actualité, non pas tant sur le plan religieux que par rapport à la Vie dans notre société.

La foi se vit dans une démarche individuelle authentique et libre.

Ce principe de déploie notamment dans deux grandes directions:

- le refus du baptême des enfants; le seul baptême authentique est celui reçu par des personnes engagées dans une démarche de foi personnelle, ce qui nécessite une certaine maturité.
- le refus du lien Eglise - Etat. La Réforme du XVIème siècle divise l'Europe occidentale en 2 camps territorialement bien délimités. Il y avait les pays restés catholiques où tous les habitants devaient être catholiques, et des pays devenus protestants où tous les habitants devaient être protestants. C'était le principe bien connu : "Religion du prince, religion du peuple".

Les anabaptistes contestent cette manière de voir. lis dénient à l'état toute autorité en matière religieuse. La puissance publique n'a pas à se mêler des convictions des citoyens.

Cette manière de valoriser la personne face aux contraintes étatiques en matière religieuse a bien des choses à nous apprendre, aujourd'hui encore. La démarche de foi chrétienne élève l'individu en mettant en avant sa liberté par rapport aux déterminismes collec-

tifs et aux pressions sociales, mêmes celles pouvant venir de l'Église.

Dans une perspective anabaptiste, il ne saurait y avoir une obéissance aveugle, sans recul, face à l'Église (ou à l'Etat). La démarche de foi nous met à l'école du Christ, dans un apprentissage jamais achevé. Les anabaptistes valorisent le mot "disciple" qui décrit celui qui suit un maître pour écouter et mettre en pratique son enseignement. Cet apprentissage a pour axes principaux une liberté accrue, une connaissance pratique de la vie et de ses difficultés, un apprentissage à des relations saines et authentiques. Il n'y a pas de place pour une attitude fanatique.

La non-violence

Voilà une valeur anabaptiste bien repérée, bien connue. A partir de l'enseignement de Jésus, les anabaptistes refusent l'usage de la violence, notamment dans les conflits. Historiquement, ils ont prêché contre la guerre, et notamment la guerre contre les Turcs, pourtant aux portes de Vienne à cette époque. La pensée est forte que la guerre, et la violence en générale, n'est pas une manière valable de régler les conflits et autres problèmes.

Aujourd'hui, cette valeur s'actualise notamment dans les recherches sur la gestion non-violente des conflits et plus globalement, sur l'apprentissage à vivre ensemble. Les mennonites sont en pointe dans ce domaine et travaille à construire la paix par la médiation aussi bien dans les conflits inter - personnels (famille, voisinage) que dans les tensions plus globales. Des mennonites sont présents dans l'ex-Yougoslavie, en Haïti, dans la République Démocratique du Congo, l'ex-Zaïre, et dans bien d'autres endroits encore, pour travailler dans une perspective de réconciliation. Quelques mennonites du monde francophone européen sont d'ailleurs impliqués dans le travail fait au Congo.

Je me permettrai une anecdote plus personnelle pour souligner la pertinence de la conception anabaptiste de la médiation dans le monde actuel. Certains d'entre vous le savent: après 7 années de travail pastoral dans l'Église mennonite de Lunéville, je suis depuis septembre 1997 en formation à la médiation, à Liège (Belgique), dans une école sans rapport avec la foi chrétienne.

Dans le cadre de cette formation, une série de séminaires nous présentent différents lieux où se déploient un travail de médiation. En mars de cette année, un avocat vient nous parler de la médiation pénale. Un des aspects de la médiation pénale est la mise en contact, volontaire, bien sûr, de l'agresseur et de la victime. C'est un travail qui permet, si ce n'est la réconciliation, de faire prendre conscience à l'agresseur de ce qu'il a fait, et à la victime de surmonter son traumatisme.

Au cours de son exposé, cet avocat nous explique que ce type de médiation a démarré aux Etats-Unis, à l'intérieur de communautés religieuses protestantes, les Quakers et les... Mennonites. Au nom de leur valeur, pour promouvoir la réconciliation au sein de leurs communautés, les mennonites américains ont mis en place un programme de médiation. Ce programme a eu un tel impact que les autorités municipales, à certains endroits, ont repris ce programme pour les besoins de leurs villes.

La non-violence, non comme simple refus mais comme mode de vie, voilà une valeur anabaptiste dont l'actualité se vérifie de plus en plus dans notre monde malade de la violence. On peut regretter qu'une partie seulement des mennonites d'aujourd'hui a conscience de la richesse de son héritage sur ce point.

Le refus du serment - Dire la vérité

Jésus, dans un texte fameux, interdit à ses disciples de prêter serment et leur commande de dire, en toute occasion, la vérité.

En effet, la pratique du serment institue une double parole. Il y a les occasions où l'on prête serment, où l'on s'engage à tenir parole; par contre-coup, la parole dite sans serment n'a pas valeur d'engagement: on peut mentir sans que cela prête à conséquence puisque l'on n'a pas juré (ou promis).

Que voilà une valeur bien naïve dans notre société où les combines, les coups bas, les trahisons, sont monnaie courante; dans un pays, le nôtre, où le Président de la République a déclaré à plusieurs reprises que "Les promesses n'engagent que ceux qui y croient' et où, d'une manière générale, la confiance dans les autorités politiques est extrêmement faible.

Valeur naïve donc, franchement décalée par rapport à notre monde, tout à fait inactuelle. Mais est-ce bien vrai ? Les observateurs de la politique, quelque soient leurs positions personnelles, soulignent comment le mensonge généralisée dissout les rapports sociaux et creuse un fossé toujours plus profond entre les français et la classe politique. Cette désaffection pour les hommes politiques, amplifiée par les affaires de corruption, fait le jeu des extrêmes politiques et notamment, aujourd'hui de l'extrême droite

D'une manière plus générale, notre société tout entière est malade du mensonge et de la méfiance qu'il provoque dans les relations.

Valeur naïve, peut-être... mais son absence nous coûte cher!

Une communauté fraternelle d'égaux

Dans la perspective anabaptiste, l'Église est une communauté fraternelle d'égaux. Il y a une organisation au sein l'Église locale mais elle ne se traduit pas par une hiérarchie de type catholique. L'assemblée choisit elle-même ses responsables lors d'un processus ou chaque membre est invité à exprimer son opinion. D'une manière générale, chaque chrétien est appelé à participer aux réflexions et prises de décisions, chaque chrétien est, d'une certaine manière, coresponsable de la vie communautaire.

Cette vision de la communauté, qui considère chaque chrétien comme un membre adulte et responsable, se situe dans la ligne de la compréhension du baptême. La démarche individuelle et adulte que reconnaît le baptême, se poursuit au sein de l'Église. Personne n'est considéré comme mineur du incompétent, incapable de participer aux choix communautaire. Cela donne aussi à chacun une responsabilité réelle dans la bonne marche de la communauté.

Ces principes, plus facile à énoncer qu'à mettre en pratique, me paraissent d'une grande actualité politique. En effet, la démocratie (dont les liens de filiation avec le christianisme protestant ne sont plus à démontrer), n'est pas seulement malade du mensonge, elle souffre aussi du désintérêt et de la démission des citoyens. La démocratie donne de grandes libertés aux citoyens, mais elle repose aussi sur l'implication de chacun. Tous les adultes sont responsables, même si c'est souvent à un petit niveau, de la démocratie. En ces temps où l'on se comporte de moins en moins en citoyen et de plus en plus en client de l'État, le fonctionnement communautaire de l'Église peut être une source d'inspiration pour une attitude citoyenne responsable.

Pascal KELLER

ASSEMBLEE GENERALE A HARAUCOURT-SUR-SEILLE

Qui a seulement entendu parler de ce village, où donc le situer, quel rapport avec l' Association d' Histoire Française Anabaptiste Mennonite (A.F.H.A.M.) et son Assemblée Générale de 1998 ? Voilà quelques questions et sans doute d'autres que bien des lecteurs doivent se poser.

Au fil des ans, le lundi de Pentecôte s'est imposé "journée d'histoire anabaptiste mennonite" que fréquentent des membres actifs de nos assemblées et davantage d'autres personnes qui connaissent ou qui recherchent leurs racines au sein de ces nombreuses communautés, dont un certain nombre n'existe plus, toutes issues de la réforme radicale du XVI^{ème} siècle. Mais subsistent la mémoire de ceux qui ont rejoint d'autres églises, les recherches de familles émigrées vers le nouveau monde, et enfin des pierres tombales plus ou moins oubliées.

Ces pierres tombales justement, témoins dans ce village de Haraucourt sur Seille d'une présence passée anabaptiste-mennonite, sont à l'origine du choix de ce lieu pour l'Assemblée Générale. Nous n'avons pas grand mérite, car la Municipalité, le Conseil Général, le Comité Départemental du Tourisme et le Syndicat du Tourisme du Saulnois ont réuni les moyens pour restaurer ce petit cimetière. Mieux encore, ils y reconnaissent l'intérêt d'un certain public pour ce village autrement contourné par le tourisme, davantage attiré par les mines de sel de Marsal. Les autorités civiles donc, après avoir restauré avec goût ce cimetière mennonite, ont invité l' A.F.H.A.M. à tenir l'assemblée générale dans les locaux communaux mis gracieusement à disposition, afin d'être présent lors de l'inauguration de ce lieux restauré du souvenir. Et la foule était présente, attentive aux différents discours prononcés pour l'occasion et que vous pourrez lire dans ces pages. Ce temps d'écoute intense se termine autour du verre de l'amitié offert par la municipalité, qui est un moment non moins intense d'échanges informels. Bien à l'écart du village nous est réservé un site ombragé pour le repas tiré du sac, convivial, riche en échanges et contacts divers. Mais déjà il faut repartir, visiter quelques tombes à St-Médard découvertes et commentées par Maurice Hébert. Nous allons ensuite au musée du sel de Marsal où l'histoire de cette région nous est contée par des guides un peu dépassés par cet afflux de visiteurs.

Où donc chercher Haraucourt sur Seille? Ce village est entouré du Parc Régional de Lorraine, non loin de l'ancienne frontière linguistique français - allemand, entre Moyenvic et Dieuze sur la D 38 et il est situé à une trentaine de kilomètres de Lunéville, à environ 45 km de Sarrebourg et à une dizaine de km de Château-Salins. Le paysage lorrain vallonné est plaisant avec les vestiges gallo-romains de Marsal voisin de Haraucourt, les nombreux étangs dont celui de Lindre et du Stock, il offre de belles promenades avec, par exemple, la visite de la « Maison du Pays des Etangs » à Tarquimpol, le « Parc Animalier de Sainte Croix » près de Rhode. En somme plein de raisons pour découvrir ce coin de Lorraine où passèrent jadis les anabaptistes venant de la Suisse, avant de devoir reprendre la migration vers l' Amérique du nord plus tolérante en matière de foi et de vie.

A Monsieur le Maire de Haraucourt, merci d'avoir eu à cœur de restaurer ce cimetière situé au sein du village, alors même qu'en son temps Monsieur le Curé a dû accepter, pour des raisons d'hygiène, que celui des catholiques soit déplacé hors de l'agglomération. Nous sommes sensibles à cette démarche et nous souhaitons que ce lieu du souvenir draine beaucoup de touristes au sein

de cette commune. Notre assemblée générale s'est déroulée dans d'excellentes conditions, la journée ne fut pas assez longue pour les entretiens, les visites organisées et toutes celles qui étaient possibles dans ce beau coin de Lorraine. A découvrir !

René Eyer

Ndlr : Suite à des recherches, Wener Enninger et Michèle Wolf ont sus montrer l'intérêt de rénover ce cimetière à la municipalité. Reprenant ces travaux l'AFHAM a publié pour l'occasion une brochure intitulée « Mennonites à Haraucourt sur Seille » disponible au près de notre libraire.

L'HOMME DE SCIENCE ET L'HOMME DE CŒUR

L'historien Jean Rott est décédé au mois de juillet. Pour les lecteurs ***du Messager Evangélique N° 38/98****, le président Marc Lienhard retrace le parcours de l'homme et présente son œuvre*

Jean Rott. Une modestie souriante, alliée à une érudition sans faille.

Le onze juillet dernier, l'Alsace a perdu l'un de ses meilleurs historiens : Jean Rott. Et ce départ touche aussi de très près les Églises. En effet, le défunt s'est attaché tout particulièrement à éclairer l'histoire religieuse de notre province. Il était un spécialiste mondialement connu de Martin Bucer, dont il avait rassemblé et commencé à publier la correspondance. Trois volumes sont parus. De nombreuses études sur des 'Sujets particuliers, principalement du XVIe siècle, toujours fondées sur une étude attentive des sources, ont apporté bien des éclairages nouveaux, notamment sur la Réformation en Alsace. Jean Rott né s'intéressait pas seulement aux Réformes officielles, mises en œuvre par Luther, Bucer et Calvin, mais aussi aux dissidents, tels les anabaptistes. Il a publié quatre volumes d'actes concernant ce mouvement multiforme qui fut à l'origine des mennonites d'aujourd'hui.

Une vie consacrée à la science

Né en 1911 dans une famille pastorale, Jean Rott, qui maîtrisait aussi bien le grec que le latin, entra en 1929 dans la célèbre École des Chartes dont il sortit major de promotion quatre ans plus tard, avec le 'titre d'archiviste - paléographe. Après un séjour d'études à l'École française de Rome, il fut nommé secrétaire du Centre de recherches historiques alsaciennes. Il avait eh particulier pour mission de découvrir des sources inconnues relatives à l'histoire de la province et de rédiger un Répertoire des archives en Alsace. Conservateur des archives départementales pendant la guerre, il fut longtemps, après 1945, conservateur à la Bibliothèque nationale et Li universitaire de Strasbourg, avant d'être détaché avec mission de se consacrer avant tout à Bucer. Ses travaux, en particulier ses éditions de textes et de documents, ont enrichi considérablement nos connaissances concernant l'histoire de l'Alsace. Ils furent d'ailleurs à l'origine de tout un ensemble de thèses universitaires et de synthèses pour grand public.

Le défunt s'est inscrit brillamment dans la glorieuse tradition des historiens de la Réformation en Alsace, incarnée au XIXe et au XXe siècles par des hommes tels André Jung, Timothée Roerich, Johannes Adam, Henri Strohl, François Wendel.

Un homme attachant

Jean Rott était un homme modeste, toujours conscient des limites du savoir humain et de la complexité de l'histoire. « Seppel mach Wind! » disait-il avec flegme quand d'autres se mettaient en avant. Il était toujours prêt à rendre service à d'autres chercheurs, les aidant à déchiffrer tel document ou accompagnant leur recherche avec sa bienveillance et son érudition. Il travaillait volontiers en équipe. Avec le regretté Rodolphe Peter et avec d'autres, il a réalisé ainsi plusieurs expositions sur la Réformation et l'humanisme en Alsace, qui ont fait date.

Il fut la conscience historique et un membre, ô combien actif, du Groupe de recherche sur les non-conformistes religieux et l'histoire des protestantismes (GRENEP) que j'ai créé en 1975.

Jean Rott fut aussi un membre engagé de l'Église réformée. Conseiller presbytéral à

la paroisse du Bouclier de 1946 à 1973 ' il fut actif pendant de nombreuses années au sein du Synode et du Conseil synodal. Mais ses sympathies allaient aussi vers d'autres Églises et confessions, en particulier les mennonites.

Nous n'oublierons pas le savant érudit et l'homme attachant que fut Jean Rott. Nous devons beaucoup à celui qui se qualifiait lui-même de serviteur inutile, mais qui par sa modestie souriante, alliée à une érudition sans faille, fut pour un ensemble de contemporains un exemple lumineux.

Marc LIENHARD

OBSÈQUES DE MONSIEUR JEAN ROTT

Strasbourg, lundi, 20 juillet 1998

« Quand vous avez ait tout ce qui vous a été ordonné, dites : nous sommes des serviteurs inutiles nous avons fait ce que nous devons faire » Luc 17, 10

Ce passage de l'Evangile, Jean Rott l'a cité dans la présentation qu'il a donnée de son œuvre lorsqu'en 1975, il a été fait Docteur d'Etat ès Lettres. Il mettait ce passage en rapport avec sa confirmation et la prédication de son père à l'occasion de cette confirmation.

Serviteur : c'est vrai que le défunt s'est toujours considéré comme un serviteur, un serviteur de l'Alsace, un serviteur de l'histoire, un serviteur des autres.

- Nous savons tous combien il a aimé l'Alsace qu'il connaissait mieux que quiconque, en particulier l'Alsace du XVIème siècle, les sources nouvelles qu'il a découvertes et éditées, les personnages et faits qu'il a éclairés d'un jour nouveau.

- Serviteur de l'histoire : de l'histoire dans sa globalité. C'est l'homme tout entier, l'homme corps et âme, l'individu et l'être social qui intéressait jean Rott : à la fois le panier de la ménagère, le fonctionnement des institutions et l'âme des croyants. Le fils du pasteur est resté attentif durant toute sa vie à l'histoire religieuse qui était pour lui au cœur des choses.

- Serviteur des autres : combien de fois n'a-t-il pas mis son immense savoir à la disposition des autres ? Il se réjouissait des succès des autres et de l'avancement du savoir, et c'est en équipe qu'il a publié de nombreux travaux, organisé des expositions et préparé des colloques. Il était l' « âme » du groupe de recherche sur les non-conformistes et l'histoire des protestantismes fondé en 1975 (GRENEP).

Nous ne serions pas fidèles à l'esprit du défunt si, aujourd'hui, nous le couvrions de fleurs et d'éloges. jean Rott aimait la simplicité, il faisait peu de cas de sa personne : "serviteur inutile", selon notre texte. Il ne recherchait pas les honneurs, stigmatisant à l'occasion des soucis de carrière qu'il jugeait excessifs. «Was bin ich, was kann ich noch werden ? ». Il a souhaité que ses obsèques se fassent dans l'intimité de la famille. Mais un certain nombre d'amis et d'anciens collaborateurs de jean Rott ont pu se joindre à ce culte d'adieu aujourd'hui.

Tout en respectant la volonté du défunt, et son souci de simplicité et de dépouillement, il nous tient pourtant à cœur, aux uns et aux autres, d'exprimer en cette heure l'immense gratitude qui nous porte vers le disparu, et la reconnaissance envers Celui qui est à l'origine des dons et des charismes des hommes, c'est-à-dire Dieu notre créateur.

Beaucoup d'entre nous sont devenus, quelque part, des orphelins, intellectuellement, voire spirituellement. Nous avons été à l'école de jean Rott, recevant des informations, des conseils, une aide, toujours dispensés généreusement et sans esprit de supériorité. Il était quelque part la conscience historique de ceux qui travaillaient sur l'histoire de l'Alsace, en particulier sur l'histoire du XVIème siècle. Aucun d'entre nous ne pourra oublier qu'il a été un jour ou l'autre porté plus loin par ce petit homme qui était pourtant un géant de la science historique

Aujourd'hui il nous laisse un testament spirituel. je le résumerai en quatre points.

1) La quête de la vérité, y compris de la vérité historique, est toujours une affaire de passion. Ce n'est pas seulement un lob, mais une vocation, pas seulement une profession, mais un sacerdoce. On pouvait le com-

prendre quand jean Rott arrivait en sifflotant dans une austère salle d'archives ou qu'à s'enthousiasmait lorsque lui-même, ou quelqu'un d'autre, avait trouvé un fait nouveau.

2) Ce qui compte c'est l'objet, le fait, la vérité que nous livrent les documents après l'inévitable travail critique. C'est eux qu'à faut laisser parler d'abord et, tout en posant nos questions d'historien, savoir nous effacer derrière les hommes et les faits que nous voulons mettre en évidence. Et ce qui compte c'est l'avancement des connaissances. « *Nous connaissons [seulement] en partie* » (1 Cor. 13, 9) et cela devrait nous rendre bien modestes, bien ouverts à ceux qui travaillent avec nous, en particulier les jeunes chercheurs qui un jour, nous le souhaitons, vont der plus loin que nous.

3) En troisième lieu, le défunt nous invite à franchir les frontières. D'abord les frontières entre les diverses disciplines : c'est bien une histoire globale à laquelle il nous convie. Ensuite les frontières entre les cultures et les pays, entre la culture classique, latine et grecque et les cultures modernes, entre la culture française et allemande : l'histoire ne peut qu'être ouverte, effort incessant de surmonter les préjugés nationaux, mais aussi les préjugés confessionnels. Ainsi, l'histoire religieuse ne pourra pas se limiter à l'histoire, pire même à l'apologie de ma confession, mais elle sera toujours regard plein de sympathie pour les autres, y compris pour ceux qui, un jour, ont été rejetés par tous les autres.

4) En quatrième heu, nous avons appris auprès du défunt que l'histoire ne rend pas nécessairement sceptique.

Rappelez-vous le mot de Goethe « *Es ist die ganze Kirchengeschicht' ein Mischmasch von Irrtum und Gewalt* » - l'histoire de l'Eglise n'est qu'un méli-mélo d'erreurs et de violence.

Et que dire, à cet égard, de l'histoire en général ? Que de côtés sordides derrière les belles façades, que de quête du pouvoir derrière les grandes proclamations ? Mais tout conscient qu'a ait été des errements des hommes du passé et du présent, le défunt savait aussi mettre en évidence les moments de grâce, de lumière, de chanté. Et surtout, il savait qu'en dernière instance, l'histoire tout entière est aux mains de Dieu, qu'elle s'éclaire à la lumière de jésus Christ, de sa résurrection et de sa présence cachée parmi les hommes. «*Dieu écrit droit avec des lignes courbes*», disait Claudel. C'est dire que l'histoire n'est pas simplement pour le croyant un bateau ivre, ballotté au gré des passions humaines et d'un destin aveugle, mais que tout sert au dessein secret de Dieu. Par Jésus-Christ nous savons qu'en dernière instance, c'est un dessein d'amour.

Marc Lienhard

Strassburg, Montag 20. Juli 1998

Begräbnis Jean ROTT

Wir hören noch einmal das schon gelesene Wort aus dem 1. Petrusbrief (1, 24-25), der eine Stelle aus Jesaie 40 übernommen hat.

« *Alles Fleisch ist wie Gras und alle seine Herrlichkeit wie des Grases Blume. Das Gras ist verdorrt und die Blume abgefallen. Aber das Herrn Wort bleibt in Ewigkeit* »

Auch die schönsten Blumen welken, auch die liebsten Menschen gehen von uns, auch die größten Gelehrten bleiben nicht. « *Es kommt die Zeit wo niemand wirken kann* », sagt Jesus. Nun ist dem Heimgegangenen die Feder aus der zitternden Hand genommen und die getrübten Augen brauchen nicht mehr die alten Handschriften zu entziffern. « *Denn alles Fleisch es ist die Gras* ».

Wir aber bleiben zurück, Trauung und verwirrt: ihr habt einen sorgenden Bruder und treuen Verwandten verloren, uns wurde der Freund und Gelehrte genommen.

Menschliche Herrlichkeit vergeht, menschliches Wissen bleibt brüchiges Stückwerk, ausgerichtet auf Vollkommenheit, aber begrenzt und befristet. Immer wieder erinnert uns die Bibel an unseren Grenzen und auch der Tod unseres Freundes ist - für uns ein Mahnruf Zeit und Ewigkeit, Welt und Gott Geschichte und Vollendung nicht miteinander zu verwechseln.

Auf seine Weise hat uns der Heimgegangene gelehrt zu unterscheiden. Sein Geheimnis bestand darin, Sache und Person zu unterscheiden. Die eigene Person war für ihn Gras, vergängliche Blume. Bleibend war aber die Sache. Die Sache war für ihn die Geschichte, die Wahrheit dessen was einmal gewesen war, und das war für ihn letzten Endes ein Hinweis auf eine andere Wirklichkeit, nämlich die Wirklichkeit Gottes. Wenn er den Eindruck hatte jemand mache aus seiner Person zu viel Wesens konnte er mit seinem elsässischen Humor und seinem Schönen fränkisch gefärbten Elsässerdeutsch humorvoll sagen: « *Seppel mach Wind!!* ».
Bittere Erlebnisse in und nach der Kriegszeit hatten ihn gelehrt wichtiges vom unwichtigen zu unterscheiden und viel Getue und Geschrei schien ihm nur Wind zu sein.

« *Alles Fleisch es ist wie Gras und alle seine Herrlichkeit wie des Grases Blume* ».
Wir beziehen dieses biblische Wort auch auf sein eigenes Leben. Auch ihn hat die tragische, wechselvolle politische Geschichte seiner kleinen Heimat nicht unberührt gelassen. Ja, auch die Kirche in der er sich lange Jahre eingesetzt hatte, ersparte ihm nicht Arger und Leiden.

Und dann kamen die Gebrechen des Alters, die immer schwächeren Augen, die zitternde Hand, der mühselige Gang durch die Strassen der Stadt. So da13 wir in dieser Stunde auch von Erlösung sprechen dürfen mit dem alttestamentlichen Wort:
« *Wenn der Herr die Gefangenen Zions erlösen wird, dann werden wir sein wie die Träumenden* ».
Der Tod ist nicht nur Schrecken, nicht nur Gras das verdorrt und Gericht über den Menschen und seine Schuld, er ist auch Erlösung, Befreiung, Vollendung.

Wir können dies nicht von uns aus sagen, aber es wird uns gesagt. Jesus Christus ist dies eine Wort des Lebens und dieses Wort des Herrn bleibt in Ewigkeit.

Der Verstorbene war nicht nur ein Freund alter Handschriften und Kenner vieler Dokumente, er war auch ein Kenner und Liebhaber der Musik-. Zu den Musikstücken, die er besonders schätzte und immer gern hörte, gehörte auch das Requiem von Johannes Brahms.
In diesem Requiem kommen die Worte unseres Textes an entscheidender Stelle vor und auf klangvolle Weise zum Tragen: In dumpfen Wiederholungen nimmt die Musik immer wieder die Worte auf: « *denn alles Fleisch es*

ist wie Gras und alle Herrlichkeit des Menschen wie der Grases Blume ». Und plötzlich, wie ein Donnerschlag, die befreienden lösenden Worte: « *aber des Herrn Wort bleibt in Ewigkeit* ».
Das ist auch heute unsere Gewißheit und diesem Gott übergeben wir unseren Bruder und Freund.
Menschen kommen und gehen. Gott aber bleibt.
Menschen fallen wie Gras, Gott aber ist der Gott des Lebens
Menschen klagen und weinen, er aber tröstet
Denn er ist ein Gott des Friedens und der Freude.

Im Requiem von Brahms, das der Verstorbene so liebte, wird eine andere Stelle aus dem Propheten Jesaie verwendet (Jes. 35, 10) in der es heißt:

«Ewige Freude wird über ihrem Haupte sein».

Diese Freude - diesen Frieden - verheißt uns Jesus Christus. Ihm wollen wir den Verstorbenen anvertrauen und uns selbst jetzt und in Ewigkeit.

Marc Lienhard

HENRI SPENLINHAUER

Henri Spenlinhauer nous a quitté le 12 août 1998. Il était âgé de 74 ans.

L'ancien boulanger de Ribeauvillé avait une seconde passion : l'histoire locale.

Fouilleur d'archives, mais aussi homme de terrain, cet "homme des bois" avait une parfaite connaissance des lieux historiques de sa région. Nous n'oublierons pas de quelle manière il nous avait conduit de ferme en ferme lors du colloque amish de 1993. C'est à lui aussi que nous devons d'avoir localisé et entrepris les premières fouilles des ruines du Muesbach aussi appelé "les Daïferhettla" non loin de la route qui mène à Aubure. Grâce à lui, ce site fait dorénavant partie des lieux historiques que nous pouvons faire visiter. Avec son épouse, ils nous ont toujours accueilli chez eux au Althenholtz avec chaleur et nombre de nos amis américains purent repartir comblés et riches d'explications érudites sur leurs origines.

Les sympathies qu'il avait pour les amish étaient en grande partie liées à la simplicité et à ce retour à la Nature qu'il affectionnaient.

Ses connaissances, son dynamisme, sa gentillesse et sa disponibilité nous manqueront dorénavant.

UN TEMOIN DE LA GENESE AMISH A SAINTE-MARIE-AUX-MINES

En septembre 1998, alors que nous enregistrions des images pour une émission culturelle sur les mennonites[1], Monsieur Stocki, l'exploitant d'une ferme située au-dessus de Sainte-Marie-aux-Mines, évoqua des inscriptions singulières qu'il avait découvertes depuis peu. Il nous conduisit dans la grange attenante de sa ferme du Schirly[2] nous indiquant une poutre transversale qui autrefois devait se trouver à l'entrée de ce bâtiment. Celle-ci portait effectivement des inscription gravées à même le bois[3]. On peut très distinctement y lire sur une portée de deux mètres linéaires environ les indications suivantes :

N 1699 B

Il s'agit incontestablement d'une date de construction encadrée des initiales de son propriétaire. Le N du début apparaît en écriture miroir, une originalité typographique alors fréquente jadis.

Sachant que la quasi totalité des fermes des environs étaient à cette date entre les mains de fermiers anabaptistes, cette inscription pouvait représenter un intérêt historique certain. Restait à en identifier l'auteur.

Grâce à la documentation à notre disposition, nous pouvons révéler qu'elle se rapporte au propriétaire d'alors de ces lieux, Nicolas Blanck (alias Blanc sur les documents français).

La ferme Schirly, avec celle dite Esely située en contre bas, était une annexe de la ferme du Mongoutte. Le Schirly est aussi parfois appelé la "Obere Scheuer", la grange du haut du Mongoutte.

Le 10 mai 1695, le domaine "d'Aumongoutte", autre appellation du Mongoutte, situé sur le ban de la commune de St Blaise, fut attribué une première fois par bail[4] et pour 6 ans aux anabaptistes Jacob Kleiner et Nicolas Augsburger de Jebsheim[5] pour un loyer annuel de 300 livres. Leur solide réputation et les garanties qu'ils donnèrent sur leurs propres biens ont persuadé son propriétaire de leur confier "la grange et autres bastiments, tous les preys, champs et fourrières". Ce propriétaire était le très influent Landrichter, le juge provincial de Sainte-Marie-aux-Mines et conseiller du prince de Birkenfeld Jean Fattet[6]. Les deux anabaptistes Kleiner et Augsburger n'avaient pas l'intention d'exploiter eux-mêmes cette ferme, et n'ont d'ailleurs jamais habité dans la vallée, mais ils la sous-louèrent à leur coreligionnaire Nicolas Blanck. Avant même

1 Arte, "Öko-Mennoniten" diffusée le 26 octobre 1998.

2 La carte au 1:25000 du Club Vosgien commet une erreur en désignant cette ferme comme la ferme Esely, située, elle, en contrebas.

3 Par la suite de divers agrandissements ultérieurs, cette poutre se trouve maintenant intégrée au bâtiment.

4 4 E Sainte-Marie-aux-Mines-Alsace 79. Jacob Kleiner et Nicolas Augsburger ont été engagés au côté de Jacob Amann dans la controverse qui conduisit au schisme anabaptiste de 1693 à l'origine des amish. Le locataire précédent était Marx Miller et encore avant lui Nicolas puis Rudolphe Rödelsberger (en 1686). Nous ne savons pas avec certitude s'ils étaient de confession anabaptiste ou réformée. Outre les deux contractants et le notaire Michey, figurent comme signataires de l'acte de 1695 également en qualité de témoins les anabaptistes "Hanß Güngerich" (Gingrich) résident à la ferme dite à la Côte d'Echery et Ulrich Müller de Liversel.

5 L'un et l'autre étaient de proches compagnons de Jacob Amann. Sur Jacob Kleiner, voir "Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis", n°7-1988, notre article sur les anabaptistes de Jebsheim.

6 Les propriétaires successifs du Mongoutte entre environ 1630 et 1790 ont été Jean Hermann, le Sr Pierre Fattet dit "le savoyard", Les Srs Jean de Barry de Bâle, Le "Landrichter" Jean Fattet, Nicolas Blanck et Christ Joder, Le conseiller Monsieur Bartemann puis le Sr Roguier. Jean Fattet avait été le dernier juge provincial de la vallée.

que le bail ne fut complètement échu, Nicolas Blanck père et Christ Joder l'achetèrent le 24 avril 1698. Ce vaste domaine constituait alors l'un des plus important de toute la vallée avec ceux de la Haute-Broque, celui dit "à la Coste d'Eschery" et le Landhaus, qui était le bien seigneurial. Mongoutte fut peu de temps après légué "en indivis" par le père à ses deux fils Nicolas et Peter.

En septembre 1712, l'avis d'expulsion émis par le roi à Versailles mit un terme, comme nous le savons, à "l'âge d'or" des anabaptistes dans la vallée. La famille Blanck comme quelques rares autres, les Schwartz ou les Kropff par exemples, fut autorisée à demeurer très discrètement dans la vallée et ce, en dépit des ordres du roi. On peut raisonnablement s'interroger sur ces exceptions dans une apparente désobéissance aux ordres royaux avec le risque important de s'attirer les foudres de l'administration française. La plus grande discrétion sur leur présence fut de règle. Nicolas continue cependant à être cité çà et là, sans interruption. C'est lui qui eut la lourde tâche de solder les affaires des partants et de veiller au paiement des traites. Ce n'est qu'à partir de 1723 que sa qualité d'anabaptiste lui fut, selon les actes, à nouveau reconnue. Il possédait au Mongoutte un troupeau de 26 vaches et 3 génisses[7]

Profitant du contexte particulier des ventes massives par les anabaptistes, la ferme et ses terres furent acquises le 25 septembre 1712 par Luc de Barteman[8], conseiller au Conseil Souverain d'Alsace. Il déboursa pour cela 3900 livres tournois, une somme qui était très importante pour l'époque. Il maintint cependant les Blanck mais comme métayers.

La famille Blanck était originaire du canton de Berne, plus précisément de Steffisbourg près de Thoune . Autant que nous puissions en juger, plusieurs Nicolas Blanck se succédèrent. Nicolas Blanck père était également ancien de la communauté. Il est souvent associé au "patriarche" Jacob Amann dans les démarches concernant la communauté : par exemple lorsqu'ils remettent ensemble 96 écus représentant le Schirmgeld, le droit de protection que devaient verser les anabaptistes en 1699[9] pour "le nombre de 48 feus ou ménages de nouveaux[10] et derniers anabaptiste". Nicolas, premier du nom, devait s'éteindre peu après 1700. La veuve, Fresne Bernard (Bernhardt) se remaria alors avec le fermier de la Schluck, un certain Redelsperger ou Rödelsperger. Le Nicolas suivant laissa également une veuve en 1729. Elle s'appelait Barbe Imhoff. Quant au troisième Nicolas, il eut pour épouse en 1732 Elisabeth Roth. Travaillant maintenant pour le compte du "Sieur" Roguier[11] de Colmar lui aussi membre et du Conseil Souverain d'Alsace, ce dernier continua à faire confiance aux Blanck[12]. Nicolas Blanck désigné comme "le vieil" en 1765 demande "qu'en raison de son âge de 85 ans, il soit dispensé de taxes qu'il a payé depuis son enfance"[13]. Ses deux fils se prénommants Jean et Nicolas, ce sera la

7 AHR-1E83-139, en1722.

8 Sur le sujet on pourra trouver des compléments dans nos articles *La communauté anabaptiste du bailliage de Sainte-Marie-aux-Mines, 1690-1730,* in "Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis" n°6-1987 et *1712 : Enquête sur une date capitale,* in SA n°11-1992.

9 AHR- E1840

10 Le terme "nouveau" désigne ici les anabaptistes du groupe de Jacob Amann, par opposition à ceux "établis d'anciennement" qui n'étaient pas assujettis au même impôt.

11 Il en devint propriétaire vers 1720 après que Bartemann, criblé de dettes, voit sa ferme saisie (AHR-E 2001). Comme neuvième créancier il y avait Nicolas Blanck a qui il devait encore 1276 livres comme solde de son achat de 1712.

12 En 1765, elle est exploitée conjointement par Nicolas Blanck et Jacob Bachmann. Ce dernier, "ancien" de la communauté exploitera seul la ferme par la suite.

13 AHR-E2014

quatrième du nom, avaient d'ailleurs déjà repris l'activité depuis quelques années[14].

Mais revenons à notre inscription : On peut même aller un peu plus loin dans nos déductions en affirmant sans trop de doutes que le bois de cette poutre fut initialement travaillée à la scierie de Hans Rupp située toute proche au lieu "sur le Pré". Les maître d'œuvre ont pu être Niclaus Zimmermann de Fertrupt et Hans Görig, tous deux "maîtres menuisier" et anabaptistes. Si on observe de près la gravure qui mettait la touche finale à la construction elle révèle un geste assuré, celui d'un professionnel qui appose ainsi une marque à ce bel ouvrage.

Les ressources pour la main-d'œuvre d'assemblage et pour la couverture pouvaient être fournie par les membres de la communauté. On peut sans peine imaginer un regroupement en ce lieu pour mettre les efforts en communs, les hommes participant au montage de la structure, les jeunes s'occupant du lattage, les femmes veillant à ce que les travailleurs ne manquent de rien, les enfants apprenant de leurs aînés, à l'image de ce qui se pratique encore de nos jours chez les amish en Amérique. Dans ce cas, un certain Jacob Amann était très probablement présent, comme à chaque fois qu'un événement important se déroulait dans la communauté.

Cette marque gravée est à ce jour la seule connue de ce type dans la région. Elle correspond à ces premiers temps de l'ère amish, des temps heureux après des décennies de persécutions. Elle témoigne du fait que non seulement les anabaptistes avaient acquis de nombreux biens mais qu'ils n'avaient de cesse d'améliorer leurs domaines. Les destructions furent nombreuses dans la vallée au fil des siècles, on pense notamment aux bombardements particulièrement ravageurs durant la première Guerre Mondiale. Espérons que malgré les épreuves du temps, d'autres traces physiques de leur présence pourront être ainsi découvertes.

Robert BAECHER

[14] AHR- E1881. Dans les décennies suivantes, on y trouve encore mentionné des Bachmann, Goldschmidt et Augsburger, tous anabaptistes.

DE WAGLER A BERSE

Depuis quelques années, j'ai entrepris la recherche de mes ancêtres anabaptistes. J'ai rencontré bien des difficultés car les patronymes se transmettant presque toujours phonétiquement, ceux-ci se sont trouvés transformés. C'est ainsi que JAÙSI est devenu YASIQUE, YASIC, JOSIQUE et même JARRIQUE chez Maître Petitdidier, notaire à Fraize.

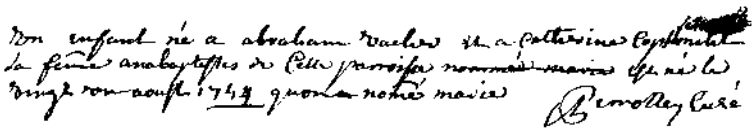
Le père de ma trisaïeule Jean-Pierre JAÙSI[1] signait toujours en lettres gothiques, très lisiblement, c'est ce qui m'a permis de rétablir le patronyme d'origine. Dans le Bas-Rhin, on trouve parfois YAOUSI ou YAÙSI.

A la Croix-aux-Mines, ma trisaïeule (fille de J. P. JAÙSI) a toujours été appelée Marie JOSIQUE (ou YASIQUE). Son Grand-Père maternel était Abraham BERSE (BERZE et parfois BERCE). Selon son acte de décès datant du 28 Décembre 1795 (7 Nivôse AN IV), il est mentionné "natif Daubure département de Colmar" (sic). Malgré de patientes recherches, je n'ai pas découvert ce que j'espérais trouver à Aubure.

Sachant que le pays d'origine de mes ancêtres "BERSE" est la Suisse alémanique, je me suis informée. J'étais très intriguée car ce patronyme me paraissait très français. Hélas on ne trouve pas de BERSE (BERZE - BERCE) en Suisse.

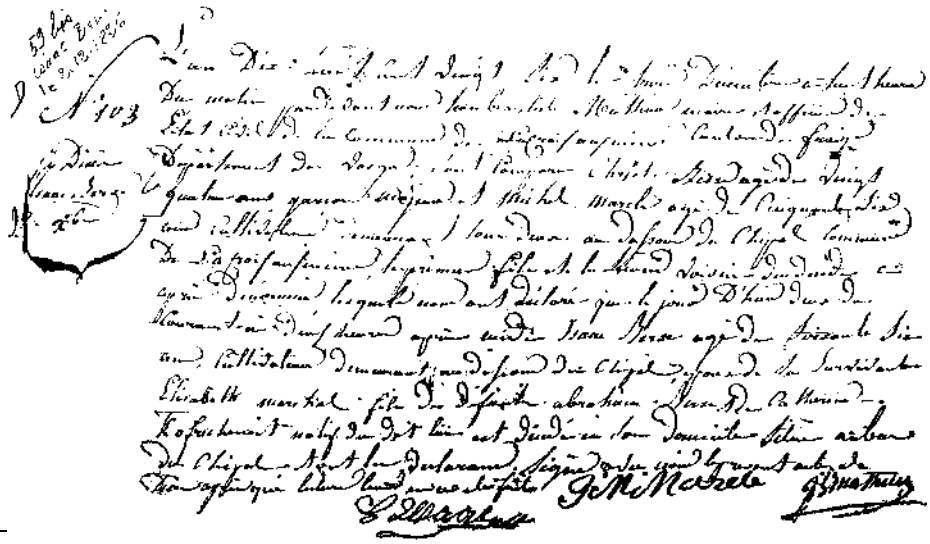
Monsieur Hébert de Lunéville avait attiré mon attention sur le fait que BERSE pourrait bien être WAGLER. Il avait de bonnes raisons pour me faire part de cette supposition, mais il fallait des preuves pour affirmer que WAGLER et BERSE ne sont qu'un même patronyme !

Les recherches ont été reprises sur Aubure pour découvrir la naissance de Marie (le 21 Août 1754) chez Abraham VACLER (sic) et Catherine KOPFERSCHMITT mes ancêtres.



A la Croix-aux-Mines, en 1779, sont inscrits dans un seul acte, la naissance et le décès d'un garçon chez Pierre ULRICH et Marie VAGLERIN (il y a tout lieu de supposer qu'il s'agit de la fille d'Abraham et de Catherine KOPFERSCHMITT).

La preuve absolument incontestable que WAGLER=BERSE [voir explications linguistiques dans l'encart] est l'acte de décès d'Isaac BERSE (le 2 Décembre 1826), fils d'Abraham et de Catherine KOPFERSCHMITT. Ce décès est déclaré par son fils Christ BERSE qui signe Ch. WAGLER.

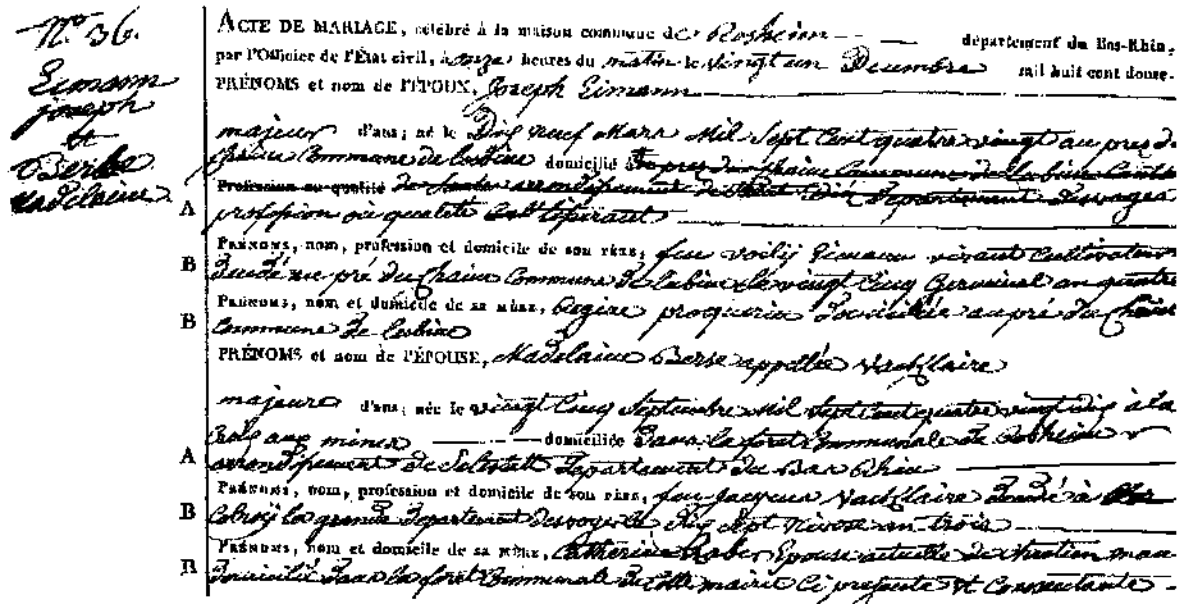


[1] Autrefois JANSI. (Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse).

L'acte de mariage (qui a eu lieu le 21 décembre 1812 à Rosheim) de Joseph EIMANN et Madeleine "BERSE appelée VACKLAIRE" (sic), née à la Croix-aux-Mines, est à mon avis la troisième preuve irréfutable que WAGLER s'est bien modifié en BERSE.

RODE (ROTH), le 25 Janvier 1780 y est également mentionné.

Bien des patronymes ont été francisés à la Croix-aux-Mines. Par exemple, dans l'acte de décès de Madeleine RICHELY (fille issue du premier mariage de Marie Barbe



ACTE DE MARIAGE, célébré à la maison commune de Rosheim — département du Bas-Rhin, par l'Officier de l'État civil, à neuf heures du matin le vingt un Décembre mil huit cent douze.

PRÉNOMS et nom de l'ÉPOUX, Joseph Eimann

majeur d'ans; né le Dix neuf Mars Mil Sept Cent quatre vingt deux à Sainte Croix aux Mines domicilié à Rosheim

Profession ou qualité

A profession ou qualité Cultivateur

Prénoms, nom, profession et domicile de son père, feu Voldy Eimann vivant Cultivateur

B Sainte Croix aux Mines

Prénoms, nom et domicile de sa mère, Regine Procurier domiciliée à Sainte Croix aux Mines

B

PRÉNOMS et nom de l'ÉPOUSE, Madelaine Berse appelée Vacklaire

majeure d'ans; née le vingt cinq Septembre mil sept cent quatre vingt dix à la Croix aux Mines domiciliée dans la Commune de Rosheim

A

Prénoms, nom, profession et domicile de son père, feu Jacques Vacklaire décédé à Colroy la grande Département de la Meurthe

B

Prénoms, nom et domicile de sa mère, Catherine Rober Epouse actuelle de Sébastien marchand domiciliée dans la Commune de Rosheim

L'acte de décès du 6 Janvier 1795 (17 Nivôse AN III) à Colroy la Grande, du père de "Madeleine BERSE appelée VACKLAIRE" a été ainsi libellé : "Jacoppe VOCKLAIRE (sic), âgé de 30 ans originaire de la Croix au Mine... époux de Cathérine ABBRE...." (Catherine RÄBER). Cet acte nous montre que la déformation des patronymes se produisait souvent.

Le 7 Avril 1831 à Hirsingue (Haut Rhin), l'acte de mariage de Jacques BERSE, menuisier, fils d'Isaac BERSE (décédé le 2 Décembre 1826) et de Catherine ULRICH, porte en lettres gothiques, les signatures de l'époux : Jacob Berse et de son frère : Joseph BERSE.

Jacques BERSE est né à la Croix-aux-Mines le 30 Novembre 1803 (8 Frimaire AN XII). Dans l'acte de naissance il est prénommé Jacob.

Il faut noter qu' Abraham BERSE figure bien sous ce nom, comme anabaptiste habitant la Croix-aux-Mines, dans l'état de la Subdélégation de Saint Diey datant de 1781. Le mariage de sa fille Elisabeth avec Jean BERSE), épouse de Joseph MUNIER qui a signé Joseph MÜLLER en lettres gothiques. De même, dans un autre acte, Jean BERNARD a signé Johannès BERNHARD.

Dans ma famille, il y a aussi Catherine SCHMIED qui est devenue Catherine MARECHAL et ensuite MARCHAL, bien avant la Révolution.

Je dois remercier Monsieur Hébert. Grâce à lui, j'ai été amenée à faire des recherches sur les collatéraux. Cela m'a permis d'arriver à la conclusion suivante : "WAGLER" s'est bien transformé en "BERSE".

Enfin il faut ajouter ceci : "Dans un inventaire après décès de l'anabaptiste Jéremie IRMEL de Sainte Marie aux Mines[2], se trouve mentionné un berse d'enfant". (C.P. Robert BAECHER que je remercie).

Michèle DELOYE

[2] Cote 4E Ste Marie aux Mines - Alsace 6, acte de l'année 1663.

WAGLER = BERSE *Pourquoi ?*

La traduction du patronyme germanique Wagler en Berz(e), Bers(e) voire Berce, est apparue à la Croix-aux-Mines, une dizaine d'années avant la Révolution française (voir l'article de Michèle Deloye). Pressentie par Maurice Hébert, cette transposition est en partie élucidée par les travaux de "Neil Ann Levine-Stucky", dans la mesure où ceux-ci font référence au métier de charron à propos de Wagler ; mais pour expliquer Berse, l'évocation des arceaux et des ridelles, sur lesquels était tendue la bâche qui couvrait les anciens chariots, n'est pas vraiment convaincante.

Le "bercement", dû à la suspension des voitures du XVIII^{ème} siècle, semble un argument bien plus pertinent. Comme le suggère Robert Baecher : "les Wagler étant des berceurs, certains ont fini par adopter la version française de leur nom".

*Pour le Petit Robert : [XVI^{ème} siècle, BERS signifie Berceau (1472; an. fr. berz)].

*Pour le Littré : (berceau vient du latin bersa).

*En Alsacien : Wagel signifie Berceau (donc BERS en vieux Français).

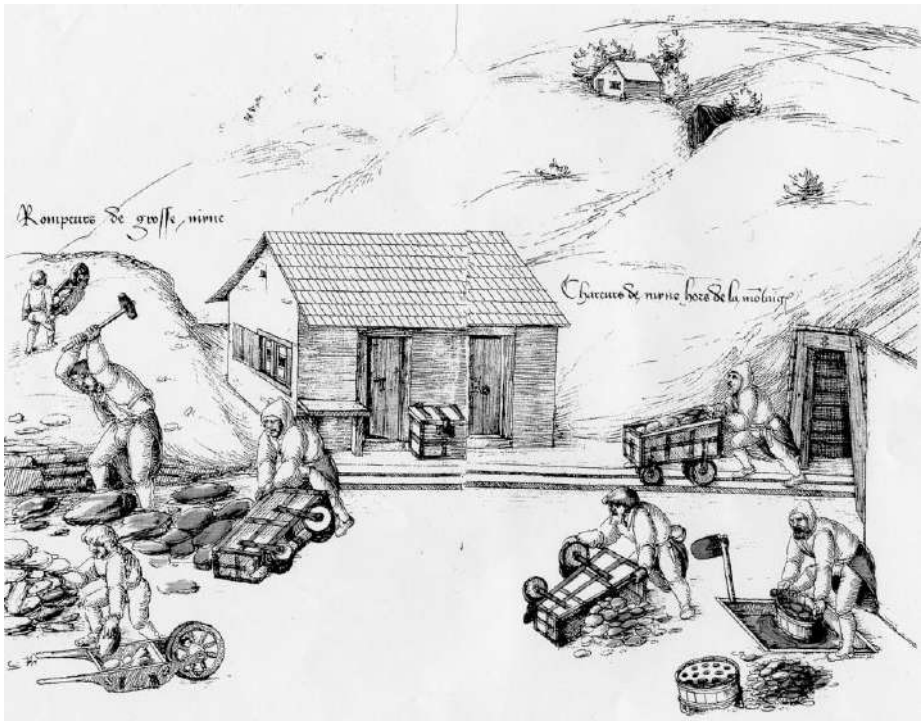
*En Alsacien : "A kend wagla" veut dire "bercer un enfant" (c.p. de R. Baecher).

Ces quelques considérations de langage, propres à la région Vosges - Alsace, suffiraient à elles seules pour expliquer cette transposition. Mais alors, pourquoi n'a-t-elle pas vu le jour, ailleurs qu'en pays minier ?

En Allemand, Wägelein signifie « petite voiture ». Or les « chiens de myne », chariots qui circulaient dans les galeries étroites de l'époque (55 - 60 cm), ressemblaient plus à des berceaux qu'à des chariots routiers en raison de leur taille, comme le montrent bien les gravures de Heinrich Gross réalisées au début du XVI^{ème} siècle [fig ci-dessous]. Pourtant, ces « chiens de myne » bien bardés de fer, étaient sûrement construits par des charrons...! Cette remarque rejoint sans doute la pensée de Neil Ann Levine-Stucky.

Tout ceci montre une convergence multiple de significations entre les termes germaniques et français, qui explique de façon logique, la transposition patronymique WAGLER=BERSE à La Croix-aux-Mines**.**

François-Xavier Deloye



Cassage du minerai. Sortie du Minerai

LE TRAVAIL DU DIMANCHE CHEZ LES ANABAPTISTES (XVI^{ème} - XVIII^{ème} SIECLES)

Il est parfois des sujets qui prennent consistance et se dessinent petit à petit, au fil des années. Celui que nous présentons en fait partie. Notre attention fut éveillée par le nombre de références à des anabaptistes surpris en train de travailler le dimanche. Celui-ci peut surprendre l'historien et aller à l'encontre d'idées reçues. Comment, en effet, peut-on imaginer que dans le milieu anabaptiste-mennonite empreint de piété, le dimanche, "jour du Seigneur" ne soit pas observé comme un jour tout particulier, strictement respecté selon l'enseignement des commandements du décalogue ? Son respect comme celui des jours de fête se devait de l'être au moins autant que chez leurs voisins des autres confessions chrétiennes. Il s'agit pour nous de relater des faits historiques et de s'interroger : les anabaptistes étaient-ils plus ou moins respectueux du dimanche que les autres ? Comment comprenaient-ils le commandement d'observer le jour du sabbat ? A notre connaissance un tel sujet ne fut pas abordé avec suffisamment de sérieux jusqu'à aujourd'hui[1], lacune que nous allons tenter de combler.

Pour progresser nous citerons des faits, en dresserons un état, puis tenterons une première analyse.

Des sources très diverses nous renseignent, essentiellement juridiques, parfois ecclésiastiques faites de condamnations et de rapports. En effet, au fil des siècles des exemples qui montrent les anabaptistes à l'ouvrage le dimanche ou les jours de fête sont signalés çà et là. Bien entendu il ne s'agit pas d'une attitude systématique, mais cependant suffisamment documentée pour éveiller l'attention. La réaction des instance religieuses locales, là où elles étaient fortement représentées, relayées ensuite par les autorités, ne se fit communément pas attendre. Elles se montrèrent bien déterminées au rappel à l'ordre pour dissuader de telles pratiques. Ces affaires se terminèrent bien souvent par des condamnations exemplaires et la plupart du temps sous la forme d'une lourde amende.

Les sources archivistiques proviennent de l'ensemble de l'espace où se trouvaient les Frères Suisses. S'il s'avère que la concentration des cas survenus en moyenne - Alsace et dans l'Outre - Forêt semble la plus importante, c'est que les recherches furent plus intenses dans ces zones[2]. Elle n'est peut-être pas forcément significative.

Rapport chronologique des faits concernant tous des anabaptistes ; le premier groupe de citations se rapporte à un non respect des jours de fêtes :

Nous indiquons l'année durant laquelle le fait est rapporté ; puis nous faisons apparaître dans l'ordre le jour de fête concerné, suivi du lieu de l'événement et de la raison qui a conduit aux sanctions disciplinaires.

1569, dimanche et lundi de Pentecôte, Wintzenheim, couper du bois[3]

---

[1] Hormis un simple constat présenté par Elisabeth Weinling dans son mémoire de maîtrise non publié intitulé Les anabaptistes d'Outre-Forêt, 1700-1871, aucune étude sur ce thème, ancienne ou récente, ne fut portée à notre connaissance. Une lacune que nous nous efforçons de combler.

[2] Il serait par exemple intéressant de vérifier si en Lorraine des faits semblables sont également signalés.

[3] ABR- H2713 Wangen **1569**. Le pasteur du lieu se plaint lors de la "Kirchenvisitation", de la visite des paroisses par la hiérarchie religieuse, de ce que l'anabaptiste Hans Hagenauer "hat uffen den h. pfingstag heßlin reiffstecken (bois pour tonneaux, des douves ?) im wald gehauwen und

1651, jour de Noël, Sainte-Marie-aux-Mines, fouler une pièce d'étoffe au moulin (le personnage est un diacre de la communauté en 1660)[4]

1689, mardi de Pâques, Sainte-Marie-aux-Mines, travail[5]

1689, mardi de Pâques, Sainte-Marie-aux-Mines, conduite d'un chariot à Sélestat[6]

1696, jour de fête, La-Petite-Lièvre, travail[7]

1699, jour de fête, Weiler, Bas-Rhin, utilisation d'un métier à tisser[8]

1763, lundi de Pentecôte, Outre-Forêt, fauchage de l'herbe[9]

1766, Saint Barthélémy, Outre-Forêt, fauchage de l'herbe[10]

1768, St Pierre et Paul, Outre-Forêt, engrangement du foin[11]

Quelles peuvent être les raisons de cette apparente insoumission ?

Tout d'abord et simplement l'ignorance des fêtes du calendrier comme le déclarent ceux de Weiler en 1699. On sait que les anabaptistes avaient peu d'estime pour certaines fêtes. Celles-ci, inscrites dans le calendrier et les coutumes catholiques et protestantes, ne reçurent que peu d'écho auprès des anabaptistes qui y voyaient des pratiques anciennes non prescrites par la Bible et qu'ils ne partageaient pas. Leurs habitats très isolés et le retrait qu'ils avaient par rapport à la vie des communes ont pu renforcer leur ignorance à l'égard de l'observation de ces fêtes.

Mais on ne peut pas exclure tout à fait, dans certains cas, une forme de provocation, même si ces exemples sont très rares. Ce sont là surtout de jeunes enfants et des adolescents qui sont concernés, sans doute peu conscients des conséquences possibles de leurs gestes et paroles. Dans le Ried par exemple, "des anabaptistes...négligent de lever leur bonnet" lorsqu'ils croisent le curé et ont quelquefois des attitudes et des mots arrogants envers les catholiques[12]. En 1780, le curé de Delle le souligne : "On en a vu qui, pour jeter le ridicule sur nos cérémonies Saintes, se servoient des termes de faire la procession quand ils abreuvoient leur bétail ou qu'ils conduisoient leurs vaches à la montagne."

Hormis ces deux seuls cas connus, la précarité de leur situation incitait plutôt les anabaptistes à une grande prudence dans leur rapport à autrui.

---

uff dem folgenden montag allererst heimgetragen", a coupé du bois en forêt.

4 AHR- E 1983 **1651** Bertram Habich condamné à 2 livres d'amende pour avoir "ein Stück Tuch in der Walckhmühle gewalket" (fouler du tissus au moulin) le jour de Noël.

5 AHR- 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. **1689** -Reçu de Bertram Habich (fils) pour avoir travaillé le mardi de "Pasques" de l'année 1689 (2 francs 6 gros)

6 AHR- 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. -Reçu de Rudolph Houser pour avoir été avec son chariot à Sélestat le mardi de "Pasques" (2 francs 6 gros)

7 AHR-16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. **1696** -Reçu d'un anabaptiste à la grange du sieur Richard pour avoir travaillé un jour de "feste 10 francs 6 gros".

8 Archives Weiler, P-V. Magistrat tome 12, p.139, relevés par Clément Striebig. Les anabaptistes de Weiler (67) son accusés d'avoir travaillé sur trois métiers à tisser un jour de fête (le mardi 19 mars). Déclarant qu'ils ignoraient que ce fut jour de fête, ils furent néanmoins condamnés à une amende de 3 pfennigs.

9 Archives de Weiler, P-V Magistrat tome 38, p.258. Peter Schantz du Langenberg est condamné à une amende de 3 livres et 12 sols car sa servante a fauché de l'herbe le lundi de Pentecôte ""wieder das Kirchen so wohl als obrigkeithliche gebott" (en dépit des lois de l'Eglise et des autorités).

10 Elisabeth Weinling, Mémoire de maîtrise : Les anabaptistes d'Outre-Forêt, 1700-1871, en page 123 : **1766** Peter Schantz du Langenberg et V. Roggi de Weiler, leurs domestiques et leurs enfants fauchent l'herbe le jour de la Saint-Barthélémy.

11 Elisabeth Weinling, Mémoire de maîtrise : "Les anabaptistes d'Outre-Forêt,1700-1871", en page 123 : Caspar Joder du Germanshof rentre du foin le jour de la Saint-Pierre-et-Paul.

12 Voir Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis 8-1989, p.40s., notre article sur Ohnenheim, le curé se plaint à son abbé du comportement irrévérencieux des anabaptistes en 1674.

Leurs activités durant ces jours particuliers du calendrier ont également pu constituer pour eux une manière de marquer une différence.

Venons-en au second groupe d'événements qui concerne précisément les anabaptistes condamnés pour leur activité de travail du dimanche :

1532, St Gall (Suisse), 3 femmes et un homme, travail[13]

1594, Wintzenheim, coupe de bois dans la forêt[14]

1637, Zurich, un homme et une femme pour avoir désacralisé le dimanche (entheiligen den Sabbath)[15]

1662, Kunheim, faire commerce, acheter et vendre[16]

1693, Steffisburg, transport de marchandise[17]

1696, La Petite Lièvre, pour travail le dimanche[18]

1699, Riedselz, travail le dimanche et aussi les jours de fêtes[19]

1701, Sainte-Marie-aux-Mines, trois amendes pour travail le dimanche[20]

1704, Sainte-Marie-aux-Mines, mener les cochons dans la forêt[21]

1704, Sainte-Marie-aux-Mines, travail sans autre précision[22]

1709, Neuchâtel, travail[23]

1722, Sainte-Marie-aux-Mines, réglementation du fonctionnement de la forge le dimanche[24]

1742, Outre-Forêt, récolte de châtaignes[25]

---

13 QGT H. Fast, Ostschweitz II, 1973, p.459. Du 9 avril **1532** : "Geldstraffe für Galles Berlin de St Gallen, wegen Sonntagsarbeit. 5 Sz". Autres peines pour la même raison le 29 avril **1532** pour trois femmes à St Gall.

14 AHR, 1E 75-47 (Wintzenheim) **1594** Authein (Anton) Herdtwach(ter) der Widerteüffer pessert wegen das er am Sontag in Wintzenheim pan, holz gehawen 4 florins (d'amende) (information communiquée par Gérard Munch-Hegenheim). Cité aussi par Scherlen in Perles d'Alsace, article Wintzenheim, p.9, "Anton Herdwachter der Widertäufer wegen Sonntagsentheiligung gestraft".

15 Ottius, p.264 En **1637** Ulrich Schmid tout comme Verena Widmer sont accusés d'avoir "entheiligen den Sabbath".

16 AHR, 18J 566 Kirchenvisitation **1662** à Künheim. Les A. vendent et achètent le dimanche.

17 Chorgerichtmanual 6, Steffisburg **1693**. La femme de Isaac Kauffmann "meister der Teüffer" accompagnée de Anthoni Blatter "ist den Kirchenleüthen begegnet und schämlich den Sabbath entheiliget" en ce qu'elle transportait une lourde charge de Schangnau au Strichelberg distant de 6 heures. Après un séjour en prison, le compagnon de Jacob Amann, Isaac Kauffmann, sera quelques années plus tard à Montbéliard.

18 AHR, 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis en **1696** "Reçu d'un anabaptiste à la grange du sieur Richard pour avoir travaillé un jour de feste 10 francs 6 gros". Parmi la bonne dizaine de familles anabaptistes vivant en ce lieu se trouvait également un certain Jacob Amann.

19 En **1699**, le curé François Auguste Aesch de Riedselz se plaint que les 11 familles anabaptistes (65 personnes) nouvellement établies dans sa paroisse "ne respectent aucun dimanche, ni les jours de fête, mais qu'ils travaillent provoquent ainsi l'irritation et le scandale des habitants." ("..durch Einflanzung des Herrn Belgrois in der Dorfschaft Riedselz, sich allbereits einfinden bei die elf Haushaltungen deren Wiedertäufern, und also werden fünfundsechzig Seelen derselben Wiedertäifer gezählet, welche von Tag zu Tag sich vermehren ; daß ihnen die Katholiken müssen weichen**, keinen Sonn- und Feiertag halten sie, sondern mit größtem Ärgernis und Skandal der katholischen Einwohner schaffen sie...."** (Paul und Otto Schowalter, Mennonitischen Geschichts-Blätter, 1976, p. 69).

20 AHR, 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. La raison exacte des amendes n'apparaît pas explicitement dans le texte, mais elle est sous-entendue par rapport aux peines prononcées le même jour. Les trois anabaptistes, "ceux de la Grange de Monsieur Fattet, de la Grange Morise, de la maison Jacquot" durent s'acquitter d'une somme totale de "21 francs et 22 gros".

21 AHR, 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. " Reçu d'un anabaptiste pour avoir mené des cochons un jour de dimanche pour amende de 30 sols remis à Monsieur le Curé".

22 AHR, 16G Sainte-Marie-aux-Mines. Comptes de fabrique de l'église Saint-Louis. " Reçu des mains de M. Vincent Maître d'Escolle une amende qu'un anabaptiste lui a remis, car il avait travaillé un jour de dimanche".

23 Charly et Claire-Lise Ummel, "l'Eglise anabaptiste en pays neuchâtelois" p.34 : **Vers 1709** certains anabaptistes sont accusés de travailler ouvertement le dimanche dans le Val-de-Ruz.

24 AHR, 1E83-195. Le représentant de l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines signe un bail en date du 4 mai **1722** avec Heinrich Goldschmidt, "Waffenschmidt" (taillandier) pour 18 ans, pour des biens de l'église situés à proximité comprenant un moulin, une maison et l'écurie. Une des conditions était que durant les services religieux les marteaux soient à l'arrêt ("Hammer stillstehen"). Qu'en était-il du reste de la journée ? Le bail fut prolongé en 1741 pour 18 années.

1750, Foussemagnes, travail "parfois" le dimanche[26]

1769, Outre-Forêt, fauchent de l'herbe et rentrent les charrettes[27]

1769, Outre-Forêt, s'occuper du jardin[28]

1780, Saales, travail publique le dimanche[29]

Cette longue liste n'est bien sûr pas exhaustive ; bon nombre d'autres cas peuvent s'y ajouter. Mais elle suffit à elle seule pour qu'on s'y arrête.

Ce sont pour l'essentiel des travaux d'extérieurs. A l'évidence, certains n'étaient visiblement pas très urgents et auraient pu être effectués à un autre moment. Que dire des travaux d'intérieur passés le plus souvent sous silence comme par exemple le tissage, activité très prisée par les anabaptistes. Elle avait l'avantage de ne pas être visible, donc de ne pas trop attirer l'attention.

Pour leur défense, les anabaptistes se retranchent parfois derrière des dérogations qu'on leur avait accordées comme celle obtenue par Caspar Joder, mettant ainsi leur protecteur en porte-à-faux. La condamnation qui s'en suivit porta cette fois-ci non pas sur le travail, mais sur des échanges verbaux rugueux que le fils eut avec le garde champêtre, ce qu'il nia.

Durant les années de persécutions, tant en Suisse qu'en Alsace, les rencontres clandestines avaient bien souvent lieu de nuit. Celles du samedi au dimanche matin étaient privilégiées[30]. En Suisse, afin de ne pas paraître suspect, l'obligation de paraître à l'office du dimanche était pour les anabaptistes une question essentielle de survie. Toute la population était scrupuleusement contrôlée[31]. Les absences notés, donnaient lieu dans un premier temps à un simple rappel à l'ordre ; à l'étape d'après, le contrevenant faisait partie des suspects. Rappelés alors à nouveau à l'ordre, il est convoqué et interrogé par le Consistoire. Si son anabaptisme était démontré, il étaient signalé au Conseil pour que s'engagent les poursuites.

La quête des explications relatives au travail dominical, s'arrêtera également à la périodicité des rencontres anabaptistes qui se déroulaient en général seulement tous les quinze jours laissant ainsi un dimanche sur deux sans occupation. On peut d'ailleurs s'interroger sur cette fréquence bihebdomadaire. Cette pratique est une caractéristique des anabaptistes, mais son origine n'est pas vraiment établie. Elle est une constante largement documentée du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle en Europe. Elle se pratique toujours en Amérique chez les Amish. L'éloignement des membres des lieux de culte est-il la seule cause de cette rencontre toutes les deux semaines ?

---

25 Elisabeth Weinling, Mémoire de maîtrise : Les anabaptistes d'Outre-Forêt, 1700-1871, en page 123 : **1742**, les anabaptistes du Germanshof récoltent des châtaignes de dimanche.

26 L'abbé Behra in Les trois Montreux, 1929, Alsatia. En **1750**, le procureur fiscal de Fontaine déclare à l'évêque que les anabaptistes travaillent parfois le dimanche. A Foussemagne, le maire du lieu est encore plus précis, disant : "un anabaptiste travaille secrètement le dimanche".

27 Elisabeth Weinling, Mémoire de maîtrise : Les anabaptistes d'Outre-Forêt, 1700-1871, en page 123 : **1769**, les domestiques de Caspar Joder fauchent de l'herbe et en rentrent cinq charrettes un dimanche.

28 Archives Weiler, P-V. Magistrat tome 43, p.205-206, relevés par Clément Striebig (non publiés). La femme de Daniel Wolf de la ferme St Germain pour avoir ramassé un plein panier de fèves qu'elle est allée vendre le lendemain.

29 En **1780**, deux anabaptistes de Saales sont punis pour avoir travaillé publiquement les jours de dimanche, et ont été mis l'un à six, et l'autre à neuf livres d'amendes destinés à l'église (catholique). La cote de ce texte sera publiée lorsque nous aborderons une étude sur le recensement de 1780.

30 Des exemples sont signalés à Riquewihr, Ingersheim et Wintzenheim en 1572. Rennefahrt, 1960, Sammlung Schweizerischen Rechtsquellen, p.465. Pour **1693** : à Berne les anabaptistes se rencontrent le samedi et s'en retournent chez eux le dimanche matin.

31 Les "Rathsmanualen" et les "Chorgerichtsmanualen" de Berne en recèlent de multiples exemples tout au long du XVII. et au début du XVIII. siècle.

Pour illustrer ce fait, nous avons le témoignage de Jacob Ober. Il déclare lors d'un interrogatoire difficile qu'il eut à subir à Bâle en 1684 : "Ils se rassemblent en général toutes les deux semaines le dimanche à Baldenheim"[32]. Outre le fait que c'est en toute légalité qu'ils pouvaient se réunir le jour et aux heures communément pratiquées par les autres confession chrétiennes, cette fréquence montre la dissociation entre le culte proprement dit et la notion de dimanche sacré.

Une autre explication peut être mise en rapport avec leur amour du labeur. Celui-ci les a-t-il rendus oublieux ou aveugles ? Les anabaptistes ont-ils cédé à la suractivité?

On ne peut pas non plus, sur la base des témoignages, exclure la possibilité de chicaneries, de médisances à l'égard des anabaptistes, de la part de gens qui ne leur voulaient pas que du bien et qui trouvaient par là des moyens de les inquiéter. D'autres personnes que les anabaptistes ont été condamnées pour les mêmes raisons comme le mentionne Adam, l'historien de la Réforme[33]. Il mentionne la punition sévère infligée à un protestant coupable d'avoir gaulé des noix durant le sermon. Peut-être fut il autant puni pour ne pas avoir participé à l'office que pour le travail lui-même.

Ces activités sont elles à mettre à l'actif d'accidents de comportements individuels ou s'agit-il de manifestations révélant des convictions plus profondes ?

Si cette étude devait se limiter aux seules exemples juridiques, notre analyse des causes réelles serait bien périlleuse. Les témoignages plus précis nous guideront :

Le curé de Riedseltz, parlant des anabaptistes, dit en 1699 : "keinen Sonn- und Feiertag halten sie" (ils ne respectent aucun dimanche ni aucun jour de fête), le maire de Foussemagne affirme en 1750 : "un anabaptiste travaille secrètement le dimanche" ; enfin, le curé de Saales constate en 1780 que "des anabaptistes travaillent publiquement les jours de dimanche". Ce sont autant de témoignages convergeants provenant de diverses époques et qui pour le moins témoignent d'une pratique habituelle.

Un petit aperçu historico-théologique peut à ce stade être utile. L'observation rigoureuse du dimanche tel qu'il est connu dans les Assemblées Mennonites actuelles a particulièrement été l'effet des Puritains anglais, durant les années 1570[34]. Cela a, en Angleterre et partout où cette pensée a été exportée, contribué à creuser le fossé avec d'autres chrétiens, Anglicans etc. Une observation scrupuleuse du dimanche a, dans les régions dont nous parlons, d'abord été promue par le Piétisme à partir de 1700, par le Baptisme et le Méthodisme durant le XVIIIe siècle et enfin par le mouvement revivaliste souvent d'origine anglaise durant le XIXe siècle et plus récemment par les mouvements Pentecôtistes. La littérature du Piétisme a surtout été utilisée chez les anabaptistes durant " le deuxième quart du XVIIIe siècle " et encore, celle-ci s'est introduite lentement[35]. L'utilisation par les prédicateurs de livres de prédications tenant scrupuleusement compte des fêtes du

---

32 Archives cantonales de Bâle. Cote actuelle du document: Criminalia 1B,01. - cité avec compléments dans Souvenance Anabaptiste, n°10-1991, p.88, notre article sur Baldenheim.

33 D. Johann Adam, "Evangelischen Kirchengeschichte der elsässischen Territorien", Heitz, Strasbourg, 1928, p. 542. "Das Baldenheimer Gerichtsbuch berichtet, daß am 2 September 1721 ein Bürger mit 5 Schilling bestraft wurde, weil er am Sonntag während der predigt Nüsse abgemacht"

34 Sur la question, voir Richard Greaves, *The Origins of English Sabbatarian Thought*, dans Sixteenth Century Journal XII. N° 3 (1981, pp. 19-34 et Keith Sprunger, *English and Dutch Sabbatarianism and the Development of Puritan Social Theology (1600-1660),* dans Church History, American Society of Church History, March 1982, pp. 24-38.

35 Robert Friedmann, Mennonite Piety Through the Centuries, its Genius and Its Literature, Mennonite Historical Society, Goshen College, Indiana, 1949, p. 155.

calendrier ecclésiastique remonte à cette période[36].

Il est donc légitime de se demander les raisons d'un tel silence relatif à l'observation du dimanche comme sabbat chez les anabaptistes Frères Suisses qui nous intéressent. La solution serait-elle alors que les anabaptistes ne considéraient pas le dimanche comme le sabbat ? Il nous faut revenir à la position de quelques ténors de la Réforme avant de relever quelques indices dans la littérature de piété anabaptiste avant de conclure.

Jürgen Kaiser a récemment analysé la question de la compréhension du sabbat au début de la Réforme[37]. Ce n'est pas notre objectif de résumer les différentes positions, mais une meilleure compréhension du sabbat spirituel chez les réformateurs Luther, Carlstadt, Zwingli et Schwenckfeld s'avère fort utile pour l'approche de notre problématique. Ne s'appuyant que sur la Bible et non sur la tradition, ces réformateurs ont réinterprété le troisième (ou quatrième) commandement et en ont retenu le sens essentiellement spirituel. Nous y apprenons que Luther a exploité l'analogie entre sabbat et passivité de l'humain dans l'obtention de son salut. Carlstadt, l'un des pères de la réforme radicale a également, dès 1524, poursuivi cette idée d'un sabbat qui doit être sanctifié tous les jours et qui exprime le mieux le sabbat éternel (cf. Esaïe 66:23) du Royaume de Dieu, mais en l'approfondissant ; chez lui par exemple, l'interdiction des images est un absolu également valable pour les lieux de cultes et le troisième commandement relatif au sabbat est interprété d'une manière intériorisée mais avec des répercussions pratiques plus importantes encore que chez Luther. Par le sabbat il a cherché à pratiquer la "Gelassenheit" (vertu de l'abandon confiant dans le Dieu tout puissant et aimant) pour une meilleure sanctification de l'Eglise. Chez le spiritualiste Schwenckfeld le sabbat perd tout caractère normatif sur la plan extérieur : il n'est plus un nombre, mais devient attitude permanente[38]. Le silésien ne cherche plus ce que le 3e commandement préfigure, mais ce par quoi il est remplacé : le Royaume intérieur de Dieu.

Nous constatons que les anabaptistes ont gardé jusqu'au début du XVIIIe siècle l'approche très figurative du sabbat telle que les premiers réformateurs l'ont compris. Suite à Luther, et notamment à son traité *Des bonnes œuvres* (1520), le commandement du sabbat reçoit généralement chez les réformateurs une interprétation d'abord spirituelle : l'homme en Jésus-Christ jouit d'un sabbat éternel qui doit être célébré quotidiennement et sans arrêt ; son vrai sens est le repos intérieur en Christ, et son corollaire, la sanctification, c'est à dire s'abstenir de pécher et laisser agir Dieu en soi. Le dimanche tire son importance non du sabbat, mais du lien qu'il a avec la Parole de Dieu et donc la sanctification et le bienfait du repos hebdomadaire. Bucer a plutôt vu l'observation du jour chômé le dimanche comme un effet de l'amour du prochain, car ce jour permet justement le repos et le " Gottesdiensttag ", le jour de culte. Chez Zwingli, le Christ comme Seigneur du sabbat, n'est lié à aucune circonstance

36 Un petit exemple est l'utilisation par Hans Bächer de l'Evreuil du Himmlische Seelen=Speiss, Oder Erklaerung der Sonn=und=Festtaeglichen Evangelien durch das gantze Jahr..., Bâle, Von Mechel, 1774.

37 Jürgen Kaiser, Ruhe der Seele und Siegel der Hoffnung. Die Deutungen des Sabbats in der Reformation, Göttingen, Vandenheock & Ruprecht, édité par Adolf Martin Ritter, Forschungen zur Kirchen- und Dogmengeschichte, vol. 65, 1996, 319 pages.

38 Il avait écrit en réponse au traité d'un sabbatiste Oswald Gklaidt, et sur la demande de Wolfgang Capito de Strasbourg, un traité Vom christlichen Sabbath und underscheid dess alten und newen Testaments (1er janvier 1532).

extérieure, comme les lieux et les temps[39], et nous retrouvons sans étonnement les accents que vont perpétrer les Frères Suisses. La date et le lieu, sont du ressort de la convention humaine, soit " ceremonisch ". Pour les anabaptistes, l'expérience de conversion est une entrée dans le sabbat spirituel de Dieu et celui-ci doit être maintenu par une vie de communion et d'obéissance authentique avec Dieu. Certains docteurs de la réforme, plutôt au XVIIe siècle, ont toutefois essayé de légitimer bibliquement l'observation du sabbat comme étant un simple déplacement au dimanche.

Pas une allusion au sabbat, dimanche, dans les premiers documents propres aux Frères Suisses[40]. Ces documents sont unanimes : ces chrétiens se savent " dans la dispensation du Saint-Esprit ", c'est à dire dans la nouvelle alliance dans laquelle " tout se fera... selon le commandement et l'usage du Seigneur et de ses apôtres ; on n'y changera ni transformera rien... contrairement à ce qui se fait chez les Antichrist et les fausses célébrités "[41]. Mais comme il n'y a pas de commandements clairs relatifs au sabbat dans l'enseignement du Christ et des apôtres, le commandement de l'Ancien Testament prend une interprétation strictement spirituelle, c'est à dire en rapport avec l'union mystique et pratique des chrétiens avec le Christ. L'étude plus récente des positions anabaptistes de la deuxième moitié du XVIe et du XVIIe siècle dans la haute vallée rhénane montre que la pensée de Marpeck par exemple est également allée en ce sens et a influencé la pensée et la pratique des Frères Suisses. Nous livrons, car il nous semble représentatif, un extrait relatif au sabbat tiré d'une lettre envoyée en 1531 par l'anabaptiste Pilgram Marpeck aux Frères Suisses[42] :

« Toute fausse doctrine, superstition, idolâtrie et amour de soi sont des fruits du péché contre le commandement de croire en Dieu... Le troisième commandement : Tu tiendras le sabbat pour saint, c'est à dire le septième jour. Il s'agit de la loi cérémonielle, en vigueur jusqu'à la venue en chair en ce monde, de Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Il est le Seigneur du sabbat de Dieu son Père céleste, et il l'accomplit tout entier. Si une personne ne cherchait qu'à travailler pour elle-même durant sa vie entière, même jusqu'à sa mort, qu'elle n'arrêtait jamais d'agir, elle n'observerait pas le sabbat de Jésus-Christ le fils de Dieu. // A la fois ceux qui ne travaillent pas et ceux qui chôment enfreignent en réalité le sabbat. Le Fils de Dieu a établi pour toute chair et pour tout sang la célébration et l'obéissance jusqu'à la mort, oui, jusqu'à la mort de la croix. Quiconque cherchera à se sauver lui-même trouvera la mort (Mat. 16:25), et quiconque perdra sa vie la retrouvera. Voici le sabbat qu'observent les enfants de Dieu, et pour lequel ils règnent avec Christ. Car leur chair et leur sang, avec toutes leurs convoitises et avec toutes leurs œuvres pécheresses doivent rendre un culte au Christ [Romain 6], même jusqu'à la mort. Il ne s'agit pas d'une référence au travail physique nécessaire à la vie, sinon nous ne pourrions ni manger ni boire, ni ne pourrions nous vêtir. Quiconque enfreint ce sabbat est ôté du peuple.

La célébration littérale du sabbat peut toutefois être bonne, à condition qu'elle soit faite dans la liberté de l'Esprit et ne soit pas

39 Jürgen Kaiser, Ruhe der Seele..., p. 107-108, qui renvoie à Zwingli, Werke, Bd. 1, p. 100, 16-19; 101, 1-24; Bd. 2, p. 246, 9-247, 12. Les développements faits par Zwingli sont faits en rapport avec la question du jeûne et des jours de fêtes.

40 Voir Jean Séguy, Les assemblées Anabaptistes-Mennonites de France, Mouton, Paris-La-Haye, 1977, pp. 299-323.

41 Extraits de la discipline de Scharnschlager (1528-1534), cf. Jean Séguy, op. cit., p. 313.

42 Pilgram Marpeck, The Writings of Pilgram Marpeck, traductions et édition par William Klassen et Walter Klaassen, Herald Press, Kitchener, Ontario et Scottdale, Pennsylvanie, 1978, pp. 338-9.

liée par une loi spécifiant les temps, l'état et les personnes. Dans le cas contraire, ce n'est pas un culte rendu à Dieu et la motivation n'est pas l'amour du prochain, ce qui constitue le vrai culte.

Mais on accepte la tyrannie du temps. Toutefois, Jésus-Christ l'a déjà accompli, et ainsi, nous devrions régner en dehors du temps. Si nous nous lions à l'Etat, nous ferons que le royaume de la terre régnera sur l'homme alors qu'en fait, par Christ en patience, l'homme est seigneur de toute la terre. Si nous le lions à une personne, par exemple à des saints décédés à cause de leurs oeuvres méritoires, nous lions la vie à la mort, car je ne peux être sauvé par les oeuvres de quelqu'un d'autre. Seul le Christ, le Fils de Dieu et le Fils de l'Homme, est le temps, l'état et la personne de la vraie célébration du sabbat pour Dieu, et pour le prochain, dans l'amour glorieusement libre de Dieu le Père et pour les siens. Voici brièvement les arguments contre ceux qui veulent à nouveau introduire le sabbat corporel. Jésus-Christ est le Seigneur de tout commandement cérémoniel à la fois de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se réfère à la vie matérielle de l'homme. Les nouvelles cérémonies du Christ (l'enseignement, le baptême, la cène, le lavement des pieds, l'imposition des mains) sont commandés par le Christ, le Seigneur, afin d'être un témoignage et une révélation de chaque coeur envers son prochain ; ces nouvelles cérémonies doivent être le témoignage d'un amour véritable de telle sorte que nous puissions tous prendre part à la même grâce, à la même paix et au même amour ».

Citons toutefois deux originalités qui ne vont pas du tout dans le sens de la pratique des anabaptistes Frères Suisses : la première indique qu'il a existé des anabaptistes sabbatistes, c'est à dire partisans d'un sabbat à observer le samedi, au début de la réformation, essentiellement vers la Moravie. Ils avaient en général une autre approche de l'Ancien Testament ; la seconde est une explication cherchant à justifier le sabbat reporté au dimanche.

Dans les années 1530 en Moravie et en Silésie, apparaît un mouvement attaché au respect du sabbat du samedi. Luther combattit cette idée à partir de 1538. Il s'agit pourtant bien plus dans ce mouvement qu'un simple attachement à la lettre de l'Écriture, car le mouvement en question ancre sa pensée à la manière de Hans Hut, dans une attente millénariste et apocalyptique de la fin des temps[43], le huitième jour. Le sabbat est là en rapport avec l'attente du règne définitif du Christ et ne cessera qu'une fois celui-ci pleinement en place. Oswald Glaidt de Cham au Palatinat et Andreas Fischer[44] sont les théoriciens de cette pensée. Malheureusement nous ne connaissons leur pensée qu'au travers de ceux qui l'ont réfutée : Schwenckfeld, Capiton, Luther et Krautwald. Pour Glaidt, " tant que nous ne serons pas entrés dans le repos éternel, nous devons observer le sabbat ", car ce dernier est le " sceau pour le jugement et ainsi un signe de l'élection "[45].

Parmi les anabaptistes du début, signalons Balthasar Hubmaier cherchant à justifier l'observation du sabbat le dimanche, disant qu'il y avait un décalage d'une journée dans la semaine du fait que selon Josué

---

43 Jürgen Kaiser, Ruhe der Seele..., p. 183. Dans cette perspective "le sabbat spirituel est identifié avec un sabbat eschatologique éternel et pur, et doit ainsi, tant que le siècle présent durerait, être maintenu tel qu'il a été commandé... En d'autres mots, au regard de l'attente imminente concrète, le sabbat est à nouveau vétérotestamentaire sans toutefois devenir judaïque, car le salut reste lié au Christ, au Christ qui revient" (p. 183-184).

44 On se reportera au livre de Daniel Liechty, Andreas Fischer and the Sabbatarian Anabaptists. An Early Reformation Episode in East Central Europe, Herals Press, Scottdale, Pa, 1988 ; il s'agit également de tenir compte de quelques critiques que Jürgen Kaiser fait au dernier livre.

45 Jürgen Kaiser, Ruhe der Seele..., p. 202-4.

10:12s, le soleil était resté immobile durant une journée entière[46].

Voyons maintenant certaines affirmations explicites tirées de la littérature de piété typique des Frères Suisses. Tout d'abord, aucune mention du sabbat dans le texte de la *Concordance* des Frères Suisses. Mais une édition de 1659 nous montre, par les références bibliques citées en fin de volume, sous " Sabbath ", que les anabaptistes spiritualisaient ce commandement[47] en montrant comment le Christ relativise l'interprétation légaliste et l'accomplit en sa personne.

Les dix commandements ne sont pas méprisés, mais ils sont réinterprétés par ce qui se passe dans la Nouvelle Alliance, le tout étant concentré dans le repos des oeuvres trouvé dans le salut en Jésus-Christ.

En 1588-1589, Andreas Guth confirme encore explicitement cette interprétation, montrant que dans la prophétie de Jérémie 31, la nouvelle alliance était annoncée et que celle-ci aura la particularité de dépasser qualitativement l'ancienne conclue avec Israël et d'être inscrite dans les coeurs. Cette lecture dira Guth est d'ailleurs également faite par l'épître aux Hébreux au chapitre 8. La relation entre les deux testaments est vue comme la relation entre les deux alliances[48]. Il y a bien entendu un lien entre la question du rapport entre les Testaments et l'usage ou non de la contrainte par l'Eglise, car il faut puiser dans la législation de l'Ancien Testament pour justifier l'emploi de la force au nom du droit. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question.

Les effets sur les Frères Suisses des idées à la fois de Schwenckfeld et de Marpeck ont sans doute joué un rôle au cours des décennies. Jacob Mangold, l'anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines est qualifié de schwenckfeldien[49]. Il était contemporain de Balthazar Octavien Amyraut, auteur du document reproduit en annexe. Cette étude en elle même mériterait aussi d'être prolongée et approfondie. Les amish du début (au XVIIIe siècle) qui s'installèrent dans les mêmes lieux considéraient le dimanche comme un jour identique aux autres.

L'absence de débat relatif au sabbat-dimanche montre qu'au début les

---

46 Balthasar Hubmaier, Schriften, Quellen zur Geschichte der Täufer, Bd. 9 , Gütersloh ,1962, Gerd Mohn , Sources - Hubmaier - littérature, Gunnar Westin und Torsten Bergsten, p. 482s.

47 Concordans Buechlein Oder Zeiger der nahmhafften Spruech aller Biblischer Buocher Alts und Newes Testaments auffs kuertzest verfasset und zuosammen gebracht, Sampt einem ordentlichen Register am end dieses Buechleins, Jetst auff ein Newes fleissig uebersehen und in Truck verfertiget, sans lieu, MDCLIX (1659). Dans le livre, il porte un article sur le "Jour de l'Eternel ", mais ce n'est que dans un registre final supplémentaire, portant le titre " Zeiger der Heiligen Geschrifft ordentlich nach dem Alphabeth gestellt ", que nous trouvons, sous la mention " sabbath" une trentaine de références bibliques relatives à l'observation de ce jour : " Gen 2, Ex 16, 20, 23, 31, 34, 35. Lev 19, 23, 25. Num 15, 28. Deut 5. Es 56, 58, 66. Jer 17. Ezech 20, 22. 2 Esd 13. 3 Mach 15 Mat 12. Mar 2, 3, 6. Luc 4, 6, 13, 14. Joh 5, 7, 9. Act 13, 15, 18, 30. Gal 4. Col 2. Heb 4 ".

48 Andreas Gut (1588) dans son *"Einfaltig bekanntnus. An Burgermeister und Ratth der Statt Zürich was die ursach des grossen zwyspalts und zwytrachts sye under allen die sich Christy und des H. Evangeliums rümend."*: " Darum ob wol das nüwe testament in dem alten gegründet und das nüw durch das alt soll und muss bewisen werden, so hören wir doch das der tempel, das priestertum, die sitten und recht des himlichen tempels, ouch die verheisung gantz und gar ein anders, und vil des alten uffhören, und ein nüwes anheben soll, so dan etlichs uffhören, und ein nüwes anheben soll, etlichs aber verenderet und werend verbesseret soll werden, wie kan dan die geschrifft des alten testament den christen gelten wie des nüwen. Dan gilt der welt nach das letst testament vor dem ersten, wer wil dan nit glouben das das alt dem nüwen wychen, und das alt nach dem nüwen, (138)

das nüw aber nit nach dem alten, gericht muss werden.... (et au niveau de la page 139) Das alt testament hat ein üsserlichen gezwungnen Gottes dienst, sabat, sitten und Cerimonien, damit das gewüssen oder concientz beschwärt war, an statt, zyt und person gebunden. Das nüw aber hat einen nüwen Innerlichen, fryen und willigen Gottes dienst, im glöübigen und widergebornen herzen. ". Ce document d'influence marpeckite certaine se trouve sous la forme d'un recueil d'articles aux archives municipales de Zurich, cote EII, 443, pp. 121-197. Il fut transcrit en automne 1993, par Arnold Snyder de Conrad Grebel College, que nous remercions.

49 Jean Séguy, Les assemblées Anabaptistes-Mennonites de France, Mouton, Paris-La-Haye, 1977, p.129.

anabaptistes partageaient les premières convictions des réformateurs. Le débat n'a pas eu de retentissement majeur durant deux siècles, preuve d'une certaine unanimité parmi les " Frères ".

Sébastien Franck à Strasbourg[50] dès avant 1531 mentionne dans sa célèbre chronique une autre raison de la non observation du jour chômé du dimanche chez certains anabaptistes : la volonté de ne rien avoir en commun avec " le jour de fête de l'Antichrist ", soit le dimanche. C'est une raison qui avait déjà été invoquée par eux pour refuser le baptême des nourrissons et la cène comprise comme eucharistie. En effet, historiquement, c'est l'empereur Constantin qui a déclaré le dimanche, comme le premier jour de la semaine, jour national de fête vers 321 et le travail fut prohibé le dimanche vers 562. Ici nous voyons le lien au pouvoir de contrainte tellement typique de celui qui est considéré comme " l'Antichrist ". Il ne s'agit pas uniquement d'être réactionnaire, mais d'être mis à part tout entier pour Dieu seul, quitte à ne pas faire comme tout le monde.

Un siècle plus tard, en 1658, quelques années à peine avant l'adoption de la Confession de Foi de Dordrecht par les Frères réunis à Ohnenheim, le témoignage certainement le plus important provient du pasteur Amyrault[51] de Sainte-Marie-aux-Mines. Confronté à la présence d'anabaptistes dans la vallée, il rédige son catéchisme pour "instruire les uns de leurs erreurs, et prémunir les nostres contre ces ministres de Sathan, qui se transforment en ministres de Justice"[52]. Nous assistons à un curieux dialogue entre le pasteur et un anabaptiste repenti de Sainte-Marie-aux-Mines. Ce texte fut mis en forme par le pasteur afin de servir à convaincre les anabaptistes de leurs erreurs. Le fait même qu'Amyrault aborde ce thème dans son "catéchisme" montre que ce point de discorde était à ses yeux sérieux. Il met un soin tout particulier à démontrer ce qu'il appelle "la folie des anabaptistes". Rappelons que son prédécesseur Jean Le Bachelle avait une très bonne connaissance des anabaptistes "qui fréquentaient parfois ses prêches" et on peut penser qu'il connaissait très bien leur doctrine. Il a eu l'occasion par exemple de dialoguer avec Jacob Mangold[53].

Même s'il ne s'agit pas d'un témoignage direct des anabaptistes, il est le reflet de quelques unes de leurs pensées[54]. Les principales idées qui se dégagent sont les suivantes :

- les anabaptistes pensent "unanimement" que l'ancienne loi est abolie par les Evangiles.
- le septième jour était déjà sanctifié avant la Chute (par conséquent avant que Dieu ne punisse l'homme par le travail "à la sueur de son front"), ce qui dissocie l'un de l'autre.
- on honore également Dieu dans le travail.

50 Sebastian Franck, Chronica, Zeytbuoch und Geschychtsbibel von anbegunn biss inn diss gegenwertig M.D.xxxi. jar. ...(Balthasar Beck), Strassburg, 1531, p. ccccxlv.b "Certains des anabaptistes ont subit le martyr et se sont détachés, distingué (abgesündert) en ce qu'ils ne voulaient pas célébrer les fêtes à la gloire de l'Antichrist, d'autres personnes fêtaient d'autres jours que le dimanche, car c'est le jour de fête de l'Antichrist et (pour eux) il était de règle de ne rien avoir en commun avec les précédents, pas même les jours de fête".

51 AMYRAUT Balthazar Octavien (dit Admiraldus) né à Ansbach en Bavière en 1616 pasteur à l'église réformée de Bâle de 1637 à 1650, à Sainte-Marie-aux-Mines de 1650 à 1659 puis à Otterberg dans le Palatinat où il décède en 1659 (selon le Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, n°1, p.38 et M.J. Bopp, "Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsaß und Lothringen", 1959, Degener & Co, Neustadt a.d. Aisch).

52 Robert Baecher, *Sieur Adolphe Schmidt*, in Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis n°14-1995, annexe 2, p 53.

53 J. Bourgeois, L'Eglise de Saint Louis, lettre de 1643 de Jean Le Bachelle au pasteur Ferry publié in Revue d'Alsace 1904, p.492.

54 L'extrait concerné se trouve en annexe en fin d'article. L'intégralité de ce catéchisme fera l'objet d'une publication ultérieure.

Le travail du dimanche veut-il indiquer qu'un autre jour de la semaine était plus sacré, le samedi par exemple ? Les anabaptistes ont-ils été sabbatistes durant ces siècles ? Rien ne l'indique et nous l'aurions su le cas échéant ; il faut plutôt se tourner vers une concentration de l'accomplissement des lois de l'Ancien Testament dans le Christ selon Galates 3:19 à 4:7, Romains 14:5-9. Colossiens 2:16, Hébreux 4, passages bibliques que la Concordance (anabaptiste) mentionne également. L'observation du dimanche devient dès lors une simple convenance basée sur des coutumes et à l'époque plus qu'aujourd'hui, sur l'autorité du magistrat civil.

Ces pratiques d'activité du dimanche et des jours de fêtes ne sont documentées que jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Durant le XIXe siècle les peines de discipline ecclésiastique ne devaient plus être appliquées, ce serait une raison de la disparition des mentions de travail le dimanche ; mais nous pensons plutôt que le point de vue général des anabaptistes a évolué, sous l'influence du Piétisme, du Revivalisme et de l'avènement des différentes dénominations évangéliques d'origines anglophones (Méthodisme, Baptisme, Pentecôtisme, etc.). Le dimanche, peu à peu prit sa place comme " jour du Seigneur ", comme chez les autres chrétiens.

Un autre témoin tardif, mais intéressant, de l'évolution de la pensée en rapport avec le sabbat a été un livre souvent commandé par des mennonites d'Alsace de Heinrich Funck *intitulé Une restitution ou une explication de quelques points importants de la loi* [55]. Dans son 19e chapitre, il aborde la question du "grand sabbat". Il n'y consacre que 5 pages. Le sabbat y est présenté comme étant une préfiguration du grand sabbat qui viendra :

« Jésus qui est le début du sabbat, est venu pour exposer ce qu'est le sabbat dans toutes sa puissance, pour mener les hommes à nouveau à leur repos ; premièrement au niveau de l'âme... Jésus en se sacrifiant... est le corps du sabbat (Col. 2:16-17) afin que l'homme puisse avoir dans l'âme le repos du sabbat... ; deuxièmement, lorsque l'homme tombe à nouveau dans l'inquiétude (Unruhe) de l'âme, par son propre péché, il peut à nouveau, par Jésus obtenir le sabbat du repos de l'âme, en reconnaissant son péché, par une humble repentance et en amendant sa vie, dans une foi vivante et vivre en Jésus-Christ... ; mais cela demande également un repos dans le travail du péché, afin de ne plus l'accomplir " ... " il s'agit de sanctifier le sabbat de l'impureté du coeur " par le rejet de la convoitise du coeur et le don de sa vie. " C'est ainsi que l'on peut comprendre que le sabbat figuratif est accompli par Jésus dans le spirituel, et que le grand sabbat doive être observé quotidiennement, en Jésus,... et que l'on devrait quotidiennement comme des jours de fêtes cheminer vers le royaume céleste, dans l'être intérieur, dans son esprit et ses pensées... ". L'auteur s'élève contre ceux qui se vantent de la foi en Christ et qui vivent sous l'empire du péché, disant d'eux qu'ils ont " peu de promesses d'obtenir le repos éternel dans l'Ecriture Sainte, mais plutôt l'inquiétude (Unruhe), selon Mat. 12:32 ».

Cet écrit de Heinrich Funck, en 1763 est l'un des derniers témoins d'une approche du sabbat mettant l'accent sur la

[55] Eine Restitution oder Erklärung einiger Hauptpunkte des gesetzes. Wie es durch Christum erfüllet ist, und vollkommen vollendet wird werden an seinem grossen Tage ; nach Inhalt der heiligen Schrif, des Alten und Neuen Testaments. Aufgesetzet in 25 Theilen. Durch einen Lehrer des Alten und Neuen Testaments, in der Gemeine der Gläubigen in Jesum Christum, die man mit dem Beinamen nennet die Wiedertäufer oder Menonisten. Heinrich Funck. Citation de Matthieu 11:25-26. Verlegt und zum Druck befördert durch Heinrich Funcks hinterlassene Kinder. In Philadelphia im Jahr 1763, publié à Bienne en 1844. Impr. C. Hofmann. 533 pages. Les extraits sont pris des pages 288 à 291.

sanctification, l'attachement au Christ comme signifiant la totalité de ce que le commandement de sanctifier le sabbat signifie chez le anabaptistes. Il n'y a pas une ligne dédiée à l'observation extérieure d'un jour particulier dans la semaine et à sa casuistique. Mais les temps et l'esprit du temps dans lequel il écrivait étaient contre lui et il mena comme un combat d'arrière garde en voulant rappeler aux assemblées tant nord-américaines qu'européennes du XVIIIe siècle, les perspectives historiques qui furent celles des anabaptistes.

Certains seront au cours du XXe siècle également revenus tout près de la position des anabaptistes sabbatistes du début du XVIe siècle, ce sera le cas dès le début de notre siècle, en 1924, dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. En effet, le pasteur Réformé y met en garde ses ouailles contre les dangers que représentent la vision adventiste de sabbat. Il publie dans "l'Echo du temple" d'avril 1924 un texte provenant du pasteur Mary de Bischwiller (p.1 et 2 sur le sabbat). Il serait intéressant de voir combien de patronymes anabaptistes réapparaissent dans les communautés adventistes, sachant que les assemblées anabaptistes ont disparues dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines et de Villé dans l'entre deux guerres...

Conclusions.

Le débat sur le travail du dimanche est un thème d'actualité, il suscite bien des passions avec comme enjeu des considérations économiques, mais aussi profondément théologiques. Longtemps chez les anabaptistes, il s'agissait plus que de simplement obéir ou non à une règle. Les anabaptistes mennonites prennent dans leur grande majorité la défense de l'observation de la cessation de travail en ce jour, en témoigne la petite histoire très moralisatrice suivante[56] :

« A cette époque, les paysans sont encore nombreux à Bethoncourt, village du Pays de Montbéliard. Chacun veille à la tenue de son exploitation, à la robustesse de son troupeau et à la qualité de ses récoltes. Emile est de ceux-là, dur au travail, ne s'accordant aucun moment de repos. Si ses cultures sont prospères, il sait qu'il ne les doit qu'à lui-même. Aussi est-il dérouté par le comportement de Pierre, son voisin. Quelles que soient les circonstances, Pierre n'est jamais allé aux champs le dimanche. Même lorsque son foin coupé était sec et que la pluie menaçait, il n'a jamais attelé le cheval à la charrette pour ramener le fourrage à l'abri. Et plus d'une fois le foin a été abîmé par la pluie avant le lundi.

Cette constance de Pierre à observer le dimanche comme jour de repos est incompréhensible pour Emile. Bien sûr, il sait que c'est par souci de respecter la loi de Dieu. Mais enfin, le foin mouillé, ça devrait au moins faire réfléchir. Avoir du bon fourrage est quand même plus important qu'une conviction religieuse. Emile affiche son indépendance vis-à-vis de Dieu, par réaction peut-être. Il ne manque aucune occasion de faire remarquer à Pierre le peu de confiance qu'on peut faire à Dieu :

- Ton foin a été mouillé ; il était sec dimanche. Moi, j'ai ramassé le mien et il est bon.

Pierre ne sait trop quoi répondre...

Arrive le printemps 1939, terriblement pluvieux. Les semailles se font dans la boue. Quand le blé commence à lever, chacun constate que cela pousse mal. Pierre et Emile sont aux champs, estimant les prochaines

---

[56] Extraite de Les cahiers de Christ Seul n°4/1997, Editions Mennonites, Montbéliard, "Quelques instants avec... Dix-huit histoires vécues", voir "La moisson", p.57 s.

récoltes. Une parcelle est plus belle que les autres.

- Il est beau ton blé, Emile ; tu es le seul à avoir réussi cette année.

-Bien sûr ! C'est un blé semé le dimanche.

La réponse a été immédiate. Pierre encaisse l'ironie du propos et laisse alors échapper :

- Sais-tu seulement si tu le verras mûrir ?

En disant cela, il pense aux incertitudes de l'époque, à la guerre qui menace. Emile ne relève pas l'interpellation et chacun retourne à ses occupations.

Les épis n'ont pas encore commencé à jaunir que Marguerite, l'épouse d'Emile, arrive chez Pierre :

- Savez-vous ce qui nous arrive ? Emile devient aveugle !

Pierre est saisi de crainte. Se pourrait-il que la parole prononcée l'autre jour... ? Se pourrait-il que ces quelques mots aient dépassé ses intentions ? Se pourrait-il que l'Esprit de Dieu se soit emparé de sa bouche malgré lui ? Il se sent tout à coup dépassé par ce qui arrive.

Emile s'enfonce dans la nuit. Cet été-là, son épouse et son jeune fils moissonnent à sa place le beau blé qu'il ne verra pas. Il en sera ainsi chaque été suivant. Personne ne l'entendra plus se moquer de ces chrétiens qui respectent naïvement la loi de Dieu.

Emile et Pierre ne reviendront jamais sur leur conversation du printemps 39. Que se passe-t-il dans le cœur d'Emile au long de ces années ? Nul ne le sait. Pierre, quant à lui, a découvert, comme Esaïe (le prophète), ce qu'est la crainte du Dieu Saint. »

Chez les anabaptistes bourgeois de Sainte-Marie-aux-Mines au XVIIe siècle comme par la suite chez les anabaptistes du groupe Amann, le dimanche était un jour comme les autres, un Jour du Seigneur. Le travail n'était pas une activité honteuse mais effectuée à la gloire de Dieu, ce qui n'empêchait bien entendu pas que des moments mis à part pour l'écoute de la Parole de Dieu et la communion de l'Assemblée revêtent une priorité suprême sur toute autre activité. Ils n'hésitaient toutefois pas à effectuer quelques tâches également le dimanche, les jours de fête, voire même à Noël[57]. Par là, ils montraient une certaine indifférence démontrer par rapport à des cérémonies non clairement instituées par Jésus-Christ Lui-même. La nouvelle alliance faite en Lui change dans leur perspective toutes les données. La lecture quotidienne de la Bible dans les familles contribuait à honorer Dieu à tout instant et non pas seulement le dimanche. Le dimanche est ainsi un jour comme les autres, c'est à dire ordinaire ou saint, selon qu'on le voit. Le repos dominical était considéré comme quelque chose de dépassé pour les chrétiens.

L'évolution des idées à ce sujet est relativement tardive. Elle a dû s'opérer au cours du XIX^{ème} siècle jusqu'au début de notre siècle, nous avons suggéré un certain nombre de raisons ayant entraîné ces changements.

Robert et Claude BAECHER

57 L'un des diacre, Bertram Habich, présent à Ohnenheim et cosignataire de la confession de Dordrecht fut pris à fouler une pièce de drap dans son moulin le jour de Noël.

Annexe :

Extrait du catéchisme de Balthazar Octavien Amyraut (1616-1659)[1]

F(rage) : So höre ich wol Ewer lehr erforderet auch ein recht Christliches unnd bußfertiges leben.

A(ntwort) : Freilich dan wir halten den für keinen wahrhafftigen Christen, der nicht allein die Zehen Gebotten Gottes nicht haltet, sondern auch wol gantz unnd gar darwider handlet.

(Q : J'entends que votre enseignement demande une vie très chrétienne et faite de repentance.

R : A la vérité nous ne considérons pas comme un chrétien véritable celui qui ne respecte pas les dix commandements de Dieu, et qui, au contraire, agit à l'inverse.)

F : Was reden ihr mir hir von den Zehn Gebotten, sie sind zwar billich unnd gut, ja auch wol heylig, aber daran muß man sich jetzend nicht mehr kehren, daß gehört under dem gesetz, welche nunmehr durch deß Evangelium allerdings vernichtet ist, daß gesetz Gottes solle nunmehr in dem Evangelio gesucht werden, unnd nicht mehr in den Steinern taffeln ?

A : Also reden zwar die widertëuffer, eintzig unnd allein, damit sie ursach haben den Sabbathtag zu entheiligen, den sie sprechen eß sey ein Gebott welches durch daß Evangelium ein End genommen hatt, den auch der heilige Paulus nicht wil, sprechen sie, daß man auff die tage unnd Sabbath achtung haben solle. aber dieser der widertäuffer wahn, ist ein zeichen ihrer groben unwissenheit

(Q : Que dites-vous à propos des dix commandements, ils sont justes et bons, également sacrés, mais on ne doit plus s'y conformer, ceci appartient à la Loi qui a été abolie (détruite) par les Evangiles. Les Lois de Dieu doivent être dorénavant recherchées dans les Evangiles et non plus dans les tables de pierre ?

R : Les anabaptistes disent à l'unisson, ceci, afin qu'ils puissent désacraliser le jour du sabbat, que cette Loi - des dix commandements - a pris fin avec les Evangiles car même Saint Paul, disent-ils, ne veut pas que l'on prête attention au Sabbat. Cette folie des anabaptistes est un signe de leur grande ignorance.)

F : Wie so

A : Erstlich weil sie daß gebott von dem heiligen Sabbathtag, in der hehl (déguisement) der Ceremonialischen Gesetzen rechnen, da doch Gott der Herr schon in dem stand der Unschuld (avant la chute) den siebenden Tag gesegnet unnd geheyliget hatt, Also daß wan unser Erste Eltern in der unschuld verblieben weren, so hetten sie zwar keine grosse unnd muhtselige arbeit verrichtet, gleichwol hetten sie an dem siebenden tage von ihr tägliche gemeine occupations unnd geschäfften feyren sollen, unnd den tag über mit Gottseligen gedancken verbringen.

(Pourquoi ?

Premièrement parce qu'ils considèrent le commandement relatif au jour du sabbat comme étant un déguisement, une déviation des lois cérémonielles, puisque Dieu dès avant la chute avait béni et sanctifié le septième jour. Ainsi si nos premiers parents (Adam et Eve) n'avaient pas chuté, leur travail n'aurait pas été pénible et important. De la même manière (que les autres jours) ils auraient vaqué à leurs occupations et affaires quotidiennes le septième jour pour passer cette journée dans des pensées de sanctification pour Dieu.)

[1] Note du traducteur : nous rendons le lecteur attentif au fait que le pasteur (qui pose les questions) s'adresse à des personnes issues des milieux anabaptistes et par conséquent il leur demande de décrire la pensée anabaptiste avant de la corriger.

F : Wie verstehet ihr den spruch deß Heyligen Apostels an die Galater am 4 Cap. vs 10. wan er zu ihnen spricht, Ihr haltet tage unnd Monden und Jahrzeiten, ich forchte ewerethalben daß ich nicht villeicht umb sonst an eich gearbeitet habe.

A : mit solchen person redet Er die jenige nicht An, die den Sabbathtag heyligen unnd Gottseelig seyen, sondern diejenige die da wolten für Christen Erkent werden, unnd gleichwol deß gantze Judenthumb in der Christlichen Religion einführen, Alß nemlich die beschneidung die fest unnd feyertagen, Mon unnd Jahrzeiten, unnd ander Ceremonialischen gesetzen mehr, welche Allein vorbilder wahren, der Geistlichen gütern die unß durch Christum den herren sind (e)rben worden. Darumb wir dieselbe widerumb einführet, der thät so viel alß wan er Christum unnd seine menschwerdung verleügnete.

(Comment comprenez-vous la parole de l'apôtre s'adressant aux Galates au chap. 4 verset 10 lorsqu'il leur dit : vous respectez les jours, les lunes et les saisons. Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous.

Par ces paroles il ne s'adresse pas à ceux qui honorent le sabbat et sont agréables à Dieu mais à ceux qui voulaient être reconnus comme chrétiens et cependant voulaient introduire tout le judaïsme dans la religion chrétienne, à savoir la circoncision, les jours de fêtes et de repos, les mois et les saisons et encore d'autres cérémonies, lesquels n'étaient simplement que des exemples, des biens spirituels qui nous ont été laissés en héritage par Christ le Seigneur. Celui qui veut à nouveau l'instituer ferait comme s'il niait la nature humaine de Christ.)

F : Weil man dan den siebenden tag, nach Gottes gesetze feyren solle, warumb feyeret ihr nicht den sambstag, wie vor diesem in dem alten Testament.

A : Gott hatt unß in seinem gesetz nicht außtrücklich gebotten, daß wir den sambstag feyren sollen, sondern den siebenden tag, jedoch solcher gestalten daß nach dem wir sechs tagen werden gearbeitet haben. Alßdan sollen wir den jenigen siebenden tag feyern welchen er unß werde vorgeschrieben haben. Nun aber gleich wie Er under den alten Testament, den sambstag vorgeschrieben hatte, damit man in demselbige sein Herliche werck der Erschaffung be(f)ehlen solte, unnd zugleich An seine vielfältige erweise gutheten gedäncken, Also hatt er den ersten tag in der wochen , sonsten sontag genant, in dem newen Testament den Christen vorgeschrieben, damit wan sie sechs tagen werden gearbeitet haben, sie denjenigen alß siebenten tage feyern, unnd ihn demselben deß werck ihre Erlösung betrachten.

(Si on doit célébrer le septième jour selon le commandement de Dieu, pourquoi ne célébrez-vous pas le samedi comme précédemment selon l'Ancien Testament ?

Dieu dans sa loi ne nous a pas commandé explicitement que nous devions célébrer le samedi, mais le septième jour après que nous ayons travaillé durant six jours. Il s'en suit que nous devons célébrer ce septième jour comme il nous l'a prescrit. Ainsi, de même qu'Il avait prescrit le samedi dans l'Ancienne Alliance, de sorte qu'on devait (suivre, honorer) son œuvre admirable de création et en même temps se souvenir de ses multiples bienfaits. Ainsi, Il a ordonné aux chrétiens dans le Nouveau Testament que le premier jour de la semaine, autrement appelé dimanche, lorsque les 6 premiers jours furent consacrés au travail, celui-ci soit fêté comme le septième jour et qu'ils le considèrent comme l'œuvre de leur rédemption.)

F : Wo finden ihr daß der sontag zu einem Sabbathtag ußgeordnet worden.

A : In dem 16 Capitel der Ersten Epistel an die Corinther Vs 2 wan gesagt wird daß in den ersten tag der wochen, ein jeder neben sich etwaß legen solle, zu einem Almosen für die heyligen, deß ist für die verfolgten unnd betrugten Christen in (Judäa), Nun gedachter Erstertag der Wochen, in welchem die Stewer geschah, nach verrichtetem Gottesdinst, wird von dem heyligen Apostel Johannes, in seiner offenbahrung am 1 Capitel genant den tag deß Herren ohne zweiffel dieweil daß Christus in demselben tage von den todten ist aufferstanden, unnd hiemit daß werck der Erlösung gantzlich erfüllet wie geschrieben stehet, Christus seye

umb unsere sünden willen dahin gegeben worden, unnd umb unserer gerechtigkeit willen, widerumb von den todten aufferstanden Rom. 4 Vs 25.

(Où trouvez-vous que le dimanche doive se substituer au sabbat ?

Dans le premier épître [de Paul] aux Corinthiens au chapitre 16, verset 2 où il est dit que durant le premier jour de la semaine, chacun mette [de l'argent]de côté pour la collecte en faveur des saints. Cela est [destiné] pour les chrétiens persécutés et trompés en Judée. Donc, le premier jour de la semaine dont il est question, durant lequel intervenait l'impôt [sic] à l'issue du culte, nous l'avons appelé incontestablement le jour du seigneur selon la désignation de l'apôtre saint Jean dans l'apocalypse au chapitre 1 [verset 10] parce que Christ est ressuscité le même jour et de la sorte a accompli l'œuvre de la Rédemption comme cela est écrit, Christ a été livré à cause de nos péchés, et pour notre justification est ressuscité d'entre les morts, Romains 4 verset 25.)

COMMENT IL Y A 170 ANS, UN GROUPE D'ANABAPTISTES DE L'EMMENTAL A EMIGRE EN AMERIQUE.

Au milieu du 18ème siècle, les anabaptistes bernois commencèrent à émigrer vers l'Amérique du Nord. Ces gens, si durement persécutés à cause de leur foi, cherchaient dans le Nouveau Monde de l'autre côté de l'océan, un asile durable où ils pourraient vivre leur foi en toute liberté. Les innombrables noms d'origine bernoise que l'on rencontre dans les grandes communautés mennonites en Pennsylvanie, en Ohio et en Indiana ou ailleurs encore, prouvent qu'à cette époque l'émigration hors du pays bernois était très forte. Des groupes entiers d'anabaptistes, dont les conditions de vie étaient devenues très difficiles dans leur patrie , émigrèrent dans les premières décennies du 18ème siècle vers les Etats Unis. Ces émigrés venaient essentiellement des montagnes de l'Emmental et du Jura.

Avec nos moyens modernes de communication, nous pouvons à peine nous imaginer les difficultés que ces émigrants devaient surmonter. Dans une lettre écrite à son frère, l'un de ces paysans de l'Emmental décrit ce qu'il a vécu durant son voyage jusqu'au Havre. A cette époque, ce voyage pénible devait se faire en charrette jusqu'à Paris, éventuellement même jusqu'au Havre ; de plus, il fallait emporter des provisions pour les deux à trois mois que durerait la traversée de l'océan. Mais laissons la parole à notre homme.

Mon cher frère.

Je saisis la première occasion pour te dire, à toi, aux tiens et à ceux qui s'intéressent à nous que nous sommes arrivés ici avant-hier, le 7 de ce mois, à 10H du matin, sur un bateau à vapeur en provenance de Paris. Nous avons loué dans une maison, sur le boulevard au n° 22, une pièce avec cheminée et vestibule pour 8 Batzen par jour et nous nous y sommes installés hier, le 8. Depuis notre départ de Zäziwil le 4 Mai, c'est la première fois que nous avons vraiment un toit.

Je vous ai déjà raconté le voyage de Zäziwil à Langenbruck, nous avons ensuite atteint le 6 Mai au soir Burglibre (Bourgfelden près Bâle). Ramseier vous a certainement déjà dit que nous y sommes facilement parvenus avec tout ce que nous avions, après avoir laissé beaucoup d'argent. Nous avons laissé Burglibre le 7 dans l'après-midi , nous sommes allés jusqu'à Trois-Maisons où nous avons été bien hébergés. Mais le lendemain, à cause de fortes pluies, nous n'avons pas pu partir avant midi et nous sommes allés jusqu'à Dannemarie ; le 9 nous sommes passés à Belfort où les fortifications ont été agrandies, pour aller au village d'Essert le 10 à Schönenfrey, le 11 à Port sur Saône, le 12 à Centre (Cintrey), le 13 dans la ville de Langres où convergent les routes de Bâle et Neufchâteau. Il paraît que c'est la ville de France la plus haute, en tout cas, en venant de Bâle, il faut monter longtemps. Comme j'aime les montagnes, ça m'a plu. Le 14 nous avons passé la nuit à Chaumont et comme c'était dimanche et que gens et bêtes avaient besoin de repos, nous y sommes restés jusqu'au 15 à midi.

L'après-midi nous avons encore fait 4 heures de route jusqu'à Züzaincourt (Juzennecourt), le 16 et le 17 nous étions dans la banlieue de Troyes, le 18 dans le village de Les Granges, le 19 et le 20 dans la ville de Nangis. De là nous avons envoyé Johann Keller et mon fils Fritz, en voiture de poste à Paris pour qu'ils se renseignent si nous pouvions nous embarquer là-bas.

Le 21 nous nous dirigions vers Brie, le 22 au soir nos messagers étaient de retour et nous annonçaient que nous pouvions aller en bateau à vapeur jusqu'au Havre. Ce même

soir, nous partions pour Paris par l'octroi de Montreuil jusqu'au Faubourg St. Antoine. Les deux voitures de Lauperswil et celles de Krieg et de Moser de Leine étaient passées devant, et elles se sont perdues si bien qu'elles ne nous ont rejoints que le lendemain matin. Krähenbiel de Ruhnkofen ne nous a retrouvés qu'au Havre. nous avons logé chez un aubergiste allemand, Niklaus M., un juif chrétien. Il y en a un nombre incroyable à Paris et ils sont plus mauvais les uns que les autres. Ils vous tirent à tout moment par le vêtement et disent : " méfiez-vous de tout le monde sauf de moi, ce sont tous des fripons et des voyous. Mais on comprend très vite que, sur ce point, ils disent la vérité les uns sur les autres. Les logeurs allemands sont encore pires que les français. Nous sommes arrivés dans cette ville de Sodome le jour même de la Pentecôte; on y travaillait comme les jours de semaine et à côté de nous, les gens se sont amusés et ont dansé jusqu'au matin. Et c'était comme ça toutes les nuits.

Nos voitures étaient dans la rue et nous dormions dedans. La seconde nuit, des affaires nous ont été volées dans plusieurs voitures. Moser de Lauperwil, à qui on a pris le plus, s'est réveillé et a fait du bruit. La garde venait d'arrêter l'un des voleurs qui fut livré au juge le lendemain. Après des allés et venues, nous avons pu récupérer ce qui a été trouvé chez ce voleur. Le mercredi 25, nous avons conduit nos voitures au cœur de la ville, au Louvre, au pied des palais royaux, jusqu'aux embarcadères, là où les gardes suisses avaient combattu.

On voit encore nettement les marques des balles sur les bâtiments. Le 4 juin au matin, nous quittions enfin Paris pour Le Havre sur un bateau à vapeur. Le prix du voyage était de 12 francs par adulte ou 84 Batzen, la moitié pour les enfants. Il en coûtait autant pour chaque voiture, et pour les caisses, il fallait encore payer quelque chose. Nous, c'est-à-dire tous les miens, nous avions une place à peu près convenable, mais tous les autres étaient extrêmement serrés, à tel point que beaucoup ont préféré dormir sur le pont dans le vent froid et la pluie. Si nous sommes restés si longtemps à Paris, c'est à cause du grand nombre d'émigrés. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien de gens sont venus du pays de Bade, de Bavière et particulièrement du Wurtemberg pour émigrer vers le Nouveau Monde. Les Wurtembergeois sont pour la plupart des gens répugnants, pleins de vermine et de saleté.

Deux jours après notre arrivée à Paris, j'ai vendu l'un de mes chevaux pour 17 Doubl, 12 Fr. mais ensuite, j'ai eu un procès avec l'acheteur. Il estimait avoir acheté le cheval trop cher et prétendait qu'il était poussif. Pour me débarrasser de cette affaire, je la fis juger arbitrairement par un vétérinaire et je fus condamné à rembourser 60 Fr. Quant au cheval de Krieg, il fut malade dès le premier jour et on a dû le tuer le jour suivant. Ce fut une grosse perte pour cet homme. Chaque mercredi et chaque samedi il y a à Paris un marché aux chevaux, c'est même un marché très important, qui a lieu sur une place très pratique. Nous sommes donc allés deux fois par semaine au marché jusqu'à ce que nos chevaux soient vendus.

Nous avons perdu de l'argent sur la plupart des bêtes. Les prix baissaient marché après marché à cause du trop grand nombre de chevaux. Je dirai plus tard, à l'intention de ceux qui veulent nous suivre, ce que je pense des voitures et du voyage. J'ai vu beaucoup de choses à Paris, mais c'est une si grande ville qu'il faudrait bien 3 semaines, à ne faire que cela, pour voir la ville et ses curiosités. Nous avons eu beaucoup de plaisir à visiter le jardin zoologique royal. Je ne peux pas passer sous silence une grande commodité accordée au public ; jour et nuit, dans les rues et sur les places publiques, peu éloignées les unes des autres, il y a des diligences à deux chevaux et des cabriolets tirés par un cheval. Si on ne

parle pas français, on écrit le nom du lieu et de la maison où l'on veut aller, on le donne au cocher et on monte. Pour une ou six personnes, c'est le même prix. Tout de suite, la voiture se met en route et vous emmène au trot à l'endroit désigné. Quand on descend, on paie 32 Sold ou 11 Batzen ; ainsi le voyage en diligence revient presque moins cher que si on prenait un guide. Le bruit du roulement des véhicules s'interrompt seulement après minuit pendant deux heures.

Les costumes des Bernoises ont fait sensation en France et à Paris, surtout les coiffes en dentelle. Dans les villes et les villages, les gens se déplaçaient en foule pour voir cela. Devant le Louvre, nous étions entourés, de 6 heures du matin à 6 heures du soir par des milliers de curieux, parce que, comme les émigrés des autres régions, nous étions équipés pour faire notre cuisine sur place. Cela allait parfois si loin, qu'on ne parvenait plus à passer et que la garde devait évacuer la place. Celui qui n'avait rien à faire sur cette place, n'avait plus le droit d'y venir après 6 heures du soir. Alors il y avait sur la place, le long d'un mur, jusqu'à la tombée de la nuit une innombrable foule de femmes et d'hommes dont la vue parfois m'amusait quelques minutes. En ce moment Paris compte autant de gens oisifs qu'une chambre à la ferme compte de mouches en plein mois d'Août.

Je m'étais largement trompé sur deux points. Je m'attendais à trouver en France du bon vin et des routes plates. En ce qui concerne les routes, elles sont très bien entretenues mais, pendant une trentaine d'heures, une fois qu'on a traversé l'Alsace, ça monte et ça descend la plupart du temps, comme entre Berne et Bienne. Les voitures roulent bien sur les pavés avant d'arriver à Paris. Mais les petites voitures basses, comme les nôtres, se disloquaient presque à force de secousses. On ne trouve que du vin rouge et je l'ai trouvé tellement mauvais que je ne pouvais presque plus en boire. La plupart du temps, j'ai aussi trouvé l'eau de vie et la bière mauvaises.

Le pain était beau mais il n'était pas salé et n'avait donc pas de goût. En général, l'eau de cuisson et l'eau à boire sont tellement souillées qu'elles donnent à tout un goût amer et une mauvaise odeur.

J'ai trouvé qu'en France, depuis l'Alsace jusqu'à Paris, les sols, les fruits, les bâtiments, les équipements de ferme étaient en mauvais état, à l'exception des villes ; ce n'est pas du tout soigné et il n'y a aucune comparaison possible avec le canton de Berne. Je n'ai vu des arbres fruitiers que dans une seule région dont j'ai oublié le nom. Partout les Français ignorent ce que sont les fruits séchés et les cerises séchées. Aussi nos tranches de pommes séchées ont-elles fait sensation, les gens demandaient souvent de pouvoir goûter cette nourriture étrange. Pendant toute la durée de notre voyage à travers la France, je n'ai jamais vu un jardin potager. Sur les marchés on trouve du chou, de la salade et des œufs en grande quantité. Ici au Havre et déjà à Paris, il y a des cerises et des pommes. Mais les cerises ne sont pas aussi bonnes qu'en Suisse.

Ici et à Paris, la viande est très grasse et très belle, mais elle est chère, sauf les poissons dont il y a d'énormes quantités sur le marché. Le lait non plus n'est pas aussi bon que chez nous, mais on en trouve suffisamment. Chaque jour arrivent dans la ville quelques centaines de chevaux et d'ânes, montés par une femme ou par un garçon qui les conduit. Ils sont chargés de lait frais, mais ce lait est vendu à des marchands ; alors on peut l'acheter 4 Sold la mesure. Ils ne connaissent pas la crème. Il y a 8 jours, nous sommes allés nous promener sur une montagne toute proche d'où on a une belle vue sur la mer et nous nous sommes fait servir du lait et de la crème, mais la crème n'avait rien à voir avec la crème suisse. Dès que le lait est tiré, on le met

dans de petits récipients et on le couvre; il devient alors épais jusqu'au fond et très amer.

Nous l'avons mélangé avec du lait sucré et ainsi nous l'avons trouvé bon, mais ça ne nous a pas fait du bien. Nous sommes redescendus du côté de la mer et comme c'était marée basse, nous sommes retournés chez nous par la plage découverte.

Le Havre n'est pas une grande ville, mais elle est belle, construite de façon régulière, elle a un port assez bien protégé où quelques centaines de bateaux de différentes tailles sont à l'ancre, partent et arrivent, sont chargés et déchargés. Mais pour conclure un accord pour faire la traversée, c'est une affaire particulièrement difficile cette année. Il y a une quantité de bureaux qui ont chacun leurs propres comptoirs. Dès qu'un bateau arrive, ils passent un accord avec le capitaine, déterminant combien il veut leur payer pour chaque passager qu'ils lui amèneront. Ils interceptent alors les voyageurs, leur racontent que grâce à leur aide désintéressée ils peuvent passer un bon accord, mais par contre, s'ils veulent aller plus loin, ils seront trompés par les autres. Ils leur promettent un embarquement dans les plus brefs délais s'ils le leur demandent et ils bourrent tellement les misérables bateaux français que les voyageurs ne peuvent presque plus bouger et se voient exposés au grand danger d'étouffer dans un air infecté, ce qui est déjà arrivé, selon ce qui se dit. Pendant ce temps, le départ est reporté de jour en jour, sous n'importe quel prétexte, de sorte que beaucoup sont ainsi retenus pendant 15 jours à 3 semaines.

Nous ne voulions pas nous exposer à ce désagrément et c'est ainsi que le 17 Juin nous avons engagé des pourparlers avec un capitaine américain au sujet de son bateau, du nom de Romulus von Braunschweig. Il nous promit de le réserver jusqu'au lendemain. Le matin il était déjà entouré de Wurtembergeois qui nous ont fait subir un préjudice de quelques centaines de francs. Nous avons loué tout le bateau pour la somme de 17.150 francs, ou 11.576 francs suisses, et nous avons dû payer sur le champ la totalité du prix, ce qui revenait à près de 80 francs suisses par personne. Le capitaine paya les frais pour le port et pour l'hôpital, il fournit le bois et l'eau potable, il mit à notre disposition deux équipements de cuisine et deux cabinets (d'aisances),et il s'engagea à hisser la voile dans un délai de 6 à 8 jours, si le vent et le temps le permettent.

Nous sommes autorisés à prendre à bord 146 personnes pour lesquelles il nous fournit 49 lits. C'est un grand trois-mâts, beau et bien construit, un des meilleurs bateaux du port ; il y a de la place pour tout le monde et l'air peut y rester respirable.

Mais c'était là une grande entreprise hasardeuse car il y en avait quatre ou cinq parmi nous qui possédaient plus de bagages et de provisions que ce qui était permis. Baumgartner, Keller et moi avons payé pour toute la cargaison du bateau. Mais qu'est-ce qui se passe maintenant ? Dès que les bureaux et toute l'organisation qui trafique autour a eu connaissance de cet accord et ont vu que ce gain leur était enlevé, ils ont poussé de grands cris disant que les Suisses avaient tort, que le bateau avait été payé beaucoup trop cher, qu'ils ne pouvaient pas l'affréter et qu'ils étaient incapables d'assurer le paiement, qu'en outre, le bateau ne partira pas avant 5 ou 6 semaines. Ils ont ainsi mis les gens en garde contre nous, en leur faisant croire que c'était bien pour eux de ne pas avoir affaire avec nous, qu'ils voulaient leur éviter des déboires. Ils ont ajouté que nous n'étions pas à plaindre parce que nous aurions dû agir avec plus de sagesse.

Dans ces circonstances, nous avons passé 2 journées vraiment désagréables, parce que quelques personnes de notre groupe ont commencé à tout révolutionner. Sur ces entrefaites, nous avons proposé un prix de 141 Fr. par personne, la moitié pour les enfants de

moins de 10 ans et ainsi il y a eu tout de même des gens qui ont vu de leurs propres yeux qu'ils pouvaient conclure avec nous un accord meilleur et plus sûr; ceux qui voulaient faire le voyage avec nous ont cherché à proposer l'affaire à leurs connaissances et à des gens d'un abord convenable. C'est ainsi que nous avons pris beaucoup de jeunes hommes célibataires, des gens de Berne, de l'Argovie, de Zurich, des Grisons et des Allemands de différentes provinces, tous des gens qui avaient de bonnes manières et que nous étions heureux d'avoir avec nous. Hier, nous avons chanté tous ensemble des Psaumes à 4 voix, comme en Suisse, avec le précieux concours d'un pâtissier des Grisons. Il chantait aussi des chants du recueil des Psaumes de Bachofen.

Il nous manque encore aujourd'hui quelques 15 passagers mais comme nous ne prendrons les voiles que vendredi ou samedi, nous n'avons plus de souci. La plupart des autres se sont mis d'accord pour embarquer dans ces abominables bateaux des Français pour un prix de 150 Fr. tandis que pour nous le prix du voyage revenait à 141 Fr. (95 Fr. suisses et 5 Batzen). Autre avantage, nous avions la possibilité d'acheter nos provisions nous-mêmes et cela nous revient deux fois moins cher.

En ce qui concerne notre état de santé, nous avons tous, sauf un, contracté la même maladie : un dégoût surprenant à l'égard de tous les aliments et de la plupart des boissons, des vomissements et une terrible diarrhée. Le sel de nitrate nous a rendu d'excellents services. La veille de notre embarquement à Paris, j'ai eu une forte fièvre, j'ai dû me coucher dans la voiture, j'étais secoué de violents frissons, à cela s'ajoutèrent bientôt de forts maux de tête et une soif intense ; l'un des miens préparait sans arrêt de la tisane de sureau, un autre me l'apportait dans la voiture, je buvais tout ce qui venait. Vers le soir, la fièvre arriva. Je transformais la tisane et en y ajoutant pour moitié des citrons et je continuais à boire jusque tard dans la nuit. Vers le matin, j'ai commencé à transpirer, à tel point que la voiture était mouillée. A partir de ce moment, mon état s'améliora, si bien que le soir, j'ai pu être porté sur le bateau.

J'ai encore eu des vertiges pendant quelques jours, je toussais aussi un peu et je me sentais faible. Nos nombreux compagnons de voyage vont bien, mis à part les nausées et les malaises. Malheureusement, il était impossible que la paix ne soit pas troublée au milieu de nous, mais par la suite tout est rentré dans l'ordre petit à petit.

Notre groupe de voyageurs était un peu trop important, nous étions les uns pour les autres plus pénibles qu'utiles. C'est seulement ici que nous avons rencontré ceux de Wichtrach, de même que S. Comme beaucoup d'autres venus d'autres régions, St. et L. ne peuvent pas s'en sortir avec leur argent à cause du prix élevé du voyage et à cause de la longue et onéreuse attente ici; si on ne leur envoie pas au plus vite, ils devront s'en retourner, ce qui me fait mal au cœur; mais je ne peux pas aider tout le monde. Je n'ai encore jamais éprouvé l'ennui, et même dans la maladie, lorsque je me croyais près de la mort, je n'ai jamais ressenti le mal du pays.

Mais c'était bien que Otzenberger, vous, Blaser et tout particulièrement mon inoubliable C. qui m'a tant aidé, vous ayez pu m'entourer au moment du départ.

Lorsque vous recevrez cette lettre, j'espère, que nous voguerons sur cet élément instable qu'est l'eau où la toute-puissance de Dieu saura nous garder. Nous vous saluons tous et tous ceux qui demandent de nos nouvelles. Je vous recommande tous, et nous aussi, à la main de Dieu qui nous a conduit et prend soin de nous et je suis comme toujours, ton frère,

Niklaus Joss

Traduit de l'almanach mennonite allemand de 1931 par Anne-Marie Reignard et E. Hege.



Salon de 1861; Peinture - Les émigrants, par Th. Schuler. - Dessin de Th. Schuler.

JEAN WENGER ET LA LOI DU 26 VENTOSE DE L'AN ONZE

Jean Wenger, né en 1746, habitait dans la commune de Florimont, ainsi que sa femme Anna, née en 1757, fille de Pierre Kaufmann et d'Anna Stauffer. Ils étaient fermiers dans une des fermes de la forêt de Normanvillars, dans la commune de Florimont. Ils avaient été durement frappés, par la mort de leur fils Pierre, en 1799. Pierre avait juste vingt ans à cette date, et se trouvait au bord de l'étang Bandelier. Le fils Richard de Faverois, abattit une sarcelle en vol. L'oiseau tomba dans l'eau.

Pierre, bien que son père ait essayé dans l'en dissuader, se mit à l'eau et bien vite emprisonné par les joncs et les roseaux, disparut sous les yeux terrifiés des témoins. Il y avait là, Anne Stauffer, qui habitait chez Daniel et Marie Steiner dans la ferme située à l'ouest de l'étang. Il y avait aussi Jacob Neuhauser, âgé alors de 39 ans, qui voulut aller à son secours, mais qui ne put l'atteindre. Pierre fut retiré sans vie de l'étang.

On retrouve Jean Wenger quelques années plus tard ; en l'an onze de la république. Marie, ou Marie-Anne, fille de Jean et d'Anna, est âgée de vingt-huit ans. Marie, disent l'es extraits des minutes du greffe de Belfort, a formé une liaison d'amitié avec Andréas Stauffer de Thiancourt, qui est sur le point de l'épouser.

Jean Wenger, le père de Marie, va trouver le maire de la commune de Florimont, qui refuse de procéder à ce mariage, attendu que, (je cite) « l'extrait de naissance que Jean Wenger lui a produit, est signé par trois personnes de leur culte, qui est celui des anabaptistes. Le maire l'a regardé comme nul, étant délivré par des personnes nulles, sans qualités. »

Quelques mois auparavant, en effet, cette même année de l'an onze, le vingt ventose, une nouvelle loi exigeait pour les actes de l'état civil, des signatures officielles.

Jean Wenger doit donc se déplacer et trouver des témoins qui acceptent eux aussi de se déplacer, et de témoigner que Marie est vraiment la fille de Jean Wenger et de Anna Kaufmann. Ainsi, sept personnes vont se présenter à Delle le treize messidor de l'an onze, « professant tous le même culte que Wenger et sa fille ». Le premier, Juste Ioder, 49 ans, cultivateur à Grandvillars, déclare «qu'il est à sa connaissance que Marie est née, il y a vingt-sept ou vingt-huit ans, à Neuchaine, aux environs clé Ferrette, dans une métairie, où le dit jean Vaingre restait pour lors ».

Ensuite, Jacques Challenberg, 54 ans, Christe Challenberg, 52 ans, cultivateurs à Grandvillars, et Joseph Joder, 41ans de Morvillars, déclarent l'un après l'autre, il « qu'il est à leur connaissance, que Marie est née à Neuchene, près de Ferrette, il y a vingt - sept ou vingt-huit ans, de Jean Vaingre et Anne Kaufmann. Que si le dit Jean Vaingre ne peut produire un acte de naissance en forme, c'est pour n'avoir pas déposé à l'administration, le registre des naissances et des décès, que chaque famille de leur culte qui est celui d'anabaptiste, tenait avant la révolution ». Puis se succèdent Jean Weiss père, 64 ans et Jean Weiss fils, 37 ans demeurant à Grandvillars (orthographié Wis ou Vis) ainsi que Christe Weiss, âgé de 23 ans qui déclarent ne pas connaître l'âge de Marie, mais affirment qu'elle est la fille de Jean et Anna, et qu'elle a constamment vécu avec ses pères et mères à Normanvillars.

Là-dessus, chacun des témoins a affirmé que cette déclaration contenait vérité, y a persisté, et a signé ainsi que Bruat, juge de paix, et Berdollet aîné, greffier.

Quelques jours plus tard le tribunal de Belfort, « homologue l'acte de notoriété, pour devoir servir au défaut d'acte de naissance de marie Wengen »

André Stauffer, le futur marié, habite Belfort. Il est né à Rougemont-le-Château le treize janvier dix sept cent quatre vingt trois ; puis a habité Thiancourt, petit village du territoire de Belfort où ses parents Christ Stauffer et Anna, née Nafziger, étaient meuniers. Deux des sœurs d'André Stauffer, Anne et Barbara sont à Belfort. Elles ont épousé des cultivateurs : Michel Klopfenstein, qui a comme son frère Jacob, sa ferme rue nationale, et Joseph Klopfenstein qui est Faubourg des ancêtres.

Quand donc les jeunes Stauffer se retrouvent orphelins, les frères et sœurs déjà mariés recueillent les plus jeunes : ainsi, on retrouve André, âgé de 17 ans, chez Anne et Joseph Klopfenstein, tandis que Catherine qui n'a que 15 ans, et Jean, sont accueillis chez Barbara. C'est donc de là qu'André Stauffer créera, comme le dit si joliment le greffier, une liaison d'amitié avec Marie-Anne Wenger.

Aussi, pour son mariage, et de même à cause de la loi du 26 ventose de l'an onze, devant le juge François Steulet, sont comparus : les citoyens Michel Klopfsteinn, Jacques Klopfsteinn ; Joseph Klopfsteinn, Nicolas Schloegel, Christ Wagner, de Belfort, Jean Schloegel de Vézelois, beaux-frères, conseils, tuteurs et plus proches parents de André Stauffer, pour composer le conseil de famille du dit André Stauffer ; et le juge déclare : «les comparants qui connaissent la dite Marie Vaingre favorablement, ne l'ont point détourné de ce projet, au contraire, ils l'y ont enjoué. »

Par conséquent, on est heureux de découvrir enfin, à la date du vingt messidor de l'an onze, après encore deux publications, l'acte de mariage d'André Stauffer et de Marie Wenger ; et « j'ai prononcé, dit le maire de Florimont, que les dits époux sont unis par le mariage, les jour, mois et an ci-dessus. »

Cet épisode de la vie de ces jeunes mariés, est contenu dans pas moi de 21 pages manuscrites, photocopiées et mises sur microfilm par l'opérateur Brunner (AD-5MI64)

Jean Wenger ne fut pas le seul à avoir des difficultés au sujet des actes de l'Etat - Civil. Nous lisons par exemple :

L'an dix huit cent dix huit, le dix septième jour du mois de janvier, à Florimont, sont comparus : Gyger David, âge de trente ans, né à Wildenstein, canton de Basle, cultivateur, ainsi qu'il conste par son extrait d'acte de naissance, délivré par le pasteur de la secte des mennonites, majeur fils de Gyger David et Steiner Vérene ci présents, et demoiselle Lugbull Catherine, âgée de vingt cinq ans, née le vingt juin Dix sept cent quatre vingt douze, ainsi qu'il conste par l'acte de notoriété délivré par monsieur le juge de paix du canton de Delle et visé par le président du tribunal de Belfort, fille du défunt Lugbull Nicolas, et de Stauffer Marie, domiciliée à la ferme du Loffiont, sur le Ban de Boron.

La même année le trois décembre, sont comparus le sieur Stauffer Chrétien, âgé de vingt sept ans et sept mois, né au Magny, ainsi qu'il conste par l'extrait d'acte de notoriété, délivré par le juge de paix du canton de Dannemarie, domicilié à Normanvillars de puis treize mois, ... et Amstutz Elisabeth, née le quatorze novembre dix sept cent quatre vingt dix huit, dans la commune de Corgémont ainsi qu'il conste par l'extrait d'acte de naissance délivré par le sieur Jacques Nussbaum de Corgémont, légalisé par le sieur Charles Morel, pasteur du dit Corgémont, et encore visé à Courtelary par Monsieur le Grand Baillif ... Il n'a pas été fourni de certificat de publication de promesse de mariage, les parties ayant déclaré qu'étant de la secte des anabaptistes ce n'est

pas l'usage en Suisse des publications qui se font entre eux.

Jacques Klopfenstein agrandirait-il sa ferme ?

Le vingt-sept avril dix huit cent dix huit une ferme de sept hectares appartenant à Sieur Jean-Baptiste Baron d'Antonin a été louée à bail pour neuf années à monsieur Jacob Klopfenstein, demeurant Faubourg de France, à ce présent. Cette ferme est située sur le territoire de Bavilliers, au lieu dit « Les Barres ».

Elle se trouve vis à vis de la tuilerie, tenant du levant au petit bois du bailleur, du couchant à la grand'route, du midi au bois du ci-devant collège, et du nord à un chemin situé sur le finage de Belfort. Le fermage est fixé à quatre cent trente francs pour chacune des neuf années.

Le fils de Pierre Müller, n'ira pas en guerre…

Suite au contrat passé le huit Mai dix huit cent quinze, joseph Geoffroy de Saint-Sauveur près de Luxeuil, a reçu, devant notaire la somme de deux cent cinquante francs en principal ; plus douze francs et cinquante centimes pour les intérêts d'une année, pour remplacer Christian Müller de Froideval, fils de Pierre Müller du même lieu, dans les bataillons de la garde nationale.

Fait à Belfort ce premier juin dix huit cent dix huit.

(Deux actes notariaux trouvés, dans 2E2, étude M° Triponé. A D Belfort.)

Hélène WIDMER

LE PRINCE DE MONTBELIARD ACCUEILLE LES ANABAPTISTES

Si on devait citer seulement trois lieux en rapport avec le passé anabaptiste de l'Est de la France, on choisirait chronologiquement la ville de Strasbourg, la "cité de l'Espérance", pour son rôle historique indéniable lors de l'émergence du mouvement anabaptiste au XVI^{ème} siècle, puis Sainte-Marie-aux-Mines parce qu'elle était à la fois un symbole de tolérance et de l'accueil témoigné par les autorités aux anabaptistes réfugiés et parce que l'histoire s'en souviendra comme d'un carrefour de l'émigration bernoise de la fin du XVII^{ème} siècle. On choisira enfin Montbéliard pour la concentration, l'expansion et la réussite agricole des anabaptistes au XVIII^{ème} siècle. En évoquant ce dernier lieu, Séguy note combien "il est difficile de tracer un tableau exact de ces premières années de l'implantation mennonite"[1], montrant ainsi tout le flou qui entourait l'arrivée des premiers anabaptistes sur ces terres francophone. Des découvertes récentes permettent aujourd'hui d'actualiser nos connaissances par l'apport de quelques pièces fondamentales et inédites dans ce dossier.

Lorsque les premiers anabaptistes sont arrivés au Pays, la population et les administrations locales avaient beaucoup de difficultés à les situer. A défaut de leur donner un autre nom, on choisit simplement dans un premier temps de les appeler des "suisses allemands". On ne savait d'eux que très peu de choses, si ce n'est que le prince tenait par tous les moyens à installer ces gens sur ses propriétés. Leur langue, leur culture et leur mode de vie si différents les singularisait et n'encourageait pas à la communication avec le reste de la population. La notion d'anabaptisme était toute nouvelle semble-t-il pour la plupart des montbéliardais[2]. A la différence de Sainte-Marie-aux-Mines, aucune autre présence anabaptiste n'est à signaler au cours du siècle précédent[3]. Ceci explique la très grande diversité de leur désignation durant les années suivant leur arrivée. Ils ont été parfois confondus avec des Réformés zwingliens[4] et, lorsque l'on savait un peu plus, il s'agissait de "hanabatistes" voire des "anebatistes", même des "Mennonites". A l'évidence cette dernière appellation leur avait été inspirée par les anabaptistes eux-mêmes qui déjà, mais aux Pays-Bas un siècle plus tôt, cherchaient à se démarquer des remuants munstériens. Décidément cette terre-là ne savait pas qui étaient les anabaptistes.

Cette population était originaire de deux régions distinctes. Les uns venaient d'Alsace où ils avaient trouvé passagèrement

---

1 Jean Séguy, Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France, Paris, Ed. Mouton, 1977, p.176.

2 A en croire Erasme, si " Mont Pelicard " est bien une ancienne désignation de Montbéliard, il y en eut déjà au moins de passage au début du XVIe siècle. Claude Baecher, Les Eschatologies Anabaptistes de la Haute Vallée rhénane en débat avec les Réformateurs (1524-1535), p.273, qui cite un extrait de l'*Opus epistolarum*. Voir aussi Charles Mathiot et Roger Boigeol, Recherches Historiques sur le Anabaptistes de l'ancienne Principauté de Montbéliard, d'Alsace et du Territoire de Belfort, Ed. Le Phare, Flavion (Belgique) p.30-33 relate le passage à Montbéliard en 1527 de Philippe Schweitzer. Il y séjourna en prison durant 3 mois.

3 Séguy..., p.173-175 croit pouvoir dire : les princes de Wutemberg "avaient accueilli, les premiers, dès avant 1660, des *Täufer* sur leurs domaines d'Alsace" et un peu plus loin que Léopold-Eberhardt et ses prédécesseurs "en employaient (des anabaptistes) depuis 1671". Nous avons vu (*Sieur Adolphe Schmidt*, in Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis, n°14 -1995, p.46, note 93) que cette affirmation est fondée sur une confusion d'un greffier bernois qui, en voulant indiquer le lieu de résidence de Adolf Schmidt, a confondu Reichenweier (Riquewihr) et Rappoltsweiler (Ribeauvillé). On ne peut donc conclure à une présence antérieure récente même si Riquewihr avait eut maille à partir avec les anabaptistes au XVI. siècle, mais cela s'est passé il y a bien longtemps. Les Wurtemberg n'étaient alors pas vraiment animés d'un esprit de tolérance en matière religieuse. (Voir par exemple notre article *La tour des anabaptistes de Riquewihr*, in SA n°12-1993).

4 Hans Baumgartner était considéré comme Réformé dans le recensement de 1718 à Badevel. La rectification est faite en 1723. Archives Départementales du Doubs (ADD) - EPM 292, Badevel.

asile jusqu'aux tragiques événements de 1712[5], les autres étaient venus directement de Suisse pour constituer peu à peu ensemble une communauté anabaptiste dont les pratiques furent inspirées par les idées de Jacob Amann.

Tentative d'installation anabaptiste en Bourgogne[6], terre de France, en 1709

C'est en ce lieu le plus excentré vers le Sud de tout le comté de Montbéliard que se sont présentés en avril 1709, un petit groupe d'anabaptistes. Conduit jusque-là par la volonté de Léopold-Eberhardt le très controversé duc de Wurtemberg[7], il s'établit sur les fermes de Clémont[8] et de Liebvillers. Ces lieux sont situés à environ 5 km au sud de Pont-de-Roide.

Présenté par Mathiot[9] comme un épisode raté d'une première expérience d'implantation anabaptiste, cette installation s'est effectuée dans un contexte très particulier.

Entre 1704 et 1708, le prince achète ou confisque aux particulières quantités de terres à Clémont et ce dans des conditions telles que ces derniers, s'estimant lésés, obtiennent qu'une enquête soit ordonnée pour déceler d'éventuelles malversations. C'est dans ce climat détestable que se sont installées nos familles. Elles furent même perçues comme des complices[10]. La baronne de l'Espérance, issue d'une lignée bâtarde des Wurtemberg, fait rénover les trois maisons de Clémont en 1708[11]. Celles-ci sont maintenant ainsi prêtes à recevoir leurs nouveaux locataires.

Examinons l'un des baux, celui que souscrivirent "ysach kaufman" et "michel mosiman"[12], "Suisses de nation". Le chambellan Jean Louis de Sondersleben[13] et l'épouse même du duc Elisabeth-Charlotte, baronne de L'Espérance[14] louent pour une période de trois ans le fief de Clémont. Le bail débuta à la St Georges 1709 (le 23 avril). On sait que l'hiver précédent fut particulièrement rigoureux[15]. Le bail comprenait outre les bâtiments et les terres, la mise à disposition de 41 vaches rouges, 8 bœufs, 1 taureau, 45 chèvres, 8 cochons, 12 poules. Les conditions du bail sont des plus classiques ; elles vont de l'ensemencement des terres, à l'entretien des bêtes qui "seront rendues aux héritiers en meilleur estat qu'elles ne leur ont esté remises", à la garantie que le fourrage

---

5 Sur les causes et conséquences de l'expulsion de 1712, on pourra par exemple parcourir notre article *1712 : Enquête sur une date capitale*, in Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis n°11-1992.

6 Avant eux, un anabaptiste a erré en Bourgogne. C'était en 1670. Heinrich Funck, un responsable anabaptiste récalcitrant originaire de Zurich et qui avait vécu illégalement une vingtaine d'année dans le canton de Berne, fut arrêté, conduit à la frontière bourguignonne, où on le marqua au fer avant de le relâcher. Après un long temps de vagabondage, très affaibli et couvert de vermine, il fut finalement recueilli par des Frères alsaciens qui l'emmenèrent dans le Palatinat. (St A BE, AII 474, Bd 163, Ernst Müller, p.206 et les notes 95 et 96 de notre article Sieur Adolphe Schmidt, in Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis, n°14 -1995).

7 Pour citer une source non utilisée par nos auteurs de référence (Mathiot et Séguy), l'historien Duvernoy insiste longuement dans ses manuscrits sur "sa mauvaise éducation" et son "mauvais gouvernement" (Bibliothèque de Besançon, MS Duvernoy 31, fol.10 et 16). Des conclusions que Séguy nuance quelque peu (p. 173).

8 Des familles anabaptistes se trouvaient encore à Clémont et au Montglio en 1843 (commune de Montéchéroux). "Les villages ruinés du comté de Montbéliard", par C.D. de Montbéliard, Arbois 1847, p.13-15 avec historique du Clémont p.13-15. Clémont était un village qui disparut au début du XVIII. siècle.

9 Charles Mathiot et Roger Boigeol, Recherches Historiques sur le Anabaptistes de l'ancienne Principauté de Montbéliard, d'Alsace et du Territoire de Belfort, Ed. Le Phare, Flavion (Belgique) p.56s.

10 "[le comte] leur ayant même donné à titre de bail et ferme tous les biens fonds qui appartenoient cy-devant auxdites familles catholiques et qu'il avoit retiré [on comprend 'récupéré']aussi audit village de Clémont".

11 Archives Départementales du Doubs (ADD) - EPM 463.

12 ADD - EPM 465.

13 Le chambellan Sondersleben était marié avec une autre Dame de Lespérance, Henriette-Edwihge (voir note suivante). (Bibliothèque de Besançon, fond Duvernoy, carton 33)

14 Elisabeth-Charlotte de Lespérance était la seconde femme du Duc Léopold-Eberhardt de Wurtemberg. (Bibliothèque de Besançon, fond Duvernoy, carton 33).

15 L'hiver 1709/1710 était particulièrement rude, comme bien d'autres durant le règne de Louis XIV. Il correspond à une période de "petite glaciation"; les rivières étaient "gelées à fond", le gibier périssait, les récoltes étaient mauvaises, la disette menaçait en France.

obtenu soit bien réservé aux bêtes (et non vendu), à l'entretien des bâtiments et les terres et jusqu'au paiement des charges et des taxes. Le loyer annuel fut fixé à 700 francs, monnaie de Montbéliard.

Après une courte période d'exploitation de moins de deux années, les tracas commencèrent pour eux début septembre 1710[16] lorsque Jacques Bassand[17], "seigneur d'Anteuil et autres lieux, conseiller du Roy, et son lieutenant général au bailliage de Beaume" averti par le Conseiller et procureur Joseph Dorin, décide d'engager une action en justice pour séjour illégal des neuf familles d'anabaptistes. Pour cela il se base sur le droit applicable en Bourgogne, terre de France n'autorisant pas l'installation des "sectaires". Contre cette action, le prince de Montbéliard fut impuissant, tout prince qu'il fût. Les anabaptistes devinrent ainsi l'enjeu d'une lutte engagée depuis fort longtemps entre le prince et l'administration française. Le résultat fut l'expulsion, la saisie d'une partie du bétail qu'ils avaient en charge et le paiement d'une amende. Nous ne reviendrons pas sur les condamnations et les nombreuses péripéties politico-juridiques qui s'en suivirent. Elles ont été ailleurs largement décrites[18].

Comme évoqué, le petit groupe d'anabaptistes qui s'était présenté était composé de 9 familles essentiellement d'origine bernoise. Seul Blaise Sorg était originaire du canton voisin de Schaffhouse un canton dont on commence seulement à percevoir quelques éléments d'une histoire liée à l'anabaptisme du XVIIe siècle[19]. Sensiblement dans la même période, un autre petit groupe, lui aussi composé du même nombre de familles était arrivé à Sainte-Marie-aux-Mines[20]. D'autres ont également pu se former pour chercher un asile en Lorraine[21]. Ces petits groupes à la recherche d'un refuge ont pu, après un temps d'errance, nouer des contacts avec des membres déjà implantés et obtenir leur intercession active. Il s'agit là d'une caractéristique de cette période. Il est vrai que les pressions à Berne et à Schaffhouse étaient particulièrement intenses. Ces mouvements se sont effectués en marge des convois organisés vers le Palatinat, la Hollande ou même vers l'Amérique[22]. Ils concernent avant tout des gens qui avaient réussi à échapper à la surveillance de leurs gardiens ou qui avaient pris d'eux-mêmes la décision de quitter leur terre d'origine.

De tous ceux qui nous intéressent, Isaac Kauffmann[23] est certainement le plus

16 Archives Municipales de Strasbourg (AMS), Fonds du Grand Chapitre, 10 NA 186. L'intégralité du texte est reproduit en annexe A.

17 Selon Mathiot, p.54 note 55, cet homme était connu pour des actions fortes dirigées contre le protestantisme.

18 Mathiot, p.56 à 60 et Séguy, p.184 et 185 en donnent tous les détails que nous ne reproduirons pas ici.

19 Roland E. Hoffer, *Täufer im 17. Jahrhundert*, in Beiträge zur Geschichte Band 71/1994, Schaffhausen, 1994, p.97-118. Rappelons aussi que la famille des anabaptistes Schmidt de Sainte-Marie-aux-Mines/Ribeauvillé était unie aux Irmel de Stühlingen (*Sieur Adolphe Schmidt*, in SA n°14-1995).

20 SA, Robert Baecher, *Les anabaptistes d'Alsace au XVII. siècle -Heidolsheim*„ in SA n°9-1990, p. 66. Représenté par Hans Wisler, ce groupe se réclame, après réflexion, de Hans Bachmann de Heidolsheim.

21 On pense à quelques familles comme les Schertz (un Schertz est cité dès 1706 dans les registres paroissiaux de Grostenquin en Moselle), les Schweitzer, les Beller, les Abersol et bien d'autres encore.

22 Ernst Müller, Geschichte der bernischen Täufer, Nieuwkoop, 1972 p. 279s. Voir aussi Hans Rudolf Lavater, *Die vereitelte Deportation emmentalischer Täufer nach Amerika 1710*, Mennonitica Helvetica 14/1991, p. 51s

23 Isaac Kauffmann est à identifier avec l'anabaptiste de Steffisburg, et plus précisément de Schangnau (BE) dont les enfants identifiés sont : Christen (baptisé 08/01/1693), Hans (baptisé 08/03/1696) et Madeleine (baptisée 18/09/1698, décédée 5 jours après). En 1696, le pasteur de Steffisburg note à propos de Isaac "anabaptista, der heimlich, unangesehen (hier gewesen ist). Er sollte aus dem Land sein nach hochoberkeitlichen Mandat, demnach sich hier aufgehalten"(un anabaptiste qui est ici clandestinement et discrètement. Il aurait dû être à l'étranger selon le mandement [dirigé contre lui] des autorités). Sa femme était Elisabeth Magerdt (Taufrodel 4, Steffisburg). Il sera marié par la suite à Hadelheit Maurer comme le rapporte le recensement de 1712 (Annexe B au présent article). Il est aussi désigné en 1693 comme le "meister der Teüffer, der in Schangnau eine Alp hat" (un chef des anabaptistes qui possède une ferme d'altitude à Schangnau) (Chorgerichtmanual 6, Steffisburg). Quelques données complémentaires sur les Kauffmann chez Jerold A. Stahly *The Swiss-Volhynian Stucki and Kaufman*

intéressant à suivre. Un personnage impliqué dans le schisme aux côtés de Jacob Amann, il est considéré depuis de nombreuses années déjà dans les documents officiels de Berne comme un "Erzverführer" (séducteur principal), un "Meister der Teüffer" (chef des anabaptistes), l'un des principaux dirigeants des anabaptistes. Après bien des années de vie souterraine, il fut finalement capturé et emprisonné dans les geôles bernoises en 1699 pour acte de sédition[24]. Dès les premiers jours de 1700 il devait déjà se trouver en Alsace, où il tente une réconciliation avec le groupe Reist aux côtés de Jacob Amann et Nicolas Augsburger[25]. Il se rendra ensuite avec quelques-uns de ses autres congénères comme précurseur à Montbéliard. Après les désillusions subies alors qu'il exploitait le domaine princier de Clémont, Isaac Kauffmann maintenant sexagénaire, revient à nouveau à Montbéliard en 1712. Ses traces se perdent ensuite.

Les autres membres s'en retournèrent presque tous à Montbéliard même ou dans les proches environs tels Jean Kurtner (Courtner) en 1712 au Montchevis, Jacob Neuhauser, 31 ans, sera en 1712 à Montbéliard. Michel Mosimann retournera également dans les environs de Montbéliard (La Grange Dame en 1713, Belverne en 1715, à la Grange Madeleine en 1717)[26], tout comme Bénédict Rubi qui s'installe à la Grange du Pesol.

Quant à Blasius Sorg de Schaffhouse avec sa femme Magdalena Meier et Anne Jenni, la veuve de Nicolas Rupp, ils choisirent une toute autre destinée. Ils tentèrent un retour en Suisse, estimant certainement que les conditions d'existence ne pouvaient finalement pas y être plus difficiles. Ils se rendirent à Hilterfingen. Capturés une nouvelle fois, ils furent embarqués encore en cette même année 1711 et amenés de force cette fois à destination de la Hollande[27].

Reste le cas d'Ulrich Brunner, sa destination future nous est inconnue, quelques pistes semblent cependant indiquer la Lorraine[28].

Là où les investigations de Mathiot et de Séguy furent limitées par la documentation dont ils disposaient, le document suivant nous apporte des précisions essentielles sur les conditions d'arrivées de ces anabaptistes à Montbéliard. Il fait référence à l'enquête préliminaire de l'affaire de Clémont et au jugement rendu et fut déniché dans les archives du Grand Chapitre de Strasbourg dans un mémoire d'extraits juridiques conservés en tant que pièces informatives[29]. Naturellement, il eut été fort intéressant de retrouver les originaux dressés par le tribunal de Baume-les-Dames. Malheureusement

Ancestors, in Mennonite Family History VIII/4 de 1989, p. 132 s. On peut penser que les Kauffmann qu'on retrouve plus tard au Blochmont dans le Sundgau et dans le Jura bernois (un "Hans Kauffmann né à Steffisburg, installé au Graitery en 1738", est mentionné par Delbert Gratz, Bernese Anabaptists, Goshen Indiana, 1953, p.193) sont en lignée directe avec lui.

24 Hermann Rennefahrt, Sammlung Schweizerische Rechtsquellen : Die Rechtsquellen des Kantons Bern, 1960, p.472, note 35 et Ernst Müller, Geschichte der Bernischen Täufer, Nieuwkoop, 1972, p. 339.

25 John B. Mast The Letters of the Amish Division, 1950, p.98. Dans des publications récentes sur ces lettres, celles de Roth D. Roth, Letters of the Amish Division, Mennonite Historical Society, Goshen Indiana, 1993, p. p. 109 et Hans Reist in Informations Blätter, cahier 10-1987 de la Société Suisse d'Histoire Mennonite p. 60, le premier s'inspirant du second, se basent sur des copies qui indiquent à la place de Isaak Kauffmann un Isaak Bachmann. On notera qu'aucun Isaak Bachmann n'a existé en Alsace à cette époque, ce qui peut être un indice sur la qualité de la version des lettres conservée aux archives de Jeangui. A partir de ce seul constat, on peut penser que les sources utilisées par John B. Mast semblent plus fiables car il disposait vraisemblablement de textes plus proches des lettres originales. Notre propos ne sera pas de débattre plus longuement de cette question, mais de soulever la question de l'analyse critique de ces sources. Celle-ci reste à faire.

26 Son épouse Anne Judith Schoutti, une lignée de descendance à Mulhouse. Michel Mosimann serait mort de la peste (informations généalogiques Thierry Hückel).

27 Mathiot, p. 60.

28 Hermann Guth, Amish Mennonites in Germany, Illinois Mennonite Historical and Genealogical Society, Metamora, Illinois.

29 AMS, Fonds du Grand Chapitre, 10 NA 186. L'intégralité du texte est reproduit en annexe A.

cette quête est demeurée infructueuse[30]. Si les documents originaux de l'enquête peuvent un jour être exhumés, ils révéleront probablement encore bien d'autres pièces intéressantes. Examinons ces extraits qui recèlent des indications capitales pour notre étude.

Ce rapport reflète bien entendu le point de vue de l'administration décidée à faire partir au plus vite les anabaptistes de Bourgogne . Dans cette optique, les différentes déclarations ont pu être filtrées par le greffier qui n'en a retenu que celles qui lui semblaient les plus "scandaleuses"[31].

En ce mois de septembre 1710, l'appareil judiciaire du tribunal de Baume a été déplacé à Clémont et à Liebvillers pour effectuer les constats, interroger les personnes et dresser le procès-verbal contre les anabaptistes installés depuis peu de temps en ce lieu, établissant la non observation des "souveraines ordonnances"[32] en matière de tolérance relieuse. De surcroît, ils sont même accusés d'y professer leur religion publiquement, c'est-à-dire sans crainte. Si on comprend que ces manifestations pouvaient être cause de "scandale" pour les catholiques, en revanche, l'affirmation qu'elle le fut également pour les réformés est très certainement exagérée quand on connaît leur situation de précarité personnelle. On conçoit très clairement que les anabaptistes avaient obtenu l'assentiment de Léopold-Eberhardt pour la tenue de telles réunions sur la base de ce qui va suivre. Si tel n'avait pas été le cas, ils se seraient faits bien plus discrets lors de leurs réunions, comme ils en avaient l'habitude précédemment en Suisse.

Les investigations ont été faites dans deux directions. La première porta sur les circonstances qui les ont conduites jusqu'en Bourgogne, la seconde sur leurs croyances. Michel Mosimann de Clémont et Ulrich Brunner de Liebvillers eurent la lourde tâche de répondre, de manière indépendante l'un de l'autre, aux questions de leurs accusateurs.

Ne faisant aucun mystère de leur anabaptisme, ils retracent leur itinéraire. Ils furent chassés du canton de Berne parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre et céder aux pressions des autorités qui tentait de les gagner à l'Eglise officielle, appelée ici calviniste, en réalité zwinglienne. En dépit des intercessions et de l'intervention[33] à la fois du roi de Prusse[34] et de la reine d'Angleterre[35],

---

30 Le fond judiciaire de Bailliage de Baume-les-Dames se trouve aux ADD sous les cotes BBP et 1J. Malgré une préservation très complète de ce fond, il n'a pas été possible de localiser les pièces juridiques dont les procès-verbaux originaux relatifs à notre affaire de septembre 1710. Les documents ont-ils disparus, ont-ils été soutirés de ce fond ? Et si oui, pour quelle raison ? Le témoignage des anabaptistes était-il compromettant pour les Wurtemberg ? Ce n'est qu'une hypothèse, bien fragile il est vrai. On notera que dans les cahiers des "demandeurs" (des dépôts de plaintes), la seule année manquante est justement celle de 1710 (ADD-BBP 9596). Ces documents, s'ils existent toujours, seraient en tout cas très précieux pour encore mieux cerner l'histoire des premiers anabaptistes dans le Pays. La quête mérite d'être poursuivie.

31 Son analyse tendancieuse est illustrée par des appréciations personnelles lorsqu'il désigne leurs anciens ou responsables comme étant "des prétendus Ministres Docteurs qu'ils élisent entr'eux".

32 A notre connaissance jamais aucun texte antérieur à 1712 et signé par un roi de France n'a expressément interdit la pratique de l'anabaptisme. Les juges ont pu s'appuyer tout au plus sur "les arrangemens de Religion adoptés par les traités de Vestphalie" de 1648 qui n'incluent pas les anabaptistes dans les religions tolérées ; un texte qui sera largement utilisé pour justifier l'expulsion de septembre 1712.

33 On notera que la Hollande, si active depuis près d'un siècle pour défendre et alléger les peines des anabaptistes suisses n'est ici même pas mentionnée. Est-ce un oubli ou alors les hollandais et les mennonites qui y vivaient n'étaient pas considéré par ce groupe d'"amish" d'un quelconque secours ?

34 A partir de 1707, le roi de Prusse Frédéric Ier favorise l'installation de fermiers anabaptistes sur ses terres de Neuchâtel, Charly et Claire-Lise Ummel, l'Eglise anabaptiste en pays neuchâtelois, p.33. Les sources connues ne font pas état de démarches particulières du roi de Prusse pour inviter le gouvernement à plus de tolérance. Cela est vrai également pour une hypothétique intervention dans ce sens de la reine d'Angleterre. Des recherches plus appuyées à Berne peuvent s'avérer surprenante.

35 En Angleterre, un pays épuisée par les guerres civiles des décennies précédentes, Anne Stuart (1665-1714) monte sur le trône de Grande-Bretagne en 1702. Durant son règne, son administration entre en

ils furent contraints de fuir "leur patrie", bien souvent démunis de tout, pour échapper aux peines qui les menaçaient. Ils montrent au passage qu'ils avaient conscience que leur sort ne laissait pas indifférent. Ceux qui oeuvraient pour que leur situation soit moins pénible leur étaient parfaitement connus. Leur errance les conduisit à Montbéliard, selon toute probabilité après un crochet par l'Alsace. La société des "amish"[36] concentrée autours de Sainte-Marie-aux-Mines se trouvait alors en pleine expansion, elle jouissait d'une réputation sans faille et d'une situation économique florissante. On peut volontiers admettre que dans leurs démarches pour trouver un refuge, ils furent fortement appuyés par leurs frères d'Alsace. Pour soutenir cette hypothèse il suffit d'évoquer la présence à Montbéliard de Nicolas Blanck avant novembre 1709[37], nous y reviendrons un peu plus loin. Quelle délégation le comte Léopold Eberhardt a-t-il pu rencontrer ? Isaac Kauffmann était certainement du nombre ainsi que Nigi Blanck, peut-être aussi Christ Kropff, Hans Gerber et même, pourquoi pas, Jacob et Ulrich Amann, les principaux dirigeants amish. Le "patriarche" Jacob Amann, s'impliquait volontiers personnellement dans tout ce qui concernait l'avenir de la communauté[38] et il est raisonnable de penser qu'il était présent.

Il reste un fait important : une rencontre directe entre le comte de Montbéliard et une délégation amish a bien eu lieu, sans intermédiaire, sans que les membres du Conseil n'aient été préalablement consultés. Cette manière de faire correspondait bien à la personnalité de Léopold Eberhardt. Elle avait l'avantage d'éviter toute consignation écrite et répondait à l'urgence de la situation. Nous ignorons avec précision à quelle date l'entrevue fut accordée, ni avec certitude dans quel lieu elle s'est déroulée. Elle ne devait précéder au plus que de quelques mois la signature des baux de Clémont et de Liebvillers, ce qui nous amène à envisager l'automne ou le début de d'hiver 1708 et quant à l'endroit, l'hypothèse la plus plausible est qu'elle eut lieu au château de Montbéliard.

Une autre déclaration des anabaptistes est particulièrement intéressante, celle où ils affirment que lors de l'audience le comte avait conclu qu'il "avait trouvé leur doctrine recevable et admissible dans ses terres et seigneuries" après avoir "examiné et fait examiner les livres imprimés qu'ils lui avaient présenté"[39]. Lui-même et ses théologiens protestants avaient lu et analysé la littérature que les anabaptistes avaient apportés avec eux.

---

négociation (1709 - 1710) avec le gouvernement bernois car "les anabaptistes étaient demandés [appréciés] par sa Royale Majesté de Grande-Bretagne pour peupler l'Amérique". Un convoi partit en aval du Rhin le 18 mars 1710. cf. Ernst Müller, Geschichte der bernischen Täufer, reprint Nieukoop, 1972, p. 258 et Hans Rudolf Lavater, *Die vereitelte Deportation emmentalischer Täufer nach Amerika 1710*, Mennonitica Helvetica 14/1991, p. 51s. Force est de constater que nos connaissances sont malheureusement fort réduites à propos des tractations et accords entre les deux gouvernements qui conduisirent au transfert d'une partie de la population anabaptiste de Suisse vers les Amériques.

36 Cette dénomination n'est vraisemblablement apparue sous cette forme qu'aux Etats-Unis ; nous l'emploierons cependant pour désigner la tendance anabaptiste conservatrice constituée à partir de 1693 autour de Jacob Amann ("die Jacob Amann's Partie").

37 AHR - 4E Sainte-Marie-aux-Mines Alsace, répertoire Lamouche du 7 novembre 1709, "Niclauß Blanck, anabaptiste a Monebillard vend à Niclauß Zimmermann, anabaptiste de Fertrux, une pièce de terre".

38 Robert Baecher, *Le 'Patriarche' de Sainte-Marie-aux-Mines* in The/Les Amish, Origin and Characteristics/origine et particularismes, Actes du colloque de Sainte-Marie-aux-Mines en 1993, Association Française d'Histoire Anabaptiste, Ingersheim, 1996.

39 Mathiot se trompe quand il affirme, p. 62 , que "dans tous les pourparlers... il n'était point question de religion", en mettant l'accent sur la seule cupidité du comte.

Cette implication du Consistoire dès les premiers contacts explique qu'à aucun moment par la suite, les instances luthériennes ne se sont élevées contre la présence des anabaptistes. Si en Suisse on trouvait quantité de points de divergence[40] pour justifier les persécutions, à Montbéliard on était d'un autre avis. Le Conseil de son Altesse Sérénissime s'exprime de la façon suivante sur la question[41], reflétant certainement en la matière l'opinion commune de la cour :

"les Anabaptistes n'étant plus tels qu'ils estoient du temps des traités de Westfalie ..., ne diffèrent de notre religion dans aucun article essentiel outre celuy du batème, et par conséquent n'étant que de la simple secte des mennonites".

Il y aurait donc un avant et un après Westphalie ! Bien évidemment ce n'est pas le traité de paix de 1648 qui, en soi, avait transformé les anabaptistes, mais d'un événement proche de cette date et qui rendit les anabaptistes plus sympathiques : l'adoption en février 1660 à Ohnenheim en Alsace d'une nouvelle confession de foi. La présentation de sa version imprimée en langue allemande fut un "message" fort que les amish ont voulu faire passer dans le sens où ils affirmaient vouloir rompre avec une forme d'anabaptisme issue de Schleitheim pour adopter celle que les mennonites hollandais avaient élaboré en 1632[42]. Sans renier les points fondamentaux de la doctrine, la seconde confession était en effet bien plus respectueuses envers les Autorités. Elle fut aussi pensée dans un contexte complètement différent de "l'entente fraternelle de Schleitheim" élaborée, elle, au début du XVIe siècle (1527).

Quels pouvaient être ces livres imprimés remis par les anabaptistes ? En l'absence d'un inventaire[43], c'est poser la question de la littérature qui avait cours alors dans leur milieu. Celle-ci n'était pas seulement à usage interne dans les communautés anabaptistes, mais elle circulait "sous le manteau", parfois même était vendue par des colporteurs sur les places publiques et les marchés où on entendait résonner des chants de l' Ausbund, leur recueil de cantiques[44]. A côté du Glaubens-Bekantnuß-Büchli de Tielemann Tielen van Sittert[45] contenant les articles de foi de la confession hollandaise et de l'Ausbund[46] comprenant des chants et quelques commentaires, ils ont pu remettre l'ouvrage d'édification religieuse Güldenen Aepffel in

---

40 La conception de la scène, l'exclusion (Bann), le serment, le service armé, la non participation aux cérémonies religieuses, les mariages, les liens entre foi et Etat sont autant de points de discorde.

41 En date du 27 septembre 1724, cité par Séguy, p.188.

42 On sait que le groupe des amish s'est très souvent référé à cette confession de foi hollandaise adoptée à Ohnenheim pour soutenir leur avis sur la "Meidung" (l'évitement) en particulier dans la correspondance qui conduisit a la rupture. Voir Hanspeter Jecker, *Das Dordrechter Bekenntnis (1632) und die Amische Spaltung* in The/Les Amish, Origin and Characteristics/origine et particularismes, Actes du colloque de Sainte-Marie-aux-Mines en 1993, Association Française d'Histoire Anabaptiste, Ingersheim, 1996, p.202s.

43 La Bibliothèque Municipale de Montbéliard où sont entreposés les livres de la principauté ne recèle aucun des ouvrages mentionnés (lettre de juillet 1998).

44 En 1693, par exemple, les autorités bernoises mettent en garde contre la propagation d'ouvrages anabaptistes sur les marchés : "widerteüfferische bücher außgestreüwt werden, eins genant der außbund, ein anders confessio Thomas von Imbroich, und ein drittes der Täüfferen in Holland glaübensbekantnüß [publiée par Tielemann Tielen van Sittert], wodurch der gemeine mann beschwärt und verführt werden kan; so werden auch von hin und harstrichenden bücher- und liederträgeren lieder auf den marckten gesungen und verkaufft, die zu nachtheil und verringerung der ständen gereichen" (Hermann Rennefahrt, Sammlung Schweizerische Rechtsquellen : Die Rechtsquellen des Kantons Bern, 1960, p. 463)

45 Trois éditions possibles : de 1664 (Amsterdam), 1686 (Suisse ?), et 1691 (Amsterdam).

46 Diverses éditions circulaient, toutes sans date et sans lieu d'impression, par simple mesure de prudence.

Silbern Schalen imprimé en 1702. Moins courants étaient le Concordantzbüchli qui, comme son nom l'indique, est une concordance biblique ou alors cette édition hollandaise du Martyrologe imprimée à Amsterdam vers 1663[47].

Il reste encore à revenir sur un point des déclarations des anabaptistes à Clémont, lorsqu'ils affirment "qu'ils sont bien de la secte d'anabaptistes, suivant la prétendue réforme et doctrine de Michel Seullier et Léonard Cuerigez". Ces deux personnages dont ils se réfèrent semblent bien mystérieux. Le premier "Michel Seullier" est incontestablement l'ancien moine bénédictin Michael Sattler dont on avait simplement traduit le nom de Sattler en Seullier (Sellier). Michael Sattler (1490 ?-1527)[48] était l'un des inspirateurs de l'anabaptisme pacifique et organisateur du synode de Schleitheim en février 1527. Il périra moins de trois mois plus tard sur un bûcher à Rottenburg sur le Neckar. Il est normal que nos accusés s'y réfèrent pour bien se démarquer avec d'autres formes d'anabaptismes du passé. Le second personnage, Léonard Cuerigez, dont la pensée leur semble fondamentale, nous pose beaucoup plus de problèmes. L'hypothèse à notre sens la plus plausible est qu'il s'agit là d'une référence à Léonardt Kaiser[49], mort martyr en 1527 à Schäding. Celle-ci est corroborée par le fait que le martyrologe de Van Braght qui à ce moment là était déjà connu dans cette région, cite longuement les documents relatifs à Sattler, puis en vient à Léonard Kaiser . On peut imaginer une proximité phonétique et graphique entre Kaiser et Cuerigez. Enfin un indice de l'époque tiré d'un livre de Heinrich Funck, Eine Restitution...[50] cite au moins à deux reprises ce Léonard Kaiser parmi les deux premiers à payer de leur vie leur appartenance au Wehrlose Folk (le peuple sans défense).

Après que soient éclaircies les circonstances de leur arrivée en Bourgogne, les anabaptistes furent interrogés sur leur doctrine. Les juges consignèrent pêle-mêle dans leur rapport les particularités anabaptistes :

leurs relations avec les autorités dont ils ne reconnaîtraient que celles de leurs responsables, (ce qui est une interprétation bien légère), qu'aucune guerre ne peut être menée par un Etat chrétien et que la violence n'est pas permise, pas même pour se défendre. Dans un second interrogatoire plus poussé, ils concèdent que même le roi de France ne changerait rien à leurs vues, préférant plutôt quitter ses terres que de devoir porter les armes. Ils pensent en outre que ce fut la cause essentielle de leurs tourments en Suisse, que le baptême ne peut être conféré à une personne et sur sa demande à "l'âge et l'usage" de raison et après instruction préalable. Que le baptême n'est pas un sacrement et qu'il ne peut effacer le péché (originel de tous les hommes, et celui de l'individu même), que les serments ne peuvent être pratiqués.

---

47 L'édition hollandaise de 1685 "Het Bloedig Tooneel, of Martelaers Spiegel der Doops-Gesinde of Weereloose Christenen, T.J.V. Braght, Den Tweeden Druk, Amsterdam" est signalée au moins chez une famille amish de l'époque.

48 Claude Baecher, L'affaire Sattler, Editions Sator, Méry-sur-Oise, 1990.

49 Cette hypothèse est soutenue par Claude Baecher. Van Braght, *Der blutige Schauplatz oder Märtyrer-Spiegel*, Scottdale, Pennsylvanien, 1962, deuxième partie, p. 7. Du temps de la rédaction du martyrologe on considérait qu'il s'était joint à la fraternité anabaptiste en 1525.

50 Eine Restitution oder Erklärung einiger Hauptpunkte des gesetzes. Wie es durch Christum erfüllet ist, und vollkommen vollendet wird werden an seinem grossen Tage ; nach Inhalt der heiligen Schrif, des Alten und Neuen Testaments. Aufgesetzet in 25 Theilen. Durch einen Lehrer des Alten und Neuen Testaments, in der Gemeine der Gläubigen in Jesum Christum, die man mit dem Beinamen nennet die Wiedertäufer oder Menonisten. Heinrich Funck. Verlegt und zum Druck befördert durch Heinrich Funcks hinterlassene Kinder. In Philadelphia im Jahr 1763, publié à Bienne en 1844. Impr. C. Hofmann., p.228 et 318. L'auteur de la *Restitution...*, Heinrich Funck est peut-être celui qui erra en Bourgogne dans les années 1670 (voir note 6).

Dans un second interrogatoire quelques semaines plus tard, auquel participèrent cette fois-ci Isaak Kauffmann, Ulrich Fischer, Blaise Sorg et Ulrich Brunner, les anabaptistes confirmèrent leurs précédents propos. Le but presque unique de ce nouvel interrogatoire était de tenter de gagner les anabaptistes à la foi catholique. Ceci aurait suspendu toute la procédure et aurait constitué un sérieux camouflet au duc de Wurtemberg. La tentative fut vaine et les anabaptistes arguant adroitement, poliment mais également fermement qu'ils n'avaient aucune intention dans ce sens par manque "d'instruction" de ce qu'était la religion "Catholique Apostolique et Romaine", et qu'ils ne recherchaient pas non plus à en savoir d'avantage.

On peut imaginer que les anabaptistes se sont largement retranchés derrière les garanties que leur avait fournies le comte de Montbéliard. Mais au fil de la procédure, ils ont peu à peu vu s'effriter les promesses qui leur avaient été faites de rester "plus longtems s'ils trouvoient cet établissement de leur convenance". C'était la fin de leurs illusions, eux qui en deux années seulement s'étaient attaché à ces terres au point qu'ils avaient exprimé le souhait "d'y rester toujours".

La sentence fut sans surprise. Les anabaptistes, résignés, demandèrent tout au plus un délai pour préparer leur départ. Un mois leur fut accordé, ce qui était bien peu. Dans le cas de non observation de la décision judiciaire, c'est à dire d'un départ différé ou d'un retour ultérieur, une menace sous forme d'emprisonnement leur fut signifié.

Probablement confus de la situation difficile dans laquelle s'étaient retrouvés ses fermiers, le prince leur propose de nouvelles implantations. Pour cinq des neuf familles concernées, ce fut un replis sur Montbéliard.

Des intérêts convergeants

C'est sur l'initiative des anabaptistes d'Alsace que se produisirent les premiers contacts avec la principauté de Montbéliard à la fin de l'année 1708. De leur côté, les motivations sont claires. Essayons de voir plus en détail quelles raisons avaient poussé les anabaptistes à se tourner vers Montbéliard plutôt que vers un autre territoire.

Le redoublement des persécutions en Suisse avait depuis peu déversé son lot de nouveaux réfugiés qui se trouvaient sur les routes en quête d'un point de chute suffisamment sûr et qui pouvait leur fournir un asile durable. Les territoires alsaciens qui étaient prêts à les recevoir étaient saturés. Ainsi, déjà le quart de la population de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines était anabaptiste[51]. Une proportion plus importante n'était pas envisageable sans risquer des troubles graves de la part des autorités ecclésiastiques. Il fallait donc tenter de convaincre de nouveaux territoires (en fait, convaincre de nouvelles Autorités !) qui jusqu'ici n'avaient pas encore employé par le passé les anabaptistes et qui seraient prêtes à ouvrir leurs portes à l'immigration.

Une autre raison était l'inquiétude concernant la continuation de la présence même des anabaptistes sur les terres de France. Des signes avant-coureurs faisaient planer de lourdes menaces. Depuis quelques années déjà les pressions de toutes natures sont signalées et en Lorraine, en 1708, la traque aux anabaptistes avait commencé[52]. Le

---

[51] Robert Baecher, *La communauté anabaptiste du bailliage de Sainte-Marie-aux-Mines, 1690-1730,* in SA n°6-1987, p.69. La situation est identique dans les villages du Ried qui ne pouvaient ou ne voulaient plus accueillir d'autres familles d'anabaptistes.

[52] Robert Baecher, *1712 : Enquête sur une date capitale,* in SA n°11-1992, p.35s. La multiplicité de ces menaces eut un point culminant avec la décision d'expulsion en 1712.

président de la Noblesse de Basse Alsace[53] fut amené à se justifier ainsi en mai 1708 et à prendre la défense des "religionnaires réfugiés de Suisse qui sont vulgairement appelés Mennonistes[54] tolérés jusqu'icy sur les terres de nostre département et y vivent à l'heure qu'il est sous la protection du Roy et qu'on a toujours été très satisfait de leur conduite".

Les anabaptistes alsaciens étaient certainement informés de ces faits inquiétants. On conçoit aisément qu'ils mesuraient l'urgence de la situation et cherchaient une solution de remplacement aux cas où leurs protecteurs seraient débordés par un éventuel ordre royal. A Montbéliard, une telle décision n'aurait pas d'effet. Il restait aussi le cas des enfants d'anabaptistes qui une fois devenus adultes souhaitaient aussi pouvoir s'établir. Pour les mêmes raisons - l'accroissement de la population - ils ne pouvaient pas tous rester.

Après 1712, c'est le comté de Montbéliard qui profitera principalement de l'application des ordres royaux d'expulsion. Elle entraîna par la suite un développement extraordinaire du même type que ce qui s'était produit à Sainte-Marie-aux-Mines. Cela ne s'est pas effectué sans mal comme l'atteste la réaction de certaines communautés qui se sont trouvées confrontées à une concurrence inattendue. L'afflux des nouveaux immigrants et les bouleversements qu'elle provoqua dans l'économie locale suscitèrent une légitime inquiétude[55].

Mais quelles raisons poussèrent Léopold-Eberhardt à accueillir les anabaptistes avec autant d'empressement ? Bien entendu, l'attrait de revenus supplémentaires a joué un rôle certain, mais nous ne croyons toutefois pas que l'avidité ait constitué la seule raison. Il a pu éprouver de la compassion pour le sort des anabaptistes et rejoindre le rang de leurs défenseurs à côté des Etats Hollandais, de la Prusse et de l'Angleterre, attitude qui se serait renforcée après qu'il fut rassuré sur le contenu de leur théologie.

Une dernière raison que nous croyons essentielle est en rapport avec l'exaspération qu'il aurait manifestée envers ses sujets. Durant ces années, le comte fut en délicatesse avec sa population[56] et eut maille à partir tout particulièrement avec ses fermiers qui lui causèrent bien des tracas. Les a-t-il surexploité, les conditions étaient-elles abusives ou plus simplement les récoltes étaient elles mauvaises ? Il reste que plusieurs de ses fermiers prirent la fuite sous le poids des charges qu'ils ne pouvaient assumer. Cet argument ne fut pas relevé par Séguy, mais il constitue cependant, à notre avis, une raison essentielle de l'introduction des anabaptistes sur les terres princières. Les avatars furent en effet très nombreux.

Un certain Savary abandonne la ferme de Clémont en 1704, son successeur Barthélémy Minod, ne réussit pas mieux et prend lui aussi la fuite.[57]

Au "Schwabhof", la Souaberie, située à Montbéliard même, le fermier Minod, encore lui ou son parent, disparaît vers 1708 après avoir dissipé tout le stock de grain et de foin. Lui succédera le bernois d'Aeschi, Samuel Wittwer qui reprend l'exploitation en avril 1710.[58]

---

53 ABR - E 1386. document avec sceau du Présidial de la Noblesse de Basse Alsace**,** Ce texte ne nous était pas connu au moment de l'élaboration de notre enquête sur les événements de 1712 (voir note précédente).

54 Ne nous y trompons pas, il s'agit bien ici des amish qui préféraient cette appellation plutôt que celle d'anabaptiste.

55 Séguy, p.181.

56 Il procéda à l'arpentages des terres, exigea que soit produits les titres de propriété. Les biens de ceux qui ne pouvaient les montrer furent tout simplement confisquées au profit du prince. Ces action, on le comprendra le rendirent bien impopulaire (Mathiot, p.55).

57 Mathiot, p.56 qui se réfère à ADD - EPM 465.

58 ADD - EPM 27.

A la Petite Hollande aussi, les relations sont conflictuelles avec le fermier qui était aussi cabaretier Caspar Heeb (ou Hippe)[59]

Un dernier exemple à la Grange-Madame en 1705 où le fermier Henri Bailli est accusé d'avoir vendu une partie des grains que la seigneurie lui avait confié pour ensemencer les terres.[60]

On comprend ainsi pourquoi la proposition des anabaptistes tombait à point nommé. Ils pouvaient lui apporter ce savoir faire qu'ils avaient largement démontré en Alsace. En dépit de l'usage qui voulait que les locations fussent mises aux enchères, le comte "donne des ordres" à son chambellan pour immédiatement confier ses domaines aux anabaptistes[61].

Cette apparente précipitation est illustrée par l'absence de tout contrat dans plusieurs cas[62]. Ceci est particulièrement inhabituel. Elle est en tous cas la marque d'une grande confiance. Les actes tels que les baux avaient pour objet de protéger avant tout non pas le preneur, mais le bailleur qui mettait par écrit les conditions de son bail tant pour le montant du loyer qui était dû, les échéances de son versement et certaines conditions liées à l'entretien, ou à des charges particulières. Ici, rien de tout cela : la parole des uns et des autres était une garantie suffisante. Peut-être que Léopold-Eberhardt n'avait pas suffisamment confiance dans les notaires jugés trop proches de la population et préférait conserver toute liberté d'action dans ce domaine[63].

Léopold Eberhardt confie ses domaines aux anabaptistes

Le groupe de Clémont a-t-il été précurseur de la présence des anabaptistes à Montbéliard ? Nous serions tentés de répondre positivement s'il n'y avait un acte que Jean Séguy cite également[64]. Sur la base d'une source unique, il pense que leur présence est attestée antérieurement de quelques années. Il date de 1704 la venue de Hans Zimmermann à Marchelavillers. Il n'exclut pas, à priori, une présence encore plus ancienne. En cela, il révisait la position de Mathiot qui défendait la thèse d'une première tentative à Clémont.

Malgré des investigations poussées, il n'a pas été possible de retrouver ce fameux document provenant de l'année 1704. En revanche, on trouve dans le dossier de référence[65] plusieurs actes d'amodiation dont l'un est souscrit par Hans Zimmermann. Il remonte au 8 mai 1714 ! Le métayer qui l'avait précédé fut Jacques Beucler[66], représentant d'une famille bien implantée à Abévillers. Beucler avait signé un bail en 1705 pour 3 ans ce qui implique que Hans Zimmermann ne pouvait en être le métayer en 1704 ! Il faut donc croire à une erreur de lecture ou de retranscription de notes.

D'ailleurs divers autres arguments viennent renforcer la thèse d'une arrivée plus tardive de Hans Zimmermann. En effet le dénombrement de population en 1707 à Marchevillers ne le mentionne pas, pas plus

---

59 ADD - EPM 28.

60 ADD - EPM 25.

61 ADD - EPM 35. Par exemple : "amodiation du moulin (situé dans la Neuve Ville) à Nicolas Blanck par J.L. Sondersleben sur ordre du comte ".

62 Etienne Reitz, fermier de la Schleiff de Betoncourt en 1726 "il n'a point de bail et paye 1500 livres par an". Même chose pour Hans Zürcher à la Petite-Hollande qui "n'a point de bail" (ADD - ECM 164). Au Montchevis, un bail fut enfin rédigé en mai 1723 avec Jacques Eicher et Ulrich Neuhauser "avec approbation du comte" pour une maison "qu'ils occupaient depuis quelques années" (ADD - EPM 29).

63 Pour illustrer la défiance du comte envers les notaires, celui-ci "ordonne [en 1755] de ne plus faire rédiger les baux par les notaires, mais par la chancellerie". ADD - ECM 164.

64 Séguy, p.175 et sa note 26.

65 ADD - EPM 140

66 Ce sont à nouveau les Beucler qui reprendront la ferme en 1726 après que ce fut Christ Kropf qui l'exploita pour peu de temps entre 1723 et 1726.

d'ailleurs que la mention d'aucun autre "suisse allemand".

On trouve par ailleurs à la même époque à Sainte-Marie-aux-Mines deux Hans Zimmermann cités entre 1704 et 1708, ce qui est bien suffisant[67]. L'un des deux y décédera peu après. Ce n'est qu'au début de 1713 que le Hans Zimmermann restant quitte ces lieux. Il y avait exploité la grange de la Sorcena et il est très probable que c'est lui qu'on retrouve à Marchevillers quelques mois plus tard.

Durant l'interrogatoire de Clémont, jamais il n'a été question d'une présence antérieure des *Täufer* ce qui aurait constitué pour eux un argument de poids qu'ils n'auraient pas manqué de mettre en avant.

Bien plus tard en 1759, Hans Rich et Hans Roth confirment ce fait indirectement : dans leurs déclarations détaillées sur les différentes personnes de leur communauté, ils précisent "depuis combien de temps ils sont dans le pays". Aucun d'eux ne déclare avoir été dans le pays depuis plus de 50 ans[68], ce qui nous amène une fois de plus à évoquer la date de 1709. Pas de mention non plus à Montbéliard-ville avant 1710 et, malgré une exploration plus fine des actes et notamment des divers recensements de population il ne fut possible de déceler aucune trace plus ancienne de la présence de "suisses allemands" antérieure à la date de 1709.

On ne peut donc conclure à une présence anabaptiste avant l'automne ou l'hiver1708 et on retiendra cette date comme celle de l'introduction des anabaptistes à Montbéliard, une conclusion voisine de celle de Mathiot[69].

Après 1712, les principales fermes furent principalement confiées à ceux qui furent les grands propriétaires de Sainte-Marie-aux-Mines. Hans Zimmermann de la Sorcena à Sainte-Marie-aux-Mines exploitera celle de Marchelavillers, Hans Hochstettler passera de la cense dite Surcitté à celle de Clairegoutte et Christ Kropf de la Haute-Broque également à Marchelavillers. L'exécutant principal des ordres du comte fut son Conseiller et grand chambellan J.L. de Sondersleben[70].

Léopold-Eberhardt décède en 1723. Sa succession est l'occasion pour les anabaptistes de nouveaux remous. En décembre 1723, le conseil s'interroge "s'il est à propos de tolérer les anabaptistes"[71]. Il s'en remet au nouveau comte Eberhard-Louis, cousin du défunt. Celui-ci leur répond "que loin d'expulser les anabaptistes, soit par voie directe, soit par moyen indirect, il convient de les tolérer, d'une part à raison de leur conduite sans reproche, et d'autre part parce qu'ils améliorent ses domaines"[72]. Par voie de conséquence, il ordonne de renouveler les baux des anabaptistes en 1724. Il ajoute "qu'il faut accorder aux anabaptistes et [de] leur donner à ferme de préférence les domaines de la seigneurie"[73]. Si le premier avait toléré et encouragé, le second confirme sans états d'âmes les mêmes intentions, espérant même

---

67 Listes des anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines en 1704 (AHR - 19J 169) et en 1708 (AHR - E 2014). L'un des deux décédera avant 1711, laissant une veuve (AHR - E 2089).

68 AN K2178, liasse 2. Recensement des anabaptistes de 1759. Elisabeth Mosimann, certainement une fille de Michel Mosimann, est la seule personne qui est déclarée être dans le pays depuis 50 ans. Toutes les autres y sont depuis 40 ans ou moins.

69 Mathiot, p.54.

70 Homme de confiance du comte, c'est lui qui traite la plupart des actes de location. Parfois, c'est un fils batard du comte, un certain de Coligny, qui le représente (Mathiot, note 66).

71 AN K2178, liasse 1

72 Cité par Séguy, p 178.

73 AN K2178, liasse 2. En 1727, il fait même interdiction "à tous les sujets...d'affermer leurs terres aux anabaptistes...sans permission expresse à la peine irrémissible de cent livres pour chaque contravention et d'autres plus grandes selon l'exigence des cas" (Séguy, p. 179). Il se réserve pour lui la compétence des *Täufer*.

conserver leurs compétences pour son bénéfice exclusif.

En 1723, après moins d'une quinzaine d'années de présence au pays, la grande majorité des biens seigneuriaux sont exploités par les anabaptistes[74]. Cette réussite fulgurante n'est pas sans rappeler l'occupation extraordinairement rapide constatée à Sainte-Marie-aux-Mines.

Propriétés seigneuriales :

Liste des occupants anabaptistes avec entre parenthèses les dates des premières mentions rapportées par les textes.

Clémont (Monglio) et Liebvillers
Le groupe des 9 familles (1709-1710)

ferme de Marchelavillers
Hans Zimmermann[75] (1714-1723),
Christ Kropff (1718-1726),
Christ Blancket Pierre Kropf (1718)

ferme de la Souaberie
Samuel Witwer[76] (1710),
Hans Gnägy (1723),
Christian Schindler (1723-1729)

ferme de la rue Surleau
Jacob Blanck (1719-1731),
Christian Schindler (1721-1746),
Isaak Linder (1723)

Schliffe de Béthoncourt
Etienne Reist (1723-1726)

ferme du Grand Cerf
Hans Zimmermann (1722-1736),
Mathias Ulrich (1739-1760)

ferme de Grange-Madame
Michel Mosimann (1713 pour 9 années)

fermes du Montchevis
Hans Rüsser, Ulrich Gerber,
Abraham Ablützel (1712)

ferme du Bois des Bourgeois 1[77]
Hans Ober[78] (1717-1729)

ferme du Bois des Bourgeois 2
Jacques Eicher et
Ulrich Neuhauser (1723)

ferme du Vernois
Jost Joder (1722),
Hans Blanck (1724)

ferme de Clairegoutte
Hans Hochstettler (1715, 1724)

ferme de Belverne
Hans Eicher (1724)

ferme de Courcelles
Andreas Sommer (1724)

ferme de Magny d'Anigon
Hans Zehnder (1724)

ferme de Frédéric-Fontaine
Hans Nicolas Farni (1715)
Peter Richen (1724)

ferme de la Petite-Hollande
Hans Zürcher (1724-1729)

ferme des Gouttes
Bentz et Hans Ruby (1722),
Peter Rich (1729)

ferme du Pesol
Bentz Rubi (1712)

ferme de la forge de Chagey
Joseph Widmer (av.1714)[79]

Moulins extérieurs de Montbéliard
Hans Baumgart et

74 ADD - ECM 164. Document reproduit en Annexe B5

75 Sur la base des signatures différentes apposées au bas des documents, deux Hans Zimmermann se sont succédés sur le bien dans la période 1714-1723. (ADD - EPM 140)

76 Il vient de Sainte-Marie-aux-Mines. (liste des anabaptistes de 1703, AHR - 2014)

77 Aussi appelées fermes du Montchevis.

78 Avant 1713, fermier à Jebsheim, voir SA 7-1988 p.54 où il est dit "actuellement à Montbéliard". La famille est originaire du canton de Bâle de Sissach, voir SA 10-1991, p.88 : interrogatoire de Jacob Ober installé à Baldenheim.

79 Nous n'avons pu avoir confirmation de cette indication de Séguy (p.176), le document sur lequel il s'appuie semble ne plus être en place (ADD-EPM 93).

Simon Huntzinger (1715-1733)

Moulin dans la ville de Montbéliard

Nicolas Blanck (1710-1712),
Simon Huntzinger (1713)

Moulins de Badevel et Dampierre

Hans Baumgart (1714-1719)

Les moulins de Montbéliard

La première famille connue qui était installée à Montbéliard est celle de Nicolas Blanck.[80] Il se trouvait déjà dans les environs de la ville dès le mois de novembre 1709[81] et c'est précisément le 1er janvier 1710 que le chancelier Sondersleben fait débuter un bail avec lui pour le moulin seigneurial situé dans le quartier de la Neuve Ville. Nicolas Blanck venait de Sainte-Marie-aux-Mines où il avait été propriétaire du domaine appelé le Mongoutte avant de le léguer à ses deux fils[82]. Il était de ceux qui comptaient parmi les proches de Jacob Amann et on a tout lieu de croire qu'il fut l'un des artisans des pourparlers avec Léopold-Eberhardt.

Il ne resta que très peu de temps Montbéliard, le temps de s'occuper des modalités du bail et d'apporter sa caution pour le compte d'un autre anabaptist**e,** car lui-même était fermier et non meunier. Sa tâche accomplie, il retourna à Sainte-Marie-aux-Mines. La signature tremblante apposée au bas du document laisse penser qu'il était déjà très âgé ou bien malade. En fait, il avait négocié pour le compte de "Maître" Simon Huntzinger, un homme de métier comme l'indique son titre. Déjà convaincu par "le comportement irréprochable de ses fermiers suisses", Simon Huntzinger obtint carte blanche pour remettre le moulin en état. Avec l'aide de Félix Äschlimann le futur charpentier-meunier de Belverne il y fit effectuer d'importants travaux[83]. En janvier 1715, il se voit confier par le conseiller Johann Ludwig de Sondersleben , pour 9 années supplémentaires, à la fois le moulin de la ville et la "Neuwe Mühle", le moulin neuf situé "hors la ville" aussi sur l'Allan[84].

Sa première mission accomplie avec succès, l'entreprenant Simon Huntzinger avait poursuivit par la rénovation et l'exploitation des moulins extérieurs à la ville[85]. Il fut autorisé à en ajouter un nouveau, ce qui porta leur nombre à 5 en 1736[86]. Le débit de la rivière était souvent insuffisant pour faire tourner la totalité des 14 roues, de sorte qu'il fallait périodiquement en arrêter certaines[87].

Simon Huntzinger n'était plus en mesure d'assurer seul toutes ses activités[88]. Il fallait trouver un autre meunier compétent. Les anabaptistes, par l'entremise de Hans Gerber - celui qui eut à subir les galères[89] - firent une proposition au comte. Ils connaissaient en Suisse un meunier qui pouvait faire l'affaire. C'est ainsi que "Son altesse Sérénissime" rédigea trois lettres pour convaincre

---

80 ADD - EPM 35.

81 AHR - 4E Sainte-Marie-aux-Mines Alsace, répertoire Lamouche du 7 novembre 1709, "Niclauß Blanck, anabaptiste a Monebiellard vend à Niclauß Zimmermann, anabaptiste de Fertrux, une pièce de terre".

82 Voir l'article *Un témoin de la genèse Amish à Sainte-Marie-aux-Mines* dans la présente édition de Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches gedächtnis.

83 ADD - ECM 2335. En 1714, il présenta la note globale, "was ich Simon Hutzinger Miller in der Stadt bezahlt habe", s'élevant à un montant total de 2794 livres, une somme considérable. Par ailleurs, il racheta pour 134 livres des "ustensiles" au meunier précédent Pierre Mettotal.

84 Séguy, page 177 a transcrit le "Neuf Moulin" par "les neuf moulins". Une telle quantité de moulins n'aurait pas été supporté par le petit affluent du Doubs.

85 ADD - EPM 34.

86 ADD - EPM 36.

87 Par exemple en octobre 1724 (ADD - EPM 36)

88 Simon Huntzinger renouvelle son bail en 1724 pour 9 ans après que le bail fut proposé "au plus offrant", les enchères se faisant "à la criée sur les Hasles". En 1733, il arrête son activité. Son successeur sera un non-anabaptiste, Nicolas Blaser (ADD - EPM 34).

89 Hans Gerber est également une figure marquante de l'anabaptisme bernois. Les probabilités sont fortes qu'il fut ce même Hans Gerber condamné aux galères, une peine réservée aux principaux dirigeants. Il parvint pourtant à s'en échapper début 1712. (op. cit. Ernst Müller, p.221).

Hans Baumgartner[90] de prendre la place[91]. Il parvint à le convaincre de venir "au païs". Il reçut effectivement en amodiation les "Neuf Moulins" pour une durée de deux ans. Ceci se passait vers 1712. Ces années furent des années de forte disette de sorte que Baumgartner y "perdit la moitié de son patrimoine". C'est avec une certaine amertume qu'il évoque la suite : "après ce triste coup d'essai, le suppliant [Baumgartner] ne savait que devenir, il avait quitté la Suisse, sa patrie. Il fallut à la fin se déterminer à prendre le moulin de Badevel....[et] il rétablit également le moulin de Dampierre". De 1714 à 1732, il avait effectivement exploité ce moulin[92], certainement avec un peu plus de réussite.

Montbéliard, ville d'attache et de transit

La ville de Montbéliard fut pour les anabaptistes tour à tour un lieu d'arrivée, un point de chute et une ville de transit. A peu près à la même époque que Nicolas Blanck, un de ses coreligionnaires, Samuel Wittwer[93], autre saintmarien natif d'Aeschy dans le canton de Berne, fut invité à tirer parti du "Schwabhof", ou Souaberie [94] en français. Cette ferme seigneuriale prestigieuse était située à l'intérieur des murs, destinée plus tard, en 1731, à devenir un collège, "le Gymnase"[95].

Par un acte préparé au château par Sondersleben, Wittwer reçoit l'amodiation de la ferme dès la St George 1710. Comme plus tard sur les autres fermes seigneuriales de Montbéliard exploitées par les anabaptistes (Montchevis, Pesol, la petite Hollande, la grange Madame et celle des Gouttes), l'activité principale y était l'élevage. Outre 26 vaches et 16 veaux à la Souaberie, Samuel Wittwer faisait paître de nombreux moutons "hors les murs". Le troupeau comportait 731 bêtes en 1723[96]. Les bourgeois de Montbéliard réagirent contre cette prolifération. Ils obtinrent en 1729 que le nombre des "brebis et moutons" soit limité[97].

Aucune présence anabaptiste n'étant signalée dans les recensements de population de 1700 ni en 1706[98], on peut considérer que Nicolas Blanck et Samuel Wittwer y furent des précurseurs.

De nombreuses familles vinrent s'établirent par la suite en ville et dans sa proche périphérie. Elles sont déjà 11 en 1712 qui représentent au total 56 personnes ; parmi ces dernières, 22 vivent sur les seules fermes du Monschevy et du Pesol. On y trouve une partie des victimes de l'extradition de Clémont et de Liebvillers[99], mais aussi de nouvelles familles récemment arrivées. Les conclusions de Mathiot et de Séguy doivent

---

90 Il habitait alors à Uttigen proche de Thoune dans le canton de Berne. Sa femme Anne Schneider venait de Goldiwil (ADD - EPM 290).

91 ADD - EPM 290. Jean Séguy, p.177 met en doute que le comte se soit impliqué personnellement dans cette quête, mais après l'épisode de Clémont relaté précédemment et les contacts directs qui eurent lieu avec les anabaptistes, il n'y a plus lieu de mettre en cause le témoignage de Hans Baumgartner.

92 Le contrat rédigé en 1719 a la particularité d'avoir été rédigé au château et non dans une étude notariale. Jacob Blanck, le fermier de la rue Surleau, un bien appartenant "à l'illustre famille des Coligny" s'était porté caution solidaire (ADD - EPM 290).

93 Il vient de Sainte-Marie-aux-Mines (liste des anabaptistes de 1703, AHR - E 2014). On décèle une trace plus ancienne de la famille Wittwer dans le duché des Deux-ponts. En 1699, deux anabaptistes venant de Sainte-Marie-aux-Mines Hans Witwer et Hans Müller sont candidats à la location d'une ferme appelée "Dudenbrück" (commune de Dusenbrücken). Leur quête fut infructueuse et ils furent éconduits. Le Duché n'était pas encore prêt à les recevoir. (Ernst Drumm, Zur Geschichte der Mennoniten im Herzogtum Pfalz-Zweibrücken, 1962, p.29).

94 ADD - EPM 27.

95 Cl. Duvernoy, Montbéliard au XVIIIe siècle, 1891, Montbéliard, p.124 et 222. "Par acte du 6 août 1731, Eberhard louis céda en toute propriété... la Souaberey...à la Recette ecclésiastique. Les classes latines furent installées en 1733".

96 La Grange Madame possédait pour sa part 265 bêtes.

97 Archives Municipales de Montbéliard, HH1.

98 Archives Municipales de Montbéliard, DD 46.

99 Recensement de Montbéliard en 1712. Archives Municipales de Montbéliard BB41, reproduit en annexe B1.

là aussi être nuancées[100] puisqu'ils attribuent, l'un et l'autre, les premiers établissements durables à Montbéliard aux conséquences de l'expulsion des terres de France. Notre document montre une présence antérieure assez importante. Ce fait peu important en soi modifie cependant les connaissances acquises jusqu'à présent, car il révèle que l'implantation à Montbéliard s'est faite indépendamment de ce qui s'est produit à Sainte-Marie-aux-Mines et dans les autres lieux en Alsace à la fin de 1712. L'immigration devait encore se renforcer à Montbéliard après cette date. Montbéliard comptait 81 anabaptistes en 1723, dont 68 habitaient la ville[101]. Leur total s'élève maintenant à 239 individus dans tout le comté. En 1727, le nombre augmentera encore à Montbéliard, mais dans une moindre mesure : ils seront 88 en tout.

Face à ce flux nouveau à partir de 1713, Eberhardt-Louis leur trouva une nouvelle affectation dans les bailliages. Ses propriétés à Courcelle, Marchelavillers, au Vernoy, à Bart, Bethoncourt, Ste-Suzanne, Etupes, Belverne, Etobon, Frédéric Fontaine, Clairegoutte, Magny d'Anigon, Bélieu, Fesches et Badevel reçurent en quelques années des locataires anabaptistes.

Faut-il ajouter pour ce qui concerne les anabaptistes venant de Sainte-Marie-aux-Mines que la vente de leurs biens leur avait rapporté des sommes très importantes et qu'ils étaient prêts à les réinvestir là où on voudrait d'eux ? Ils n'eurent sans doute pas à produire les certificats de bonne conduite que Christian III de Birckenfeld était prêt à leur remettre.

On peut penser que le château lui-même était le point de ralliement, le lieu de convergence des anabaptistes[102] avant leur affectation. Dans la précipitation ou l'euphorie du moment, on négligea même de rédiger certains baux !

Le recensement de 1723

A la mort de Léopold-Eberhardt en 1723, les biens de la Principauté furent mis sous séquestre avec "défense aux fermiers du Domaine...appartenant aux enfants naturels ou adoptif du feu duc, d'acquitter le produit de leurs baux, soit en leurs mains, soit en celles de leur régisseurs, sous peine de payer une seconde fois"[103]. La succession fut difficile car la situation était complexe en l'absence d'héritier légitime direct et avec tous ses prétendants possibles. C'est probablement de cette décision que le Conseil voulait informer les anabaptistes par l'intermédiaire de leur représentant, le meunier de Montbéliard, maître Simon Huntzinger. Il fut ordonné à tous les anabaptistes du Comté de se trouver le 19 avril 1723 aux Halles de Montbéliard pour "ouïr ce qui leur sera proposé"[104].

A peine en place, Eberhardt-Louis s'attache à assainir son administration. Dans tous les bailliages de nouveaux recensements furent ordonnés. Nombre d'entre eux nous sont parvenus. Pour ce qui concerne les anabaptistes ils sont presque complets[105] à l'exception des indications sur la famille de Hans Blanck de Beaulieu.

---

100 Mathiot, p. 61, "La date de 1713 marque vraiment l'installation des anabaptistes dans la Principauté de Montbéliard" et Séguy, p. 176, "en 1713, la période d'établissement des anabaptistes dans le comté même de Montbéliard".

101 Recensement de Montbéliard en 1723. Archives Municipales de Montbéliard BB41, reproduit en annexe B2 et la liste Duvernoy déjà utilisée par Séguy p. 203 et reproduite en annexe avec quelques rectifications.

102 Hélène Widmer, *Il était une fois à Montbéliard,l'église allemande du château* in SA 17-1998, p.98s. souligne le rôle tout particulier de ce lieu pour les anabaptistes.

103 Mathiot, p.64.

104 AN, K 2178-2, reproduit dans Séguy p.187. Le contenu de la communication ne nous est pas parvenue.

105 Ces listes se trouvent en fin d'article, les annexes B-6 à B-16.

Une première demande des anabaptistes

Le pays de Montbéliard est fier de son école. Dès le XVIe siècle les Wurtemberg ont attaché beaucoup d'importance à l'enseignement des jeunes enfants[106]. L'école était devenue la fierté du pays.

La période qui nous occupe fut marquée par un événement tout à fait surprenant. Il s'agit d'une première requête des anabaptistes différente de celle qui vise à revendiquer le droit à demeurer en un endroit et d'y jouir de la liberté de conscience et de réunion, ce qu'ils avaient obtenu dès le début. A l'automne 1725, Eberhardt-Louis est à peine en place, et fort du soutient que celui-ci leur a témoigné, ils s'enhardissent à demander la création d'une école[107] "à la Petite Hollande ou autre". Pourquoi cette requête ? Cette démarche fut motivée par l'assurance qu'ils avaient maintenant acquise sur leur situation et le soucis de donner à leurs enfants en âge scolaire un enseignement. Durant les années écoulées les enfants anabaptistes étaient scolarisés à l'école publique, mais un document précise que "la jeunesse ... ne peut compatir avec eux et les maltraite, à ce qu'ils disent sans cesse". L'argumentation porta. La confiance réciproque fut là aussi suffisante et il est probable que des pasteurs luthériens n'étaient pas opposés à extraire de leurs cours les enfants des anabaptistes qui risquaient à terme d'exercer sur d'autres plans une influence sur les écoliers. Le Conseil se montra très favorable à cette requête argumentant sur le fait que "les livres dont ils veulent se servir pour instruire leurs enfants sont précisément les nôtres" en remarquant par ailleurs que "comme elle [son Altesse Sérénissime] les a jusqu'à présent bien voulu tolérer, qu'on [le Conseil] croyait aussi qu'on pouvait leur octroyer la demande, mais sans permission expresse et à charge que cela se fera avec le moins d'éclat qu'il se pourra". Avec cet avis, et devant l'importance d'une telle décision ils décident d'en référer au comte qui accepte et rejoint la proposition du Conseil. Il accorde le droit aux anabaptistes de tenir une école mais "sans leur en donner une permission expresse ni par écrit".

L'anabaptiste taupier

Nous ne résistons pas à l'envie de narrer l'histoire suivante. Ce vieux métier de taupier aujourd'hui disparu était exercé par Bénédict Maurer[108] qui avait élu domicile à Etupes. Il est tout à fait singulier dans le milieu des anabaptistes qu'on s'attend plutôt à voir fermiers ou meuniers, éventuellement tisserand. Lui, était taupier ou preneur de taupes. Son activité consistait à débarrasser taupes et souris qui causaient de grands dégâts dans les pâturages et entamaient la production des céréales.

Avec beaucoup de patience et l'assistance vraisemblable de ses fils[109], Bénédict, un sexagénaire, s'est mis en quête de traquer les nuisibles. Il reçoit une première commande le 21 février 1724 à raison de 1 sol par animal capturé sur "les prés scis à Etupes, à

---

106 Cl. Duvernoy, Montbéliard au XVIIIe siècle, 1891, Montbéliard, p.215. Le duc Christophe émet dès l'année 1559 un règlement pour développer l'enseignement public non seulement dans la ville, mais également dans les villages du comté.

107 AN K 2178, liasse 2, réunion du conseil du 7 novembre 1725.

Séguy p.188 et note 94 émet de fortes réserves sur le fait que cet événement ait pu avoir lieu avant 1750 comme le signale Mathiot qui ne livre cependant pas la date précise (note 63, p. 62). Pourtant, une vérification des actes ne permet plus aucun doute. Cet événement a bien fait l'objet d'une délibération par le Conseil en date du 7 novembre 1725. L'argumentation de Séguy nous sert ici, mais tout à l'opposé de ses conclusions.

108 ADD - ECM 617.

109 ADD - EPM 628, annexe B-6.

Exincourt, à Fesches, à Charmont". Sa tâche devait prendre fin le 17 août suivant. Croyant bien faire, il a poursuivi son activité au delà de la date convenue.

Dans cette seconde période, "il a encore pris134 taupes et 1133 souris ce qui fait la somme de 63 livres et 7 sols" qu'il réclame maintenant au trésorier de Son Altesse Sérénissime.

Pour accompagner sa demande il joint une facture détaillée :

"auff dem ban zu ettüp (sur le ban d'Etupes)
87 scharen (taupes) 921 Müs (souris)

zu singur (Exincourt)
8 scharen 7 Müs

zu scharmung (Charmont)
25 scharen 149 Müs

zu soscho (Sochaux)
14 scharen 54 Müs"

"bändicht Murrer", c'est ainsi qu'il signe son document, eut quelques difficultés à obtenir son dû mais fut finalement récompensé de ses efforts.

Conclusion

L'analyse de ces premières années de présence anabaptiste au pays de Montbéliard à permis d'éclaircir un certain nombre de points relatifs aux conditions de leur venue. Si les travaux de Mathiot et de Séguy conservent encore aujourd'hui leur valeur, il convient néanmoins de les retoucher quelque peu. C'est quelques mois seulement avant le mois d'avril 1709 qu'eut lieu une première rencontre directe entre la plus haute autorité du pays, le duc lui-même et une délégation anabaptiste. Elle fut le point de départ de l'histoire des anabaptistes à Montbéliard, une histoire qui s'est prolongée jusqu'à nos jours.

Léopold-Eberhardt et son successeur Eberhardt-Louis avaient noué avec certains d'entre eux des relations très proches, beaucoup plus intenses que ce qui jusqu'à présent fut admis et les débats théologiques en firent tout naturellement partie. Après une première tentative manquée à Clémont et Liebvillers, une petite colonie d'anabaptistes s'était constituée à Montbéliard même, avant l'édit d'expulsion de Louis XIV. Ce dernier événement demeurera cependant le véritable déclencheur d'une immigration plus soutenue. Fort de leurs succès économiques et des garanties qu'ils offraient, ils osèrent demander l'ouverture de leur propre école, ce qui leur fut accordé dans la plus grande discrétion. Ce fait, après à peine plus de 15 ans de présence à Montbéliard, constituait une première dans l'histoire des "Frères Suisses".

Robert BAECHER

Annexe A : "Extraits des registres du greffe criminel du bailliage de Beaume[1].

Vû par nous Jacques Bassand, seigneur d'Anteuil et autres lieux, conseiller du Roy, et son lieutenant général au bailliage de Beaume, la requête à nous présentée par le Sr. Joseph Dorin, conseiller, procureur de Sa Majesté audit bailliage le 9 présent mois de septembre l'an courant 1710, contenant qu'il a été informé que contre le prescrit des souveraines ordonnances de cette province, neuf familles d'anabaptistes chassés par le fait de leur religion des Etats et cantons de Berne et Chafouse où cette secte n'est plus soufferte et a été abolie par différens édits et ordonnances, s'étoient venues établir des peu de tems dans les villages et territoire de Clémont et Liebevillers dépendant dudit bailliage de Beaume, et de la souveraineté de Sa Majesté, lesquels y professoient publiquement leur religion au grand scandale de tous les catholiques, et même des gens de la religion prétendue réformée, qui est tolérée à tems dans quelques lieux du voisinage. [C'est] Pourquoi il étoit du devoir de son office qu'il fit des promptes diligences pour obliger lesdites familles d'anabaptistes de se retirer hors du bailliage et de la Comté de Bourgogne, et qu'ils soient condamnés pour leur témérité aux peines statuées par les souveraines ordonnances, pour à quoi parvenir, il nous auroit requis de nous transporter sur lesdits lieux et aux environs, pour estre par nous dressés les procès verbaux qui se trouveroient nécessaires pour la justification desdits faits. En outre, à mêmes fins, les chefs desdites familles anabaptistes par nous interrogées sur le contenu en ladite requête, circonstances et dépendances, ainsy que sur les points et articles de leur doctrine et croyance pour estre ensuite ordonné ce qu'il appartiendra.

Interrogatoire par nous formé le treize dudit mois de 7bre [septembre] auxdits Poussemanne [Mosimann] tant en son nom qu'en celui de ses consors de la dite secte résidante à Clémont, et audit Ulrich Bruner aussi tant en son nom qu'en celui de ses consors de ladite secte résidants auxdites métairies d'Adam, territoire de Liebevillers, ensemble les réponses par eux attribués à nos dites demandes et interrogats par lesquels ils ont avoués et déclarés qu'ils étoient de la secte d'anabaptistes, suivant la prétendue réforme et doctrine de Michel Seullier [traduction de Michael Sattler] et Léonard Cuerigez [?] et qui consiste entr'autres points en ce qu'ils ne reconnoissent parmis eux aucun Prince ni souverain, ni aucune puissance Ecclésiastique, que celles des prétendus Ministres Docteurs qu'ils élisent entr'eux pour les instruire : qu'ils ne peuvent avoir de Guerre juste avec les Chrétiens, même entre les princes et potentat, que la propre défense n'est point permise, quand même la mort seroit inévitable autrement, que le Baptème ne peut estre conféré valablement qu'à ceux qui ont atteint l'âge et l'usage de raison, et qui ont été suffisamment instruits et informés des principes et maximes de la religion, qu'il ne peut point éteindre et effacer le péché originel ni les péchés actuels, que le serment n'est permis en aucun cas, qu'ils ont été chassés du Canton de Berne, où ils résidoient. Ensuite des édits et ordonnances pénales de leurs Excellences et Etats dudit Berne qui ont été exécutés en toute rigueur contre ceux qui ont refusés ou différés d'y obéir en embrassant la religion calvinistes et en se retirant des terres dudit canton et ce, non obstant les recommandations de la reine d'Angleterre, du Roy de Prusse, et de leurs hautes Puissances qui ont employés leurs bons offices auprès de leurs dites Excellences pour les résoudres à tolérer comme ils avoient faits depuis longtems, ladite secte anabatiste, de telle sorte qu'il n'en reste plus aucun dans ledit

[1] Archives Municipales de Strasbourg, Fonds du Grand Chapitre, 10 NA 186. Mémoire comprenant les deux extraits des jugements rendus au bailliage de Baume en Franche-Comté. Les passages soulignés le sont effectivement dans le texte original.

canton qu'en secret, que lesdits répondants et consors ayant été obligés par la crainte desdites peines de quitter leur dite Patrie, ils s'étoient adressés au seigneur Comte de Montbéliard, lequel ayant examiné et fait examiner les livres imprimés qu'ils lui avoient présentés, qui contient la doctrine de leur religion, il l'avoit trouvé recevable et admissible dans ses terres et seigneuries, qu'ils les avoit établis dans lesdits villages de Clémont et Liebevillers, leur ayant même donné à titre de bail et ferme tous les biens fonds qui appartenoient cy-devant auxdites familles catholiques et qu'il avoit retiré aussi audit village de Clémont, qu'il leur avoit en outre promis de les leur engager pour plus longtems s'ils trouvoient cet établissement de leur convenance. Ensuite de quoi ils s'y sont établis et avoient pris la résolution d'y rester toujours.

Autre interrogatoire par nous formé le 7 dudit présent mois [octobre ou novembre], étant avec les chefs desdites neuf familles anabaptistes aux personnes d'Isaac Cauffmann, Ulrich Ficher, Blaise Surgur [Zürcher ? ou Sorg selon Mathiot] et Ulrich Bruner, leurs syndics et députés par forme de répétition du 1er interrogatoire et par amptiation sur les nouveaux mémoires fournis par ledit Sr. procureur du Roy, par lequel dernier interrogatoire, ils ont persisté aux réponses attribuées de leur part aux premiers et ajouté que quand Sa Majesté dans les plus pressants besoins de son Royaume leur ordonneroit de prendre et porter les armes pour son service et pour la défense de ses Etats contre ses ennemis, ils ne pourroient y être obligés et prendroit plutot le parti de quitter lesdits Etats, et que ça été principalement parce qu'ils ne pouvoient prendre ni porter les armes pour qu'elle cause et occasion que ce soit, qu'ils ont été obligés de sortir des Etats de Berne et de Schaffouse, qu'ils n'étoient points instruits de la religion Catholique Apostolique et Romaine, qu'ils ne vouloient point s'y faire instruire, ni l'embrasser, qu'ils aimoient mieux sortir dudit Comté de Bourgogne et des Etats de Sa Majesté, priant seulement qu'il leur soit accordé un délai suffisant pour pourvoir à leur sortie et à la consommation de leurs fourrages et effets. Conclusions définitives du Procureur du Roy et tout considéré, oui le rapport et de l'avis du Sr. Guillaume Jph Boilloz notre assesseur en ce bailliage nous ordonnons auxdits Poussemann, Blaise Surgur et Isaac Cauffemann, de sortir dans un mois au plus tard après la signification de notre jugement avec toutes leurs familles, domestiques ou autres sectaires ou suspects de ladite religion des anabatistes hors desdites terres et bailliage et du Comté de Bourgogne, avec défenses à eux et à tous autres de même secte et religion ou suspects d'icelle d'y rentrer et s'établir sous quelques prétexte que ce soit, déclarons de plus qu'à défaut par lesdits anabaptistes cy-dessus dénommés leurs familles, domestiques et adhérants à leur dite secte de sortir desdits lieux dans le susdit délai et en cas, après en être sortis, ils viendroient a y rentrer, le susdit délais étant expiré, ils seront pris et saisis au corps et conduits dans les prisons royales dudit bailliage pour y être leur procès, fait et parfait extraordinairement suivant la rigueur des ordonnances et comme il appartiendra."

Annexes B : Différentes listes d'anabaptistes du Pays de Montbéliard entre 1712 et 1727 avec données démographiques et statistiques.[2]

B-1. Dénombrement de la population de Montbéliard en 1712, dont les anabaptistes[3].

"Liste des personnes résidantes en la ville de Montbéliard L'an 1712"

Personnes résidentes au Guet (quartier) de l'Estuve

59[4]	1[5]	Isaac Kauffmann	60 ans	Widertaiffern (Anabaptiste)
	2	Hadelheit Maurer	45 ans	"
60	1	Hanß Gnaigui	40 ans	"
	2	Barbereau (Barbara) Müller	35 ans	"
	3	Magdeleine	14 ans	"
	4	Cristian	13 ans	"
	5	Baibi	12 ans	"
	6	Hantz	11 ans	"
	7	Catherine	10 ans	"
	8	Anneli	8 ans	"
61	1	Magdeleine Müller	36 ans	"
	2	Samuel Nitner	30 ans	"
	3	Marie Touria	30 ans	"
	4	Michel Guaiber	20 ans	"
	5	Conrad Neuchander	12 ans	"
62	1	Jacob Neuhauß	31 ans	"
	2	Barbara Jenni	27 ans	"
	3	Cristian	6 ans	"
	4	Jacob	4 ans	"
	5	Peter	2 ans	"
	6	Hulrich	1 ans	"

Total :	217	de la Confession d'Augsbourg
	7	Réformés
	2	Catholiques
	21	Anabaptistes

Personnes résidentes au Guet Surleau

44	1	Jean Plange (Blanck)	66 ans	Anabaptiste
	2	Catherine Roppe	56 ans	"
	3	Jacques	30 ans	"
	4	Jean	28 ans	"
	5	Christ	26 ans	"
	6	Nicolas	24 ans	"
	7	Barbe	18 ans	"
	8	Barbe Meyer, servante	20 ans	"
45	1	Jean Gerbe	56 ans	"

[2] Ces différentes listes peuvent intéresser tant les démographes que les généalogistes. Leur publication est d'autant plus utiles que le registre de l'assemblée de Montbéliard commencé par Hans Rich ne débute qu'en 1750. Des travaux d'exploitation de ce registre sont actuellement menés par Joe Springer, Goshen, Indiana. Ils devraient être publiés prochainement.

[3] Archives Municipales de Montbéliard, BB 41. Les habitants protestants et catholiques ne sont pas reproduits nominativement ici, seules les données statistiques apparaissent.

[4] Numéro d'ordre de la famille dans le dénombrement.

[5] Numéro de rang dans la famille.

	2	Anne Lenzer	65 ans	"

Total : 232 de la Confession d'Augsbourg
1 Réformé
0 Catholiques
10 Anabaptistes

Personnes résidentes au Guet St Martin

34	1	Daniel Gerber	48 ans	Anabaptiste
	2	Catherine Fahonnigr (Fenninger ?)	40 ans	"
	3	Christ Gerber, fils	8 ans	"

Total : 257 de la Confession d'Augsbourg
6 Réformés
0 Catholiques
3 Anabaptistes

Personnes résidentes aux Maisons et Granges de Monschevy

1	1	Jean Ruser	44 ans	Réformé[6]
	2	Barbe Cuguerich, sa femme	39 ans	Anabaptiste
	3	Jean Ruser, fils	20 ans	Réformé
	4	Christoffle Ruser	10 ans	"
	5	Michel Ruser	¾ ans	"
	6	Anne Ruser	18 ans	"
	7	Catherine Ruser	14 ans	"
	8	Barbe Ruser	12 ans	"
	9	La veuve Ruser, mère et grand-mère	70 ans	Anabaptiste
	10	Jean Courtener, valet	50 ans	"
	11	Anne Herly sa femme, servante	52 ans	Réformée
	12	NN[7] Courten leur fille	13 ans	"
	13	Jean Courtener	50 ans	Anabaptiste
	14	NN sa femme	56 ans	"
2	1	Ulrich Gerber	44 ans	"
	2	NN Gerspiter sa femme	45 ans	Réformée
	3	Nicolas Guerber	18 ans	Anabaptiste
	4	Jean Guerber	9 ans	"
	5	Anne Guerber	20 ans	"
	6	Elisabeth Guerber	3 ans	"
	7	un valet	16 ans	Réformé
	8	un autre valet	12 ans	"
3	1	Abraham Ablousel	40 ans	Anabaptiste
	2	Anne NN sa femme	30 ans	"
	3	NN Ablousel, fils	1 an	"

Total : 0 de la Confession d'Augsbourg
12 Réformés
0 Catholiques
13 Anabaptistes

Personnes résidentes en la Maison et Grange de Pesol

1	1	Benoit Rouby	40 ans	Anabaptiste

[6] Le panachage entre les Réformés (qui en fait sont des anabaptistes) et les anabaptistes peut s'expliquer parce que quelques uns furent baptisés dans leur jeunesse et ne devinrent anabaptiste que par la suite.

[7] Non Nommé, indication non connue de l'auteur.

2	Elisabeth Houber veuve de N Rouby	54 ans	"
3	Pierre Rouby, fils de ladite veuve	27 ans	"
4	Anne Rouby	20 ans	"
5	Elisabeth Rouby	18 ans	"
6	Martin Abersolt, manouvrier	40 ans	"
7	Anne Ostettler sa femme	44 ans	"
8	Anthoine Ebersolt valet	18 ans	"
9	Jean Christener, valet	12 ans	"

Total : 9 Anabaptistes

Recueil de tous les Guets, villages et maisons :

Neuve ville	108	Chefs	390	Luth.	8	Calv.	37	Cath.	0 Anab.
Guet du Bourg	64		261		6		2		0
Guet des Faibres	67		247		7		6		0
Guet des Granges	62		226		5		0		0
Guet de l'Estuve	62		217		7		2		21
Guet Surleau	69		232		1		0		10
Guet St Martin	75		257		6		0		3
Guet des Etaux ou d'Aiguillon	63		208		3		0		0
Guet de l'Eschole latine	69		259		1		7		0
Guet derrier dessoubs	62		210		0		5		0
Sochaux	14		73		0		0		0
Vieux Charmont	27		123		0		0		0
Grand Charmont	21		94		1		1		0
Arbouhans	7		39		0		4		0
En Monschevy	3		0		12		0		13
En Pesol	1		0		0		0		9
(total)	774		2836		57		65		56

B-2. Dénombrement de la population de Montbéliard en 1723, dont les anabaptistes[8]. (avec quelques données complémentaires pour 1727 et 1751)

"Liste pour les anabatiste savoir :[9]

Personnes résidentes au Guet de l'Estuve[10]

Hans Knägy	48 ans	Anabaptiste
Frena (Schneide)	38 ans	"
Crist Knagy	24 ans	"
Frena Knagy	22 ans	"
Hans Knagy	18 ans	"
Barbara Knagy	20 ans	"
Catherine Knagy	15 ans	"
Anna Knagy	1 an	"
Hans Hertyg	24 ans	"
Anna Röschly sa belle-mère	62 ans	"

Personnes résidentes au Guet Surleau

1	1	Daniel Gerber	50 ans

8 Archives Municipales de Montbéliard, BB 41.

9 Les recensements ayant été effectués par des personnes différentes pour chaque quartier, la forme de leur présentation, leur contenu et les orthographes des noms sont diversement rapportés.

10 La famille de Hans Gnägy occupait alors la Souaberie.

	2	Catherine Pharnÿ	desclar ne savoir son age	
	3	Christe leur fils	18 ans	
2	1	Matisse Gerber	57 ans	
	2	Magdeleine Derguer	56 ans	
3	1	Jean Chourque (Schürch)	40 ans	
	2	Christine Chemit	60 ans	
	3	André Monnier	21 ans	
	4	Jean Mosima tous deux serviteurs	17 ans	
4	1	Catherine Zog (Zaug), veuve	80 ans	
	2	Christ Zog, fils		
	3	Jean Zog, son frère		
	4	Christ Chingueler	40 ans	
	5	Ladite veuve declar avoir encor un valet ne sachant Lage ny leur nom		
	6	Marguerite Chetabe, servante	30 ans	
	7	Anne NN, aussi servante		
5	1	Pierre Cley	40 ans	
	2	Frene Mousima	35 ans	
	3	Jean Chemite, domestique	20 ans	

Personnes résidentes au Guet St Martin

1	1	Hans Zimmermann, laboureur	62 ans	Anabatiste
	2	Barbe Farni, sa femme	52 ans	"
	3	Hans Zimmermann, fils	27 ans	"
	4	Catherine Zimmermann, fille	19 ans	"
	5	Anne Zimmermann, fille	17 ans	"
	6	Barbe Zimmermann, fille	15 ans	"
	7	Frene Zimmermann, fille	12 ans	"
	8	Mathias Ulrich, valet	25 ans	"
2	1	Ulrich Frey, laboureur[11]	40 ans	"
	2	Anne NN, sa femme	30 ans	"
	3	Hantz Frey, fils	10 ans	"
	4	Christophle Frey, fils	6 ans	"
	5	Jacob Frey, fils	1 an	"
	6	Anne Frey, fille	8 ans	"

Personnes résidentes au Guet de la rue de l'escolle latine

1	1	Michel Rod, menuisier	52 ans	Anabatiste
	2	Anne Resbercue	42 ans	"
	3	Anne Rod	22 ans	"
	4	Catherine Rod	20 ans	"
	5	Jean Rod	19 ans	"
	6	Christ Rod	15 ans	"
2	1	Abraham Ablitsel	52 ans	"
	2	Anne Schnider	38 ans	"
	3	Simon Ablitsel	11 ans	"

Personnes résidentes au Guet d'Aiguillon (dont anabaptistes)

6	1	Melquer Muller, manouvrier	38 ans	Réformé
	2	Christine Mosima	38 ans	Anabatiste
	3	Elisabeth Mosima, servante	32 ans	"

[11] Ulrich est décédé en 1723, peu après le recensement, car sur une liste de 1724, sa femme est qualifiée de "veuve de Ulrich Frey". Elle s'était établi dans le quartier du Bourg.

Personnes résidentes au Guet du Bourg et Neuve ville

1	1	Simon Huntzinger, meunier	42 ans	Anabatiste
	2	Catherine Schinderich, sa femme	36 ans	"
	3	Catherine, fille	11 ans	"
	4	Hantz	7 ans	"
	5	Elisabeth	3 ans	"
	6-13	et ses domestiques au nombre de 6 valets et 2 servantes		"

A ces personnes s'ajoutent encore celles qui se trouvent dans les fermes environnantes.

Personnes résidentes en la Maison et Grange de Pesol : -Indications non connues-

En 1727, les anabaptistes ne se trouvent plus qu'au Guet du Bourg et dans la Neuve ville.

Dénombrement des anabaptistes :

	Population Mâle	Population Femelle[12]
de 1 à 10 ans	11	7
de 10 à 18 ans	4	8
de 18 à 30 ans mariés	1	4
de 18 à 30 ans non mariés	6	9
de 30 à 60 ans mariés	15	12
de 30 à 60 ans non mariés	3	3
de 60 ans et plus mariés	1	1
de 60 ans et plus non mariés	0	3
Totaux :	41	47

En 1751, les anabaptistes de Montbéliard sont au nombre de :

10 plus 6 enfants	dans le quartier de la rue St Martin
5 plus 1 enfant	dans le quartier de la rue derrière dessous
22	dans le quartier du Bourg

[12] Terme utilisé dans l'acte.

B-3. Liste des familles anabaptistes du 21 avril 1723[1].

(publié par Séguy p. 203, en Annexe 1 ; les quelques rectifications à cette liste sont soulignées[2]).

"Aller in der gefürsteten Gravschafft mompelg. Sind befindlischen Widertaüfer..." :

Chefs (de famille)	/weiber/Kinder/Diensboten (femmes/enfants/serviteurs)
(Montbéliard)	
Hanß Ober	1/0/0
Ulrich Schmuckle[3]	1/2/0
Ulrich Neühauser	1/1/0
Jacob Eichen (Eicher)	1/1/0
Hanß Zimermann	1/5/1
Ulrich Freÿ	1/4/0
Hanß Gnagy	1/5/1
Christ Schindler	0/1/1
Catharina Wittib(veuve)	0/0/0
Hanß Rubi	1/5/2
Benz Rubi	0/0/0
Abram Hablitz	1/4/0
Samuel Wittwer	1/0/0
Hanß Scherch	1/0/0
Peter Kleÿ	1/0/0
Daniel Gerber	1/0/0
Matheus Gerber	1/0/0
Melchior Müller	1/2/0
Simon Hentzinger	1/3/3
Michel Müller	1/3/0
Courcelle	
Andreß Sommer	1/1/1
Hanß Reist	1/1/0
Marchelavillers	
Christ Kropff	1/5/0
Vernoy	
Hanß Blanck	1/5/4
Jost Joder	1/6/0
Bart	
Hanß Reinhardt	1/3/0
Bethoncourt	
Stefan Reitz	1/3/0
Ste Suzanne	
Peter Greÿbihl	1/3/0
Barbara Augsburger	0/1/1
Etupes	
Peter Beck	1/2/0
Benz Murer	0/2/0
Christ Ummel	1/2/1
Belverne	
Hanß Eicher	1/3/0
Hanß Kendel (Kennel ?)	1/1/0
Magdalena Logenbihl	0/2/0
Félix Eschemmann	1/1/4
Etobon	
Peter Graber	1/6/0
Frédéric Fontaine	
Niclauß Farni	1/2/1
Hanß Gurtner	1/0/0
Clairegoutte	
Hanß Hochstettler	0/2/0
Christ Hochstettler	1/7/0
Maigney (Magny d'Anigon)	
Peter Rieger (Richer ?)	1/6/0
Christ Lügenbihl	1/0/0
Hanß Zender	1/3/0
Joseph Scherch	1/0/0
Beaulieu[4]	
Hanß Blanck	0/4/0
Fe²sches	
Jacob Blanck	1/3/2
Badevel	
Hanß Baumann E.[5]	1/6/1
Hanß Ulrich	1/0/0
12 einzelne Wittwen	
61 chefs	41/114/23

Extract. :
49 Männer und Wittwen, Familien
41 Weiber
114 Kinder
23 Diensbotten
12 Einzelne Wittwen so sich mit Spinnen nähren[6]
Summa : 239

1 Séguy avait déjà apporté certaines correction à la retranscription de Mathiot p.64-65.

2 Bibliothèque Municipale de Besançon, collection Ms Duvernoy, n°1, f°366v°-367r°.

3 Oiginaire de Grindelwald, à Jebsheim en 1712.

4 Lieu non identifié avec certitude. Il peut s'agir du moulin de Bélieu, propriété du comte.

5 Hans Baumgartner

6 Activité exercée durant leur détention à Berne.

Population du Comté de Montbéliard en 1723, d'après la visite ecclésiastique du surintendant Macler[1]

Groupe d'âge	Sexes Etat	Luthériens	Réformés	Catholiques	Anabaptistes	Totaux
De 1 à 10 ans	Garçons	1.319	11	34	20	1.384
	Filles	1.147	16	34	30	1.227
De 10 à 16 ans	Garçons	562	13	11	18	604
	Filles	530	9	7	14	560
Totaux par âge et par religion		3.558	49	86	82	3.775
De 16 à 30 ans	Hommes mariés	234	7	7	5	253
	Femmes mariées	336	3	6	7	352
	----------	----------	----------	----------	----------	----------
	Hommes célibataire	---	---	-	-	-----
	Femme célibataire	753	36	33	32	854
		818	31	16	25	890
Totaux par âge et par religion		2.141	77	62	69	2.349
De 30 à 60 ans	Hommes mariés	1.308	29	43	35	1.415
	Femmes mariées	1.293	36	40	32	1.401
	----------	----------	----------	----------	----------	----------
	Hommes célibataire	---	---	-	-	-----
	Femme célibataire	166	6	8	4	184
		395	23	7	7	432
Totaux par âge et par religion		3.162	94	98	78	3.432
De 60 ans et au-dessus	Hommes mariés	205	3	4	0	212
	Femmes mariées	162	1	3	0	166
	----------	----------	----------	----------	----------	----------
	Hommes célibataire	---	---	-	-	-----
	Femme célibataire	107	2	1	1	111
		202	8	8	8	221
Totaux par âge et par religion		676	14	11	9	710
TOTAUX		9.537	234	257	238[2]	10.266

[1] Tableau publié par Jean-Marc Debard in "Publications Sociétés Savantes d'Alsace et des Régions de l'Est", Recherches et Documents T.XXI, Istra, Strasbourg, p.55. Nous le reproduisons ici pour sa valeur comparative aux autres données de 1723.

[2] A une unité près on obtient le même total que sur le recensement "Duvernoy". Les deux recensements ont eu des motifs distincts, économiques pour l'un, visite ecclésiastique pour l'autre. Une naissance ou un décès entre les deux dates peut expliquer les différences.

B-4. Familles anabaptistes en 1715 et 1717[1]

1715
Décompte avec les anabaptistes au 31/10/1715
Signé par : Christ Linder, Hans Zimmermann, ÿacob Blanck, ÿost yoder, Michel Mosimann.

Christ Joder de Bavans
Christ Linder -idem-
Jacob Blanc
Jost Joder Duvernoy
Hans Zimmermann de Marchelavillers
Michel Mosimann
Hans Ruby

6 Suisses à Montbéliard (non nommés)
Johannes Hochstettler de Clairegoutte
Peter Richer, Magny d'Anigon
Christ Hochstettler à Etobon
Hans Heicher à Belverne
Claus Farny à Frédéric Fontaine
Ulrich Kliquel (Glücky) du Maigny (d'Anigon)
Hans Reinhart et consorts à Bart
Steff. Russy de la Schlif (moulin) de Bethoncourt
Daniel Guerber
Claus Chevary (Schwary) de Courcelles
Jost Joder de Trémoing

Hans Roth à Etupes, meunier
Jacob Blanck à Benken, meunier
Hans Baumgartner à Badevel, meunier

1717
Hans Zimmermann, Marchelavillers
Stephen Rützi (Reist), Etupes
Jost Joder, Vernoy
Jost Joder, Tremoing
Peter Rüchert Magny d'Anigon
Hans Hochstetter Clairgoutte
Niclaus Fahrni de Neÿdorff
Hans Eücher de Belverne
Christ Hochstetter d'Etobon
Ulrich Glücky Maigny
Hans Oberer Burgerwald
Hans Rüsser Burgerwald
Hans Kanigit (serait Knägi)
Hans Rohrbacher
Jacob Augspurger
Michel Mosimann von der Grange Madlen
Hans Ruby Klein Holland
Bentz Ruby in der Goutte
Jacob Blanck Beaulieu (en 1716)
Hans Roth Beaulieu (en 1716)
Hans Baumgartner Badevel
Félix Äschermann Belverne (en 1716)
Simon Huntzinger, Moulin de la ville

[1] ADD - ECM 5 (Supplément). Document rédigé en langue allemande et reproduit par Mathiot p.63 avec de très importantes lacunes. On tiendra compte aussi de l'avertissement de Séguy, note 41 p.211 à propos de l'exploitation qu'en a faite Mathiot.

B-5. Récapitulatif des recettes sur une période d'un an de juin 1723 à mai 1724 [1].

"Etat de l'argent et du grain que le Receveur Général Lalance a receu des suivants a conte (compte) des rentes des fiefs et autres [2].

juin 1723	Receu d'Estienne Reitz, fermier de la Schliffe de Bettoncourt tenu en amodiation,	100 livres
janvier 1724	Receu de George Richard[3] maire à Sainte Suzanne,	1303 livres 8 sols 3 deniers
	de Jean Zimerman fermier du Grand Cerf,	300 livres
	de Christian Schindler, fermier de la grange de la rue Surleau[4]	222 livres
	de Jean Ober fermier au Bois es Bourgeois	230 livres
	de Ulrich Neyheiser au dit lieu (Bois des Bourgeois)	100 livres
	de Bentz Rubÿ fermier es Gouttes	110 livres 4 sols 9 deniers
	de Jean Blanc (Blanck) fermier au Vernois	202 livres
	d'André Sommer fermier de Courcelle	90 livres
	de J. George Richard maire à Sainte Suzanne	61 livres 12 sols
	de Jean Eicherd de Belverne	90 livres
avril 1724	de Jean Blanc fermier au Vernois	240 livres 10 sols
	des fermiers de Beutal et Bretg.	91 livres 13 sols 4 deniers
	avec 156 quartes de froment, 136 quartes d'avoine	
	d'André Sommer fermier à Courcelles les Montbéliard	38 livres 12 sols
	de Christophle Miqueret et consors[5] d'Etobon	265 livres
	de Jean-Jacques Mattheÿ et Bard[6]	120 livres
maÿ 1724	de Jean Ober fermier au Bois des Bourgeois	100 livres
	de Jean Hochstettler de Claire Goutte	67 livres 10 sols
	de Jean Zender au Magnis Danigon	45 livres
	de Jean Eicherd de Belverne	150 livres
	de Jean Eicherd[7] fermier au Bois des Bourgeois	120 livres
	de Jean Nicolas Farnes (Farni) fermier à F(rédéric) Fontaine	50 livres
	du fief de Vernois 51 quartes de froment, 51 quartes d'avoine	
	de J. George Richard du fief de Sainte Suzanne	
	108 quartes de froment, 18 quartes d'avoine et 28 de Boige (?)	
	(Total)	4097 livres 20 sols 4 deniers"

[1] ADD - ECM 164.

[2] Certains loyers étaient à versement annuels, d'autres semestriels.

[3] Personne probablement non anabaptiste. Peut-on imaginer que les anabaptistes Richard rencontrés ultérieurement dans le comté descendent de cette famille ?

[4] la Souaberie à Montbéliard.

[5] non anabaptistes.

[6] non anabaptistes.

[7] Il s'agit probablement de Jacques Eicher.

B-6. Liste des anabaptistes à Etupes, de 1723 et 1725[8].

Source, Archives du Doubs, EPM 628, Etupes Statistiques
Nota : Nombreuses approximations de retranscription de Mathiot (notes manuscrites de Mathiot aux archives du Doubs).

1705 : pas d'anabaptistes à Etupes

1712 : pas d'anabaptistes à Etupes

1713 (le 27 septembre) : "Quand aux suisses allemands, ils ont dit avoir déjà donné leurs déclarations à Montbelyard" (dénombrement et ressources).

1723 : Christ Ummel	45 ans	de Suisse[9]	Médecin	Mennonite[10]
Barbe Linder	33 ans	de Suisse		Mennonite
Jean Ummel	15 ans	de Sainte-Marie-aux-Mines		Mennonite
Catherine Ummel	4 ans	d'Etupes		Mennonite
Ulrich Beck	35 ans		Journalier	Réformé
Susanne Moser	31 ans			Réformée
Elisabeth Beck	11 ans			Réformée
Clémence Beck	5 ans			Réformée
Pierre Beck	44 ans		Journalier	Mennonite
Anne Kaur (?)	35 ans			Mennonite
Véréne Beck	8 ans			Mennonite
Jean Linder	28 ans		Journalier	Mennonite
Elisabeth Chope (Schaub ?)	26 ans			Mennonite
Christ Linder	1 ans			Mennonite
Benedikt Stoucken	40 ans		Journalier	Mennonite
1725 : Jean Reinhart	58 ans	du Canton de Berne[11]	Tisserand	Mennonite
Christine Virth (Wirth)	58 ans	du même Canton		Mennonite
Ulrich Reinhart	19 ans	de Suisse		Mennonite
Jean Reinhart	14 ans	de Sainte-Marie-aux-Mines		Mennonite
Elisabeth Reinhart	12 ans	de Grange la Dame		Mennonite
Magdeleine Pecher	17 ans	de Suisse	Servante	Mennonite
Christ Ummel	47 ans	de Suisse	Médecin	Mennonite
Barbe Linder	35 ans	de Suisse		Mennonite
Jean Ummel	17 ans	de Sainte-Marie-aux-Mines		Mennonite
Catherine Ummel	7 ans	d'Etupes		Mennonite
Ulrich Beck	25 ans	de Suisse	Meunier	Mennonite
Isaac Chaleberg (Schallenberger)	14 ans	de Suisse	Valet	Mennonite
Catherine Beck	17 ans	de Suisse	Servante	Mennonite
Benoit ---(NN) (Maurer[12])	60 ans	de Suisse	Preneur de taupe et ver	Mennonite
Benoit ---(NN) (Maurer)	25 ans	de Suisse		Mennonite
Nicolas ---(NN) (Maurer)	17 ans	de Suisse		Mennonite
Jean Linder[13]	35 ans	de Suisse	Journalier	Mennonite
Elisabeth Chobe (Schaub?)	27 ans	du Marquisat		Mennonite
Christ Linder	4 ans	d'Etupes		Mennonite
Catherine Linder	1 an	d'Etupes		Mennonite
Véréne Lavie	80 ans	de Suisse		Mennonite
Jean Russer	36 ans	de Suisse	Journalier	Mennonite
Barbe Oberlint (Oberli?)	25 ans	de Suisse		Mennonite
Barbe Russer	4 ans	de Montrueil		Mennonite
Anne Russer	1 an	de Montrueil		Mennonite
Samuel Hauter	35 ans	de Suisse	Valet du fermier	Réformé
Barbe Schertleib	37 ans	de Suisse		Réformée
Magdalena Hauter	9 ans	de Suisse		Réformée
Elisabeth Hauter	7 ans	de Gratter		Réformée
Christ ---(NN)	20 ans	de Suisse	Valet	Réformé

8 ADD - EPM 628.

9 *en italique* : Compléments tiré des archives manuscrites de Mathiot (Archives de Haute-Saône). Ils sont donnés sous réserve car les cotes des documents qu'il a consulté ne sont pas indiquées.

10 On notera l'utilisation de l'appellation de *mennonite* plutôt que celle d'*anabaptiste*, très certainement du fait d'un souhait émis par les intéressés.

11 Les lieux indiqués correspondent au lieu de naissance.

12 selon ADD - ECM 164

13 Les archives notariales de Sainte-Marie-aux-Mines mentionnent en 1713 une obligation dont le bénéficiaire était l'anabaptiste Gaspard Linder "résident à présent à Edupe près de Montbéliard".

B-7. Liste des anabaptistes en 1723 au bailliage de Bavans (comprenant Ste Suzanne, Bart et Courcelles)[14]

Ste Suzanne	Pierre Kreyebühl	38 ans	Manouvrier	anabaptiste	marié
	Catherine Hoffmann	42 ans		"	idem
	Barbe Kreyebühl	7 ans		"	
	Catherine Kreyebühl	4 ans		"	
	Jean Kreyebühl	3 ans		"	
	Barbe Steinerin	55 ans	Brebière	anabaptiste	veuve
	Barbe Jost	21 ans		anabaptiste	
	Ulric Platter	55 ans	Domestique	anabaptiste	
	Barbe Martin	60 ans		anabaptiste	veuve
Bart	Jean Reinhard	56 ans	Tisserand	anabaptiste	marié
	Christine Wirthin	56 ans		"	idem
	Ulrich Reinhard	17 ans		"	
	Jean Reinhard	12 ans		"	
	Barbe Reinhard	10 ans		"	
	Verena Maurer	18 ans	Domestique	anabaptiste	
	Michel Imhoff	17 ans	Domestique	anabaptiste	
Courcelles	Jean Reist	60 ans	Manouvrier	anabaptiste	marié
	Barbe Kiser (Kaiser ?)	60 ans		"	idem
	Elisabeth Reist	25 ans		calviniste	
	André Sommer	57 ans	Laboureur	anabaptiste	marié
	Anne Bourkard	62 ans		"	idem
	Elisabeth Guerber	64 ans		anabaptiste	
	Joseph Bechler	9 ans	Domestique (sic!)	anabaptiste	

B-8. Liste des anabaptistes de 1718, Abbévillers-Marchelavillers[15].

"Tous les grangers de S.A.S. en Marchelavillers sont anabaptistes"

1	1	Christ Kropf	68 ans
	2	Frene Zimmermann, sa femme	45 ans
	3	Jean, fils	22 ans
	4	Christ, fils	17 ans
	5	Frene, fille	12 ans
	6	Catherine	20 ans
	7	Magdeleine Kropf, servante	20 ans
2	1	Christ Blanc (Blanck)	56 ans
	2	Anne Joder, sa femme	53 ans
	3	Jost, fils	28 ans
	4	Jean, fils	20 ans
	5	Elisabeth, fille	25 ans
	6	Anne, fille	23 ans
	7	Michel Grasser, valet	20 ans
	8	Nicolas Altmann, bouvier	25 ans
	"manouvrier qui demeure dans une baraque :"		
	1	Pierre Kropf	60 ans
	2	Catherine, fille	28 ans

[14] ADD - ECM 324, Bavans.

[15] ADD - EPM 138, Abbévillers.

B-9. Liste des anabaptistes de 1718 et 1723, Badevel[16].

1709 :	Pas d'anabaptistes			
1718 :	Jean Baumgarten	40 ans	munier	Réformé (en réalité anabaptiste)
	Anne Genet	38 ans		
	Jean Baumgarten	10 ans		
	Anne Baumgarten	13 ans		
	Sal: Baumgarten	8 ans		
	Sébastien Baumgarten	4 ans		
	Jean Baumgarten	1 an		
	Chris: Baumgarten	25 ans		
1723[17] :	Jean bongard	40ans[18]	munier au moulin dessous	hanabatiste (!)
	Anne anneÿs Schelin, sa femme	39 ans		
	Jean bomgard, fils	24 ans		
	Michel bongard	4 ans		
	Anne bongard, fille	16 ans		
	Salomé bongard	12 ans		
	Bastienne baumgard	9 ans		
	Jean Morice	40 ans	munier au moulin dessus	anabatiste
	Rozine (paietaly ?), sa femme	21 ans		
	Jean Moris, fils	3 semaines		
	Elisabeth Staigmaini (Stegmann ?), sa mère	80 ans		

B-10. Liste des anabaptistes de 1723, Bethoncourt.

1712 :	Pas d'anabaptistes		
1723 :	Etienne Ritz (Reist)	50 ans	Mennonite
	Marie Ritz	46 ans	"
	Jean, fils	23 ans	"
	Elisabeth, fille	18 ans	"
	Marie, fille	15 ans	"
1727 :	Etienne Ritz	57 ans	Mennonite
	Marie Ritz	55 ans	"
	Elisabeth[19], fille	23 ans	"
	Marie, fille	19 ans	"

B-11. Liste des anabaptistes de 1723, Frédéric-Fontaine[20].

1717 :	1 famille de suisses allemands			
1723 :	Nicolas Farni	58 ans	Laboureur	anabaptiste
	Elisabeth Hertig sa femme	58 ans		
	Catherine Farni	18 ans	enfant	
	Elisabeth Farni	16 ans	"	
	Dorothée N.	60 ans		
	Hans Kurtner	60 ans	Laboureur	anabaptiste
	Anne Hertig sa femme	67 ans		
	Jacob Farni	7 ans	enfant (adopté ?)	
1724 :	amodiation de biens seigneuriaux à Claus Farni et Peter Richen pour 6 ans			

16 ADD - EPM 292, Badevel.

17 Ce document compte parmi ceux des plus malaisé à déchiffrer tant l'approximation orthographique et la qualité graphique sont misérables.

18 On notera que cinq ans après le premier recensement "Hans Baumgartner" avait toujours le même âge.

19 On relève une fois de plus l'équivalence des prénoms de Barbe et celui d'Elisabeth, du moins chez les anabaptiste, sans que nous en ayons pour lors trouvé d'explication satisfaisante.

20 Archives de la Haute-Saône (AHS), E 337, Frédéric-Fontaine. Reproduit partiellement par Séguy, note 45, p. 211.

B-12. Liste des anabaptistes de 1723 et 1727, Clairegoutte[21].

1712 : Pas d'anabaptistes

1717 : Une famille de suisses allemands

1723 :	Jean Hochsteter veuf	60 ans	fermier de la seigneurie	de religion anabaptiste
	sa fille Elisabeth	40 ans		
	Hans Russer	16 ans		
	Anne K...?	30 ans		
	Christ Fischer	4 ans		
	Marie Haki (?)	60 ans		
	Christ Hochstettler	50 ans	fermier de la seigneurie	
	Elisabeth Ulrich sa femme	30 ans		
	Hantz Hochstettler	20 ans	enfant	
	Elisabeth Hochstettler	15 ans	"	
	Jacob Hochstettler	13 ans	"	
	Anne Hochstettler	10 ans	"	
	Marie Hochstettler	4 ans	"	
	Peter Hochstettler	2 ans	"	
1727 :	Hantz Hochsteter	25 ans	Laboureur et fermier	de Sainte-Marie-aux-Mines
	Christ Hochsteter	23 ans		
	Jacob Hochsteter	19 ans		
	Anne Hochsteter	14 ans		
	(ci-dessus, tous frères et soeurs)			
	Anneli	57 ans	veuve	de Suisse
	Babi	52 ans		
	Catherine	32 ans		
	Peter	7 ans		

B-13. Liste des anabaptistes de 1723, Magny-Danigon[22].

1718 : 4 familles de suisses allemands

1723 :	Pierre Rich	52 ans	Laboureur	anabaptiste
	Marguerite Zurrik (Zürcher)	46 ans		
	Elisabeth Rich	23 ans	enfant	
	Daniel Rich	20 ans	"	
	Madeleine Rich	12 ans	"	
	Nicolas Rich	10 ans	"	
	Jean Rich	5 ans	"	
	Christ Maurer	15 ans		
	Pierre Rich le jeune	25 ans	Laboureur	anabaptiste
	Elisabeth Russer sa femme	23 ans		
	Christ Lokepiel (Lügbühl)	23 ans	Laboureur	anabaptiste
	Marguerite Russer sa femme	21 ans		
	Jean Zender	50 ans	Laboureur	anabaptiste
	Elisabeth Ruch sa femme	50 ans		
	Elisabeth Zender	13 ans	enfant	
	Babé (Barbe) Zender	7 ans	"	
	Marie Zender	3 ans	"	
	Joseph Schirch	51 ans	Tisserand	anabaptiste
	Zea—(?) sa femme	60 ans		
	Elisabeth, veuve	66 ans		anabaptiste

1727 : plus d'anabaptistes, ou alors pas recensés

1744 : Christ Auchetateler (Hochstättler), fermier des biens de la Seigneurie a 5 chevaux, 2 bœufs, 27 vaches et 1 "toreaux"

---

21 AHS - E 303, Clairegoutte. Reproduit partiellement par Séguy, note 44, p. 211.

22 AHS - E 347, Magny-Danigon. Reproduit avec quelques erreurs par Séguy, note 46, p. 211.

B-14. Liste des anabaptistes de 1727, Etobon[23].

1711-1712 :	Pas de sujets anabaptistes identifiés				
1718 :	Pierre N suisse avec sa famille				
1725 :	seule famille Anneli anabaptiste 44 ans				
1727 :	La veuve	Pierre Graiber	45 ans		
		Jacob Graiber	14 ans	enfant	
		Louis Graiber	8 ans	"	
		Pierre Graiber	6 ans	"	
		encore 2 filles			
		Christe Longbiehl	30 ans	meunier	
		Marguerite Riche	30 ans		
		Madeleine Longbiehl	3 ans	enfant	
		Jacques Bourquin		valet	luthérien
1727 :	Les anabaptistes : "La famille du munié composée de 5 personnes, une autre famille d'anabaptistes composée de 7 personnes".				

B-15. Listes des anabaptistes de 1717-1727, Belverne[24].

Source, Statistiques (relevés dans cahier du 29 mai 1998)

1717 :	Jean Hener	Suisse	54 ans		anabaptiste
	Anne Hunelit (Ummel)		51 ans		
	Jacques		22 ans	enfant	
	Anne		18 ans	"	
	Elidie		15 ans	"	
	Elisabeth		13 ans	"	
	Catherine		10 ans	"	
	Félit N.		54 ans et sa mamielle[25]		
	Christ		70 ans et sa mamielle		
1718 :	Jean (Herit ?)	Suisse	55 ans		anabaptiste
	Anne Unelit		52 ans		
	Jacques				
	Anne				
	Elilebe				
	Elisabeth				
	Catherine				
	Ils possèdent 1 maison, 6 bœufs, 5 vaches, 2 génisses, 3 cochons, 4 chèvres				
	Félix	Munier	55 ans		anabaptiste
	possède 2 vaches, 2 cochons, 2 chèvres				
	Christ avec sa famille	Suisse	71 ans		
	ne possède rien				
	Christ avec sa famille	Suisse	24 ans		
	possède "1 barac", 3 vaches, 2 génisses, 3 cochons, 4 chèvres				
1725 :	Félix (Äschmann)	Meunier	61 ans		anabaptiste
	et sa fille Judith		20 ans		
	Christ Luebi		24 ans		
	Marguerite Richsa femme		24 ans		
	Jean Hener		61 ans		
	Anne Huneli sa femme		58 ans		

[23] AHS - E 320, Etobon. Reproduit partiellement par Séguy, note 55, p. 212.

[24] AHS - E 291, Belverne. Reproduit partiellement par Séguy avec une petite erreur d'interprétation à propos du patronyme Chaignot (=Eicher), cf. notes 42, 54 et 56, p. 211-212.

[25] Mamielle : la signification exacte de ce terme nous est inconnue. Peut être à rapprocher de Mamie = Mon amie, ce qui reviendrait à désigner une compagne (dictionnaire Robert).

	Anne-Marie Hener		17 ans	enfant
	Elisabeth Hener		14 ans	"
	Marie-Anne Hener		12 ans	"
	Françoise Hener		9 ans	"
1727 :	Félix Aischeman	Munier, veuf	50 ans[26]	
	Judith sa fille		20 ans	
	Pierre Kloff		25 ans	
	Anne Lugbiel		26 ans	
	Jean Chaignot (Eicher !)		60 ans	
	Anne sa femme		50 ans	
	Elisabeth		20 ans	enfant
	Barbe		21 ans	"
	Catherine		13 ans	"
	Loigni Luthi		60 ans	
	Elisabeth Luthi		44 ans	
	Ulrich Niederhauß, veuf		53 ans	
	Jean Niederhauß		17 ans	enfant
	Pierre Niederhauß		11 ans	"
	Elisabeth Niederhauß, sa sœur		65 ans	

1727 : "Anabaptistes : combien de personnes :

Johannes Chene[27] sa famille comporte personnes	6
Félix Hechmann	4
Petter	3
Louis le Menuisier	4"

B-16. Liste des anabaptistes de 1723, au Vernoy[28].

Jean Blanc	45 ans	annabatiste
Anne Joder	44 ans	"
Anne Blanc	10 ans	"
Christine Blanc	8 ans	"
Jean Blanc	6 ans	"
Elisabeth Blanc	4 ans	"
Catherine Blanc	2 ans	"
Nicolas Schadd	28 ans	"
Jacob Schwarr	18 ans	"
Anne Hioulÿ (Ulrich)	30 ans	"
Christian Houtzker (Huntzinger)	14 ans	"
Haneli Kliklich	14 ans	"
Hiosth (=Jost) Joder	42 ans	"
Elisabeth Joder	42 ans	"
Christine Joder	16 ans	"
Anne Joder	14 ans	"
Jean Joder	9 ans	"
Hiosth (=Jost) Joder	6 ans	"
Jacques Joder	5 ans	"
Magdeleine Sanner	65 ans	"

[26] En réalité, il avait plus de 60 ans.

[27] Correspond à Eicher, traduit en chêne !

[28] ADD - EPM 732, Le Vernoy.

PRÉSENCE ANABAPTISTE A HATTIGNY

La commune de Hattigny ainsi que celle de Saint-Georges, possédaient dès le XVII[ème] siècle des droits d'usage dans les forêts de l'ancienne baronnie de Saint-Georges. Les terres de Saint-Georges, de Turquestein, de Ban-Le-Moine (Angomont) formaient dès le XII[ème] siècle ce qu'on appelait autrefois les Baronnies. Les ducs de Lorraine devenus propriétaires des forêts en laissèrent continuer l'usage. Ces droits furent conservés par un arrêt de la Cour Table de marbre de Metz le 11 juillet 1789.

Hattigny est un village de l'ancien évêché de Metz, au nord des forêts des Baronnies, baronnie de Saint-Georges en 1756. D'une population d'environ 500 habitants au début du XIX[ème] siècle, la commune en dehors de son agglomération comportait plusieurs écarts : Bonlieu, Risholtz, les Eclaires-Boules, le Puits-du-Chêne.

Risholtz était connu depuis 1681 sous le nom de Moitresse Jacques appartenant d'abord à la seigneurie de Turquestein, puis en 1756 à la baronnie de Saint-Georges et formait à la fin du XIX[ème] siècle une cense de 3 maisons (17 habitants) à deux km à l'ouest de Hattigny.

Bonlieu était une cense composée d'une ferme au milieu du XIX[ème] siècle, située à un km au sud du village. C'est sur cette cense que prend naissance le ruisseau de Niderhoff.

La cure était à la nomination de l'abbé de Haute-Seille et avait comme annexes au XVII[ème] siècle Fraquelfing et Niderhoff.

Les anabaptistes s'étaient installés peut-être dès le début du XVIII[ème] siècle à Hattigny sur la cense de Bonlieu, puis sur celle de Risholtz à la Révolution.

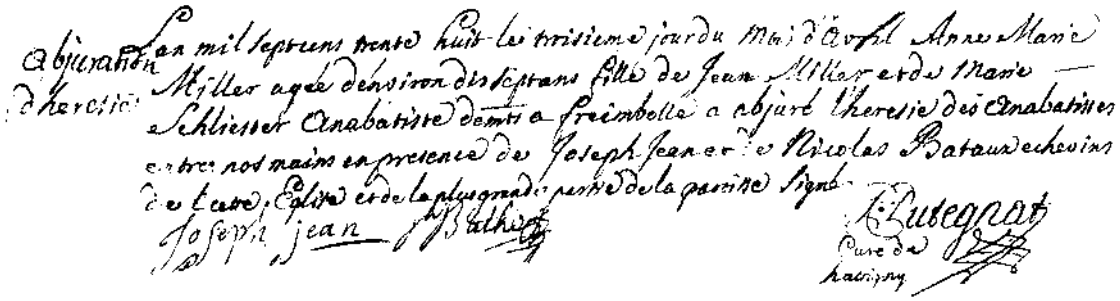
Le 2 avril 1747 figure dans le registre paroissial de Hattigny l'abjuration de Joseph Munier 23 ans, fils de Jean et de Marie Schlichter de la cense de Bonlieu.

C'est la plus ancienne mention d'anabaptistes à la ferme de Bonlieu. Le curé a inscrit le nom francisé, puisque le père est Hantz Muller.

La paroisse de Bertrambois regroupait aussi Turquestein et Lafrimbolle. Le curé de Bertrambois célèbre le 10 février 1739 le mariage du catholique Guillaume Grandjean âgé de 22 ans et de « Anne Marie Muller âgée de dix sept ans, fille de Jean Muller anabaptiste de Religion et de Marie Schleisder aussi anabaptiste de cette paroisse ».

Anne-Marie Muller avait abjuré à Hattigny le 3 avril 1738 « Anne Marie Muller âgée d'environ dix sept ans fille de Jean Muller et de Marie Schliesser anabaptiste demt à Fraimbolle ». Elle donna naissance à une fille Jeanne qui fut baptisée le 25 décembre 1739.

Le curé romain de Bertrambois avait noté dans son registre que « l'an mille sept cent vingt quatre le trentième du même mois (décembre) j'ays baptisé Joseph fils d'un anabaptisse résidant à turquestein". Le même jour, il avait aussi baptisé Anne, fille légitime d'un anabaptiste de Turquestein.



Abjuration d'Anne-Marie Muller en 17738 (R.P. Hattigny)

Sont-ils jumeaux ou enfants de la même famille nés à des époques différentes ? Est-ce Joseph qui a abjuré en 1747 ? L'âge pourrait correspondre. En tous cas, le curé Kelner de Bertrambois baptise encore le 26 novembre 1726 Pierre, « fils de Jean Mulnier et de... anabaptiste ». Ces baptêmes forcés n'épargnent pas les calvinistes dont l'un est le valet de Hans Muller dit Hanse meunier, Jean Mulnier ou Jean Muller.

L'abjuration de Joseph Muller est suivie par celle de sa sœur Marie âgée de 20 ans, le 7 juillet 1754 et en 1755 "Marie Muller fille de Hantz Müller anabaptiste fermier de Bonlieu" est marraine de sa nièce Anne, fille de Guillaume Grandjean et d'Anne Muller de la cense de Bonlieu.

Suite au mariage catholique d'Anne Marie Muller, il n'y a pas eu rupture dans la famille, car Guillaume Grandjean a accompagné ses beaux-parents et son beau-frère à la cense de Bonlieu qu'ils exploitaient.

Guillaume Grandjean est aussi le parrain en 1756 de Marie Anne la « fille de Jean Pierre Meunier fermier en partie à Bonlieu et de Catherine Richard son épouse, tous deux anabaptistes ». La marraine Marie Muller, tante de l'enfant avait épousé Nicolas Simon cordonnier à Hattigny. Le curé Dubant était partisan du baptême forcé pour la rédemption des âmes. En 1758 a été baptisée Elisabeth « fille de Joseph Muller anabaptiste fermier à Bonlieu et de Catherine Richard son épouse auxquels on a enlevé le dit Enfant pour le baptizer sur le refus qu'ils m'ont fait de le présenter eux-mêmes ».

Trois autres enfants de Joseph Muller ont encore été baptisés par le curé de Hattigny entre 1759 et 1764, dont la mère était Barbe Sommer. Sans indication de registre paroissial, nous en déduisons que la première épouse de Joseph Muller, Catherine Richard est décédée et qu'il s'est remarié avec Barbe Sommer. Les parrains et marraines sont des parents convertis (Marie-Anne Muller) ou des personnes habitant ou travaillant à Bonlieu (Jacob Linck, tisserand ou une servante).

La famille Muller a occupé la cense de Bonlieu jusque vers 1785, si l'on se réfère à l'état civil de Barville où habitent François Muller, son épouse Marie Sauter (ou Hauter) et leurs enfants. Dans les actes de mariage de ces derniers, ils déclarent être nés à Bonlieu, l'aîné Joseph le 10.08.1773, les autres ultérieurement.

Ce n'est que lors de l'introduction de l'état civil que nous apprenons qu'ils ont été remplacés par des membres des familles Lehmann et Roth. Jean Roth, époux de Marie Lehmann venait vraisemblablement de Vevelle, commune de Labroque. En juillet 1793, les deux familles habitaient encore Bonlieu, en avril 1794 elles étaient à la cense de Risholtz où elles ont continué à vivre jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. La famille Roth, suite au décès du père en 1799 est partie vers 1803 à Lorquin. L'année 1799 la plonge dans le deuil, décès en avril - mai de deux enfants à une semaine d'intervalle, puis décès du père en juin[1].

En 1799 apparaît Jacob Lidwiller avec son épouse Marie Masson (Mourrer) et reste jusqu'en 1804. Christian Roth épouse la sœur de Marie, Elisabeth, en 1802.

La famille de Christian Lehmann est restée à Risholtz où il décède en 1810[2]. Son épouse Catherine Guerber[3] continue l'exploitation avec ses enfants jusqu'à l'union de sa fille Barbe avec Joseph Bechler en 1816. Un seul enfant naît en 1818. Vers 1825 Christian Bechler, frère de Joseph qui était au

---

1 Jean Roth avait épousé le 7.07.1793 Freny Mozimann, fille de Christian Mozimann et de Marguerite Lithi de La Charmille à Saint-Quirin, son frère Christian épousa le 12.10.1802 Elisabeth Mourrer, originaire du Haut-Rhin.

2 Au recensement de 1809, ne figurent que la famille Lehmann (6 personnes) ainsi que Jean Rouvenac (3 personnes). Pas d'actes concernant ce dernier qui partira pour Niderhoff, puis Les Harcholins.

3 A Réding en 1826.

moulin du Hazard à Lorquin, puis à Fraquelfing prend possession de la ferme de Risholtz. Son frère Pierre, époux de Barbe Roth, est domicilié aux Claires-Boules en 1827. Leur père Pierre originaire de Haselbourg s'y éteint la même année[4].

Pendant plus d'un quart de siècle, la famille Bechler va régner sur la cense de Risholtz, au moins jusqu'en 1854, puis elle sera remplacée par celle de Christian Nafziger. Le premier enfant qui leur naît à Hattigny est aveugle.

Christian Bechler continue l'exploitation, aidé par ses enfants, au recensement de 1846[5], quatre âgés de 14 à 28 ans et un domestique et une servante coreligionnaires. Sa belle sœur, Marguerite Abresol, veuve de Michel Kempt vit dans une maison voisine avec ses deux enfants. Au début de l'année sa belle-mère Barbe Verkler qu'il avait recueilli décède sous son toit à l'âge exceptionnel de 89 ans. Au mois d'août le fils aîné Joseph convole avec Catherine Steinmann de Landange[6]. Trois naissances sont déclarées jusqu'en 1851.

Dans le dernier acte concernant cette famille, Anne la fille cadette se marie en 1854 avec Christian Schertz de Dalem. En 1859 meurt Christian Nafziger, fermier à Risholtz. La famille Bechler[7] a quitté Risholtz, remplacée par la famille Nafziger de Gondrexange.

La veuve Marie Kempt dirige la ferme au recensement de 1865, elle est la seule femme entourée de quatre hommes ; elle décède prématurément en 1869[8]. La ferme est entre de bonnes mains, reprise par son fils Christian qui avait épousé Anne Esch de Gosselming. Quatre enfants leur naissent jusqu'en 1879. En 1887 le propriétaire Clément Genfeld de Blâmont habitait à Risholtz ainsi que le cultivateur Charles Nicolas Chaudeur. Avait-il remplacé Christian Nafziger ?

Le dernier décès date du 3 juillet 1895 et concerne Pierre Joder cultivateur célibataire âgé de 25 ans, originaire de Volmunster, fils de Pierre Joder et de Jacobée Guth, sans indication précise du domicile. Il semble que le départ de la famille Nafziger signe l'agonie de la communauté anabaptiste de Hattigny, vieille de près d'un siècle et demi.

Les signatures des actes confirment l'usage de la langue allemande et de l'écriture gothique. Même si au début du XIX^{ème} siècle, ils ne signent plus tous en caractères gothiques, les prénoms ne sont pas francisés (Peter, Katrinna, Hans). Un seul essai de francisation a réussi partiellement, la modification de Nafziger en Nafcières[9] lors du mariage d'Anne en 1860. Elle signe Anne Nafcières tandis que son frère Christian fermier de Risholtz persiste pour Nafziger. Au XVIII^{ème} siècle, les femmes ne signaient pas « n'ayant l'usage d'écrire ».

Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et
Jean-Claude KOFFEL

4 Pierre Bechler serait né vers 1757 à Haselbourg (Schacheneck), nous n'avons trouvé un contrat d'acensement qu'à partir de 1771 pour Jean Bechler.

5 Le recensement de 1846 n'indique pas les écarts, mais note seulement des numéros de maisons. En 1842, Christian Bechler avait une domestique Marie Abresol qui est ensuite partie à Hermelange.

6 Née à Imling de Pierre Steinmann et d'Anne Abresol, le 29.02.1829.

7 Christian Bechler décéda à Réding en 1861

8 Née à Imling, fille de Jean Kempt et d'Anne Schmidt.

9 Même remarque pour les registres d'état civil d'Abreschviller à la même période.

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de la Meurthe et Moselle, série 6M Archives départementales de la Meurthe et Moselle, V80

Registres d'état civil de Hattigny

Registres paroissiaux de Hattigny

H. LEPAGE - Le département de la Meurthe. Statistique historique et administrative, Nancy, Pfeiffer, 1843

C. KOFFEL, M. KLOTZ et J.C. KOFFEL, Les Harcholins, fief anabaptiste au début du ="siècle, Souvenance Anabaptiste, 1997, 16, 75-82

M. BRIGNON, Les anabaptistes du Blanc-Rupt, L'Essor, 1984, 125, 4-11.

LE MOULIN DE HERMELANGE

Hermelange est un village de l'ancien duché de Lorraine, du bailliage de Lixheim à l'embouchure de la Rouge-Eau et de la Sarre Blanche où ces deux rivières vont former la Sarre. Il est situé à 2 km de Lorquin, son chef-lieu de canton, et à 12 km au sud de Sarrebourg, chef-lieu d'arrondissement. Au recensement de 1841, le village comptait 50 feux et 257 habitants, population qui n'avait pas varié depuis 1802. Selon H. Lepage il y avait un « moulin à grains et pilon d'écorces ».

Le moulin est situé après le confluent de la Sarre Rouge et de la Sarre Blanche. Moulin à 2 tournants, il avait été construit en 1793 par Jean-Jacques Bouchpach d'après un acte de vente du 11 mars 1820. Une ordonnance royale du 4 novembre 1824 autorisa le propriétaire, M. Jeannequin, à ajouter un troisième tournant en rive gauche dont le bâtiment tombe en ruines actuellement.

Mme Vve Ronazy était propriétaire en 1859. Le moulin a été réglementé le 12 novembre 1880, car il n'était pas fondé en titre et n'avait pas été indemnisé pour les prises d'eau pour l'alimentation du canal de la Marne au Rhin. Le cubage minimum laissé dans les Sarres réunies à val des prises d'eau (Hermelange) devait être de 50 000 M3/jour.

Il semble que le moulin ait été mis hors service en 1912.

M. Desfrères y fit installer en 1928 une turbine qui ne fonctionne plus. Le propriétaire actuel est M. Bouvardel.

Jean-Jacques Bouchpach, le premier propriétaire du moulin, l'a sûrement vendu à Jeannequin en 1820, puisqu'à son acte de décès en 1825, il était désigné comme manœuvre, âgé de 61 ans et non plus comme meunier. Son gendre Joseph Cuny est garçon meunier, il se reconvertit dans l'agriculture.

André Kempt meunier au moulin du Hazard à Lorquin n'a pu prendre possession avant juillet 1822 du moulin de Hermelange, sa fille Catherine étant née le 10.06.1822 à Lorquin. Il y demeura jusqu'à son décès en 1839.

Sa famille fut frappée d'un grand malheur en 1824 où est « morte par accident hier à une heure après midi » leur fille Barbe âgée de 12 ans, le 31.07.1824 ; l'année suivante, le 13.07.1825 « est morte par accident hier à dix heures du matin » Anne, née à Hermelange et âgée de 15 mois.

Madeleine Abresolle, l'épouse d'André Kempt, avait donné naissance à six enfants au moulin du Hazard à Lorquin et encore à trois à Hermelange. Au décès du père, André, à l'âge de 54 ans en 1839, son fils aîné Joseph était farinier, mais le moulin semble avoir été repris par Jean, aidé par son frère cadet André, farinier. Jean épousa en 1847 la veuve Barbe Augster de Turquestein. L'état civil restera muet sur ce couple.

L'activité du moulin était importante en 1846, car Jean Kempt et son frère avaient une servante à leur service ainsi que trois domestiques. Sa mère, Madeleine Abresol, veuve, qui décédera la même année, vivait dans une autre maison avec ses filles, Catherine célibataire et Marie mariée à Joseph Uhren[1].

Deux autres ménages d'anabaptistes vivaient séparément, Marie Abresol, 35 ans, avec sa fille Barbe née à Hattigny qui décé-

---

[1] Fermier à Gondrexange en 1845 né à Blamont le 2.05.1812, fils de Pierre Verne (Wehmer) et de Barbe Hisser.

Ce patronyme a été décliné sous différentes écritures Werly = Verne = Wehmer = Wehren = Uhren = Vehren Petter Wehren (Pierre Verne) a épousé Barbe Hisser (Husser) le 15 octobre 1811 à Lorquin. Il était le fils de Oulry Verly et de Madeleine Steiner de la Glaçonnière (Cirey).

dera à Hermelange à l'âge de 10 ans en 1852 et Marie Kempt, une célibataire de 50 ans, sœur (?) d'André Kempt qui habitait dans la même maison qu'une femme et ses deux enfants et le garde champêtre.

En tout, il y avait 11 anabaptistes répartis dans une population de 259 individus, le même nombre qu'en 1841.

Marie, la fille d'André Kempt donna naissance à quatre enfants dont deux survécurent et furent légitimés par Joseph Vehren à leur mariage en 1845, mais son mari délaissa rapidement le foyer, car il était déjà sans domicile connu à la naissance de sa fille Madeleine en 1848 et il ne semble plus avoir regagné le domicile conjugal, son épouse est décédée en 1861.

Marie avait donné naissance à une fille Marguerite le 3.09.1834 déclarée décédée par son grand père André Kempt le 4.09.1834, mais légitimée par Joseph Vehren au mariage. Marguerite épousa en 1863 le journalier veuf, Félix VaIter d'Imling. Y-a-t-il eu défection de l'état civil ?

La succession de la famille Kempt fut prise par Christophe Suisse qui se maria en 1852 avec Henneley Neuhauser domiciliée à Lorquin et née à la ferme de Misselhof de Bébing[2]. Aucune naissance du couple n'est inscrite à l'état civil de Hermelange.

En 1857, André Springer meunier demeurant à Hermelange se maria avec Barbe Rouvenach d'Assenoncourt[3]. Il était le fils de Joseph Springer meunier à Hermelange. Le couple n'eut pas d'enfants à Hermelange, mais une naissance fut enregistrée à Lorquin en 1861 où il était meunier au moulin du Hazard.

En 1859, le moulin changea de main et devint la propriété de la veuve Ronazy. Au recensement de 1865, il n'y avait plus d'anabaptistes à Hermelange.

Cependant en 1869, il y avait deux meuniers à Hermelange, André Martin et Benjamin Lehé. Nous avons quelques incertitudes sur la présence d'André Martin qu'on retrouve tantôt à Lorquin, tantôt à Imling, tantôt à Réding.

Benjamin Lehé céda sa place, après le décès de son épouse Barbe Martin en 1871 à son fils Pierre. Ce dernier qui avait épousé une catholique, Clémence Jacquot en 1875, meurt après 3 mois de mariage. Sa veuve se remaria avec Christian Martin[4] en 1877. Par la suite Christian Martin fut meunier à Sarrebourg, puis à Hermelange en 1902-1904, période où il maria ses deux filles catholiques à Emile Rougraff et à Charles Emile Boulanger. Il décéda en 1918 après sa reconversion à l'agriculture suite à l'arrêt du moulin vers 1912.

En 1895, André Kempt[5], veuf de Joséphine Poirson, catholique né à Saint-Quirin, farinier à Hermelange en 1879 épousa Madeleine Uhren (Verne) veuve demeurant à Chalons-sur-Marne, catholique, et s'éteignit en 1898.

En 1868, Joseph Nafziger, en parenté avec la famille Martin était fermier ou farinier à Hermelange, son épouse Justine Mathieu de Saint Georges, après avoir donné naissance à trois enfants décéda en 1872. Le veuf, frère de Christian cultivateur à Risholtz (Hattigny) et de Jean cultivateur à Gosselming se remaria avec Barbe Nafziger de Réchicourt-le-Château et rentra dans le bercail de l'anabaptisme. Ils vivaient encore en 1875 à Hermelange où une fille leur est née.

---

2 née à Bébing le 13.01.1811, fille de Jean Neuhauser, cultivateur, décédé à la ferme du Misselhof le 24.07.1836 et de Marie Kennel décédée le 1.02.1843 au même lieu.

3 André Springer est né à Bisping le 3.11.1834, fils de Joseph Springer meunier et de Marguerite Schweitzer. Barbe Rouvenach, couturière est née à Assenoncourt le 11.04.1834, fille de Christian Rouvenach, meunier et de Marie Suisse (Schweitzer).

4 fils d'André Martin et de Barbe Kohler, né à Grosréderching, cousin (?) de Pierre Lehé.

5 André Kempt, fils de Joseph Kempt et de Madeleine Bachrnann, né à Saint-Quirin.

Au cours de la deuxième moitié du XIXIème siècle, la communauté anabaptiste dut subir une forte influence de l'église catholique, car il y eut plusieurs mariages mixtes et les enfants furent baptisés et élevés dans la foi catholique et romaine. En substance, il y eut une assimilation et intégration de la communauté anabaptiste, seuls les parents conservèrent leurs convictions. En 1872 Madeleine Lehé, fille de Benjamin Lehé et de Barbe Martin épousa un étranger Charles Grenz, douanier impérial, au service de l'empire allemand. Ce fut sûrement un mariage d'amour, contre la volonté de la famille, car aucun parent ne servit de témoin, alors qu'au mariage du frère, quelques mois plus tard, toute la famille était représentée. La brouille fut de courte durée, car Charles Grenz fut témoin au mariage de Pierre Lehé en 1875.

La fréquence des naissances illégitimes fut très importante dans la famille Kempt. Toutes les filles eurent des enfants illégitimes, seule Marie se maria, mais son mariage fut bancal , une de ses filles eut également quatre enfants hors mariage.

Peut-on considérer ces événements comme un phénomène de société et de conflit entre deux religions ?

Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ et Jean-Claude KOFFEL

BIBLIOGRAPHIE

Registres d'état civil de Hermelange (Moselle)

Archives départementales de Meurthe et Moselle, série 6M

Archives départementales de Meurthe et Moselle, V80

H. DESCOMBES, La Sarre au fil de l'eau, Sarrebourg, 1982

H. LEPAGE, Le département de la Meurthe. Statistique historique et administrative,

Nancy, Pfeiffer, 1843

Das Reichsland Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz, 1901-1903.

LES MENNONITES DE RUSSIE EN 1870

Le voyageur anglais D. Mackenzie WALLACE a séjourné en Russie durant cinq ans, de 1870 à 1875. Il a publié le récit de ses découvertes, et cet ouvrage a été traduit en français. Il a paru en 1879 à Paris, chez l'éditeur Maurice DREYFOUS sous le titre : « La Russie – Le pays, les institutions, les mœurs ».

Dans le tome second, il consacre près de cinq pages aux « colonies mennonites » établies dans le pays. Il nous a semblé intéressant de les porter à la connaissance des lecteurs de « Souvenance »

Jean VOGT, Claude JÉRÔME

D. MACKENZIE WALLACE

L A R U S S I E

LE PAYS – LES INSTITUTIONS - LES MOEURS

Traduit de l'anglais par Henri BELLENGER

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(PRIX LANGLOIS)

TOME SECOND

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
MAURICE DREYFOUS, ÉDITEUR

13, RUE DU FAUBOURG-MONTMATRE, 13

1879

Le contraste marqué que présentent une colonie allemande et un village russe voisins l'un de l'autre est souvent donné comme exemple de la supériorité de la race teutonique sur la race slave ; et afin de rendre le contraste plus frappant, les colons menonites sont presque toujours pris comme type des Allemands. Sans entrer ici dans la question, je dois dire que cette méthode d'argumenter est à peine loyale. Les Menonites, qui jadis vivaient dans le voisinage de Dantzig et ont émigré de Prusse afin d'échapper à la conscription militaire, ont apporté avec eux, dans leurs nouveaux foyers, une somme élevée de connaissances techniques utiles, des capitaux considérables, et ils ont reçu une quantité de terre beaucoup plus grande que n'en possèdent les paysans russes. En outre, ils ont joui jusqu'à ces temps derniers de plusieurs privilèges précieux. Ils étaient entièrement exempts du service militaire et presque de la taxation. Il s'est trouvé que partout lieu fixé pour leur résidence était fort agréable. Comme bien-être matériel et moral, ils sont aussi supérieurs à la majorité des colons allemands ordinaires que ces derniers le sont à leurs voisins russes. Même dans les districts les plus riches d'Allemagne, leur prospérité attirerait l'attention. Comparer ces agriculteurs riches, privilégiés, instruits, au paysan russe pauvre, lourdement taxé et sans éducation, et tirer de la comparaison des conclusions sur les capacités des deux races : c'est une façon de procéder si évidemment absurde qu'elle se passe de tout commentaire.

Au voyageur fatigué qui a vécu pendant quelque temps dans des villages russes, l'une de ces colonies menonites semble un paradis terrestre. Dans un pli de terrain, peut-être à côté d'un cours d'eau, il rencontre soudain une longue file de maisons à plusieurs étages, à moitié cachées par des arbres. Ces arbres, en les examinant de plus près, il constatent que ce ne sont guère que des arbrisseaux ; mais après un long trajet sur la steppe nue où il n'y a ni arbre ni buisson d'aucune espèce, le feuillage, si mesquin qu'il soit, paraît singulièrement attrayant. Les maisons sont vastes, bien disposées et tenues dans un état de réparation si soigné qu'elles semblent toujours avoir été bâties tout récemment. Les pièces sont meublées sim-

plement, sans aucune prétention à l'élégance, mais d'une propreté scrupuleuse. Touchant à la maison se trouvent l'écurie et l'étable, qui ne dépareraient point une ferme -modèle en Allemagne ou en Angleterre. En front est une cour spacieuse qui a l'air d'être balayée plusieurs fois par jour, et derrière il existe un jardin bien garni de légumes. Les arbres à fruit et les fleurs n'y sont pas très abondants, car le climat n'est pas favorable à leur culture. Les habitants sont des gens simples, honnêtes, sobres, quelquefois d'une intelligence paresseuse et indifférents aux choses en dehors des étroites limites de leur monde, mais assez clairvoyants dans toutes les questions qu'ils jugent dignes de leur attention. Si vous arrivez chez eux comme étranger vous pouvez être un peu refroidi par l'accueil que vous y recevrez, car ils sont exclusifs, réservés et défiants, ils n'aiment pas beaucoup à se trouver en contact avec ceux qui n'appartiennent point à leur propre secte; mais si vous pouvez converser avec eux dans leur langue maternelle et leur parler de questions religieuses d'un ton évangélique, vous pourrez aisément vaincre leur raideur et leur exclusivisme. Dans tous les cas, un tel village ne peut guère être recommandé pour un séjour prolongé, car l'ordre sévère et la symétrie qui règnent partout deviendraient bientôt intolérables à quiconque n'a pas de sang hollandais dans les veines[1] ; mais comme lieu de halte temporaire pendant un pèlerinage sur la steppe, quand le pèlerin soupire après un peu de propreté et de bien-être, ce village ....

Le fait que ces Menonites et plusieurs autres colonies allemandes ont réussi à faire croître là quelques arbres maladifs, a suggéré à quelques esprits fertiles l'idée que la sécheresse habituelle du climat, qui constitue la difficulté principale contre laquelle l'agriculteur de cette région doit lutter, pourrait être, dans une certaine mesure, combattue par l'arboriculture pratiquée sur une large échelle. Ce projet, bien qu'il ait été sérieusement étudié par l'un des ministres de Sa Majesté, semblera tout à fait impraticable à quiconque sait combien de labeur et d'argent les colons ont dépensé pour créer cet ombrage agréable, dans lequel ils aiment à se délecter à leurs heures de loisir. Si le climat est réellement modifié par l'existence ou l'absence de forêts, - point sur lequel les hommes de science ne semblent pas être parfaitement d'accord, - un accroissement palpable des pluies ne peut être produit que par des forêts d'une énorme étendue, et il est absurde de croire que ces forêts pourraient être créées artificiellement dans la Russie du Sud ...

Le gouvernement tente actuellement d'accélérer la marche de la fusion en retirant les privilèges accordés aux colons et en abolissant l'administration spéciale sous laquelle ils étaient placés. Ces mesures, spécialement la conscription, pourront peut-être diminuer éventuellement l'exclusivisme exagéré des Allemands: les jeunes gens, pendant qu'ils serviront dans l'armée, apprendront au moins la langue russe, et il est possible qu'ils s'imprègnent un peu de l'esprit national. Mais quant à présent, cette nouvelle politique a soulevé un vif sentiment d'hostilité et rendu beaucoup plus intense l'esprit d'exclusivisme. Dans chaque colonie allemande, on peut entend des plaintes sur la tyrannie russe et des remarques, peu flatteuses sur le caractère de la nation. Les Menonites se considèrent comme spécialement atteints par les soi-disant réformes. Ils vinrent en Russie pour échapper au service militaire et avec la persuasion qu'il en seraient toujours exemptés; et aujourd'hui ils sont sur le point d'être forcés d'agir contrairement au principe religieux de leur secte. Ceci est le sujet de plaintes mises en avant dans la pétition adressée au gouvernement ; mais ils ont en même temps une autre objection, peut-être plus importante, contre les changements proposés. Ils sentent, comme

[1] Les Menonites étaient originairement hollandais. Ils émigrèrent en Prusse à une époque indéterminée, vers le seizième ou dix-septième siècle, et ont depuis oublié leur langue natale, mais ils ont conservé, entre autres traits caractéristiques, leur amour de l'ordre et de la symétrie.

plusieurs me l'ont avoué, que si la barrière qui les sépare du reste de la population était, de façon ou d'autre, renversée, ils ne pourraient conserver plus longtemps cette austère discipline puritaine qui, jusqu'à présent, a constitué-leur force. En raison de cela, bien que le gouvernement fût disposé à faire d'importantes concessions, des centaines de familles ont déjà vendu leurs propriétés, émigré en Amérique, et l'*Exodus* continue encore. Quand je visitai leurs colonies en 1872 et 1873, j'appris de membres influents de la communauté qu'au moins la moitié de la population menonite quitterait la contrée et chercherait une nouvelle patrie dans le Far West. Ce mouvement a bien entendu, réveillé leur enthousiasme religieux, qui s'endormait insensiblement sous l'influence d'une prospérité continue. Une fois de plus la Providence leur rappelle que tout en vivant dans ce monde ils ne lui appartiennent pas, et qu'ils doivent être toujours prêts à souffrir pour leur foi.



La réception à Swinemünde, par la Croix-Rouge allemande, des mennonites émigrés de Russie.

LE LAMENTABLE EXODE DE MENNONITES

Ndlr : Claude JÉRÔME nous avait transmis cet article paru le 18 janvier 1930 dans l'Illustration. Nous n'avions pas pu le publier faut de place. Il est éclaire le terme « Exodus » employé dans l'article précédant et qui fut malheureusement volable pour les mennonites russes pendant plus de 60 ans.

Depuis quelques temps, la presse du monde entier s'est émue du triste sort des mennonites, ces colons d'origine allemande qui, à la suite des persécutions qu'ils subissaient de la part du gouvernement soviétique, ont tenté de fuir la Russie, où ils étaient installés séculairement. Leur exode a été un navrant calvaire par suite des obstacles que le gouvernement soviétique y a apportés et des déplorables conditions matérielle où il s'est effectué. Un témoin oculaire de leurs souffrances nous les décrit dans l'article qu'on va lire, en même temps qu'il nous révèle de curieuses particularités sur cette colonisation jusqu'ici assez peu connue.

Dans les dernières semaines clé Vannée qui vient de finir, on apprit que quelques milliers de colons allemands (environ 6.000) avaient réussi à quitter la Russie soviétique pour rejoindre l'Allemagne, pays de leurs pères. Les uns avaient pris le bateau à Leningrad et étaient arrivés à Kiel, Hambourg et Swinemünde ; les autres, par le train, avaient gagné par Riga et Eydkuhnen. Ils sont actuellement installés provisoirement en Prusse orientale, dans des camps où, pendant la guerre, furent internés des prisonniers. Ils veulent partir pour le Canada, l'Argentine, le Brésil.

Il y a plus de cent cinquante ans, leurs ancêtres avaient quitté l'Allemagne pour la Russie. lis avaient été attirés par Elisabeth et Catherine II, qui leur avaient promis de bonnes terres et (les subventions pour les cultiver. En outre, ils étaient libérés du service militaire. Parmi eux, il y avait beaucoup de mennonites, c'est-à-dire d'adeptes d'une secte religieuse fondée, au seizième siècle par un réformateur hollandais du nom de Mennon. C'étaient des paysans très travailleurs, très croyants, à qui leurs convictions interdisaient de porter les armes et de faire la guerre.

Ces familles de mennonites se fixèrent d'abord au sud clé la Russie, où il y avait (les terres disponibles, puis peu à peu se dispersèrent le long de la Volga, dans le Caucase du nord, en Sibérie. Dans leur nouvelle patrie, ils se livrèrent aux paisibles travaux (les champs et créèrent des colonies très prospères. Comme ils étaient mieux éduqués et mieux installés que les paysans russes des régions avoisinantes, ceux-ci les prirent comme modèles et entretinrent avec eux d'excellentes relations.

Depuis leur installation en Russie, trois générations se sont succédé. C'est aujourd'hui la quatrième, et le nombre total de ces mennonites s'élève à environ 100 000. Sous le régime des Soviets comme sous le tsarisme, ils ont été libérés du service militaire. Très traditionalistes, ils ont gardé leurs mœurs et leur langue.

Ils avaient généralement de grandes fermés de 50 à 60 hectares. Quand ils se sentaient à l'étroit, ils s'en allaient, s'installaient sur de nouvelles terres libres en Russie d'Europe et en Sibérie ou s'embarquaient pour le Canada. L'Amérique, toutefois, ne les attirait pas particulièrement ; ils ne se décidaient à ce lointain voyage que si on les persécutait dans leurs croyances ou si on les empêchait d'exploiter leurs biens à leur guise.

Après la guerre et la révolution, en 1920, l'émigration au Canada reprit. D'abord très faible, elle augmenta clans les dernières années, niais ce n'est que récemment qu'elle se transforma en un véritable exode. C'est que, depuis 1928, le gouvernement, inspiré par Staline, a modifié sa politique à l'égard des paysans.

On est revenu aux méthodes du « communisme de guerre ». On crée par la force des exploitations collectives, ce qu'on appelle les kolkhozy. Les paysans sont écrasés d'impôts et doivent vendre leur blé à l'Etat ; celui-ci l'achète à des prix dérisoires. Par ces mesures de contrainte employées pour le « stockage des céréales », le gouvernement des Soviets ruine les exploitations individuelles et oblige les paysans à s'inféoder aux kolkhozy.

Habitués de longue date à cultiver leurs propres terres en toute indépendance, les mennonites refusèrent d'entrer dans les nouvelles exploitations collectives. Ce qui les irrita encore davantage, ce fut la campagne antireligieuse qui les empêchait de donner à leurs enfants l'éducation conforme à leurs croyances séculaires. Dès le printemps de 1929, on vit des familles entières de mennonites quitter des régions du sud, l'Ukraine, la Crimée, le Caucase du nord, la Volga, la Sibérie. Tous se rendaient à Moscou pour demander des passeports et l'autorisation de partir pour le Canada. Au mois d'août, des visas furent donnés à 63 familles. Quand la nouvelle parvint dans les différentes colonies de mennonites, les niasses paysannes s'agitèrent. Des milliers d'individus, abandonnant tous leurs biens, se précipitèrent vers Moscou pour obtenir des autorisations semblables, et c'est ainsi qu'en octobre Moscou et ses environs furent envahis par une foule de 14.000 personnes.

Le gouvernement soviétique s'émut. Il tic pouvait pas se résoudre à perdre d'un seul coup autant de citoyens, mais il lui était difficile de leur refuser l'autorisation de s'expatrier. Après de longs pourparlers, durant lesquels ces fugitifs connurent de cruelles privations, quelques milliers de mennonites réussirent à franchir les frontières, en partie grâce à la pression exercée par le gouvernement allemand qui s'intéressa à eux et intervint en leur faveur. Sur les 14.000, 5.700 partirent donc pour l'Allemagne. Quant aux autres, ils furent refoulés vers leurs villages, et les autorités leur firent signer un papier où ils certifiaient qu'ils réintégraient leurs fermes « de leur propre gré »

Je me suis rendu en Allemagne pour assister à l'arrivée de ces mennonites. J'ai voulu les voir, entendre leurs récits, apprendre d'eux ce qui se passe dans les profondeurs des campagnes russes. Bien que d'origine allemande, ces colons ne se sont-ils pas nourris de la terre russe ? N'ont-ils pas été les témoins de tout ce qui se passe au village ? J'ai été à leur rencontre à Swinemünde et à Kiel ; j'ai passé une semaine à Hambourg et, chaque jour, j'ai eu de longs entretiens avec les fugitifs.

- Nous avons quitté la Russie à grand regret, me dit l'un d'eux. Aucun de nous ne serait parti, sans ce gouvernement. Nous aimons notre patrie, mais la vie y est devenue impossible.

Tous ceux que j'ai interrogés m'ont volontiers raconté leur vie, simplement, sans détours. Ces gens ne savent pas mentir. Ils parlent sur un ton calme, ils ne citent que des faits, et leurs récits expliquent assez pourquoi ils n'ont pas pu rester en Russie. Chacun de ces récits est un réquisitoire. Ils ont tout abandonné, ils sont ruinés, ils ont enduré des souffrances presque surhumaines, et, pourtant, je ne les ai pas entendus prononcer d'injures à l'adresse de ceux qui ont été la cause de leurs misères. Comme je leur disais mon étonnement, un de ces mennonites me répondit : « Nous sommes tous des gens religieux et nous ne pouvons dire du mal de personne. Nous punissons nos enfants quand ils disent des gros mots ! » Que s'est-il passé dans leurs colonies ? Voici quelques faits précis recueillis de leur bouche :

Un village allemand de 30 feux a récolté l'année dernière 1.500 pouds de blé. D'après le plan officiel du stockage, l'Etat leur réclame d'abord 2.093 pouds et, un peu plus tard, exige encore 1.000 pouds de plus. Ailleurs, quatre villages (environ 200 fermes) ont récolté 25.000 pouds de blé. Les agents du stockage exigent d'eux 34.000 pouds. En Crimée, un paysan ayant deux enfants en bas

âge engage pour cinq mois une ouvrière qui doit aider sa femme. On l'inscrit alors comme koulak (paysan riche) et on lui inflige un impôt spécial de 535 roubles 55 kopecks (environ 7.000 francs). Avec ses 25 hectares, il récolte 910 pouds de blé.

Or l'Etat lui réclame en août 500 pouds, en septembre 400 pouds, en octobre 220 pouds, et il doit, en outre livrer 123 pouds pour un fonds de semences. Au total 1.243 pouds. Dans la région (le Smolensk, un biedniak (paysan pauvre) n'a récolté que 12 pouds de blé, mais il doit livrer à l'Etat 35 pouds...

Il ne reste aux paysans qu'un moyen pour s'en tirer : vendre leur bien. S'ils résistent aux exigences de l'Etat, on les met à l'amende, on les arrête, on les expulse du village, on confisque leurs terres...

C'est ainsi qu'en Crimée on a vendu par ordre des autorités une machine à battre de 8 chevaux pour 25 roubles (325 francs), des chevaux et des vaches pour 3 roubles pièce (40 francs), un divan pour 50 kopecks (6 fr. 50), une chaise pour 5 kopecks (65 centimes). Des fermes ayant coûté 10.000 à 20.000 roubles (130.000 à 260.000 francs) ont été vendues, l'une pour 20 roubles (260 francs), une autre pour 31 roubles (403 francs), une troisième pour 54 roubles (702 francs), une quatrième pour 100 roubles (1.300 francs). En Sibérie, fin octobre ' une maison d'habitation avec un toit de tôle a été vendue 4 kopecks (52 centimes), une machine à battre 5 kopecks (65 centimes). N'est-ce pas monstrueux ?

Avec le produit des ventes, il fallait acheter du blé, car le paiement des impôts était exigé en nature, Or, si l'Etat payait le blé à raison de 80 kopecks, 1 rouble, 1 rouble 20 kopecks le poud, le même blé coûtait sur le marché 5, 6, 8 et même 12 roubles le poud !

Parfois, on confisquait immédiatement les biens du paysan qui ne payait pas régulièrement ses impôt.-, et on le chassait du village. Que devenait-il ? Personne ne le sait, car jamais on ne voyait revenir celui qui avait été ainsi expulsé de sa maison.

Il n'est donc pas étonnant que les paysans allemands aient fui cet enfer. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas pris la peine de tirer quelques roubles de leurs biens. Souvent ils sont partis la nuit et se sont sauvés de crainte d'être arrêtés comme koulaki, comme « contre-révolutionnaires ».

- Nous savons que nos récits sont à peine croyables, disent-ils. Allez donc en Russie vous même, allez trouver les paysans. Ne visitez pas le pays comme les délégations étrangères en fréquentant les hôtels et les restaurants. Entrez dans les villages, dans les isbas...

Ils sont arrivés en Allemagne sans argent. Ils ont tout dépensé quand ils attendaient leurs passeports aux environs de Moscou pendant des semaines et des mois. D'ailleurs, on les a fouillés en route plusieurs fois, car l'exportation des devises est sévèrement interdite. Pour le passeport, on a demandé à tous les adultes (à partir de seize ans) 220 roubles (2.860 fr.), si bien que des pères de famille ont dû payer jusqu'à 15.000 et 20.000 francs.

Les mennonites qui ont pu arriver sans encombre en Allemagne ne cessent de penser à ceux qui sont restés là-bas et qu'on a refoulés vers leurs villages. Ils sont 8000 au moins. Beaucoup de ceux que j'ai interrogés ont laissé des amis et même des parents proches. Dans la confusion générale du départ précipité, certaines familles ont été disloquées, des enfants ont été séparés de leurs parents, des femmes de leurs maris. Que vont-ils retrouver en Sibérie, au Caucase, dans le sud, ceux qui ont liquidé leurs biens et n'ont plus de toit ? Des informations sûres venues de Moscou disent que plusieurs sont devenus fous de désespoir, que quelques femmes enceintes sont mortes, qu'une autre s'est suicidée en se jetant sous un train.

- Les paysans russes sont encore plus malheureux que nous, m'ont déclaré unani-

mement les fugitifs. Jugez-en vous-même : nous, nous avions parfois des fermes de 50 ou 60 hectares; chez eux, on n a que 5 ou 6 hectares. Nous avions aussi plus (le bétail et de machines... Comme ils nous enviaient 1 Ils auraient bien voulu partir. Beaucoup nous ont même priés d'intercéder pour eux...

Tous ces récits véridiques jettent une lumière crue sur ce qui se passe actuellement dans les campagnes russes. Quand on les a entendus, on comprend la terreur qui règne au village. On comprend que des paysans assassinent des communistes On comprend enfin la crise provoquée par la politique anti-paysanne de Staline. L'exode de quelques milliers de mennonites n'est qu'un petit épisode de cette crise.

V. ZENZINOV.

Ndlr : Sur le même journal, un lecteur :

UN PROJET D'AIDE FRANÇAISE

Nous avons reçu, d'autre part, d'un de nos lecteurs, M. Jean Ottani, architecte - conseil à Nice, une très intéressante communication sur le même sujet. Elle a pour but d'étudier de quelle façon lit France pourrait venir en aide aux mennonites et tirer, en même temps, profit de son hospitalité. Ces fugitifs rencontrent, en effet, les plus grandes difficultés à s'installer en Allemagne ou à émigrer au Canada, où on limite sévèrement l'introduction de la main-d'œuvre étrangère. Au contraire, en France, la main-d'œuvre manque et coûte cher. Les campagnes se dépeuplent, car les paysans, comme l'a si bien démontré Ludovic Naudeau dans sa magistrale enquête, ont de moins en moins d'enfants. Notre domaine colonial, lui aussi, réclame des travailleurs et surtout des travailleurs spécialisés. C'est ainsi que la Tunisie ne peut réaliser le grand programme (le travaux publics pour lequel elle dispose pourtant d'un crédit d'un milliard de francs.

Les mennonites seraient de précieuses recrues si l'on savait drainer leur émigration. Ils ont généralement beaucoup d'enfants, ce qui les attache à leur foyer et à la terre qu'ils cultivent. C'est une population extrêmement laborieuse qui demande seulement que l'on respecte ses traditions religieuses. Sans doute leur emploi comme colons nécessiterait-il, au début, une certaine mise de fonds pour les 2.000 familles que l'on pourrait immédiatement attirer, car il faudrait construire des baraquements, procurer l'outillage, habiller et nourrir ces pauvres gens démunis de tout, du moins jusqu'aux Prochaines récoltes. Mais ce serait au premier chef une œuvre humanitaire en même temps qu'utilitaire.

NOTES DE LECTURE

Le Républicain Lorrain 3 juin 1998
édition de Sarrebourg
Inauguration au cimetière»

Le cimetière anabaptiste de Haraucourt maillon du patrimoine historique.

Il a failli de peu pour que le petit cimetière anabaptiste d'Haraucourt-sur-Seille ne sombre dans J'oublie Avec l'aide du Conseil général, la commune a entrepris des travaux de restauration. inauguration sous le soleil..

Niché dans son écrin de verdure sur les hauteurs du village, le petit cimetière anabaptiste d'Haraucourt-sur-Seille a été restauré grâce à (les fonds du département. L'inauguration, fixée au lundi de Pentecôte, coïncidait avec l'assemblée générale annuelle de l'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonites. Quelque cent personnes, anabaptistes venues de toute la région, du Luxembourg et d'Allemagne, ont participé à ces travaux qui sont aussi des moments de rencontre privilégiés pont les membres. Puis, M. Thierry Hückel, président, a animé des conférences publiques sur « la place du mouvement anabaptiste dans la chrétienté », « l'histoire dit mouvement anabaptiste local », « l'actualité des valeurs (le la pensée anabaptiste , et « l'histoire (lit cimetière », Le pasteur (le Lunéville, David Eyer, a réalisé une enquête sur le souvenir et la mémoire anabaptistes dans le Saulnois (lire notre encadré). La synthèse a été communiquée à l'assistance à cette occasion.

Ces sujets pointus ont passionné l'auditoire qui s'est ensuite transporté au cimetière où Philippe Leroy, président du Conseil général, et Pierre Gilliard, maire de la commune, ont procédé à l'inauguration des lieux. Claude Cornet, conseiller général ; M. Saint-Pé, directeur du Comité départemental du tourisme ; Joseph Fraboulet, chargé de mission auprès du syndicat de tourisme du Saulnois ; des maires des environs et de Rhodes, étaient au rendez-vous.

La dimension spirituelle

« La municipalité devait donner le bon exemple en entretenant ce cimetière, propriété communale, patrimoine historique et culturel du Saulnois, car il glissait vers l'abandon », a dit le premier magistrat, « nous essayons de rendre le Saulnois le plus agréable possible ». Les efforts portent leurs fruits, et tous s'en réjouissent. Sur ce coup là - le cimetière -, « le président du Conseil général ne m'a pas envoyé paître... », s'est-il félicité. Les équipes EDEN pilotées par le CDT et Jean-Paul Hesling, ont passé des heures sur place pour mener les travaux de restauration à bien. Le maire a encore rendu hommage aux villageois ayant spontanément apporté leur pierre à l'édifice, comme ce voisin du cimetière, M. Poulnois, qui, à force d'être sollicité par les visiteurs, s'est institué premier guide. Le nom de Mme Wolff, coauteur d'un ouvrage sur les mennonites à Haraucourt-sur-Seille, a également été mentionné.

Le président du Conseil général, ravi de ce rassemblement placé sous le signe de l'amitié et du patrimoine, a souligné « La dimension spirituelle est quelque chose de fondamental dans la vie d'aujourd'hui. En principe, le Conseil général n'aide pas à retaper les cimetières, mais là, nous ne pouvions laisser s'effacer la mémoire des mennonites et anabaptistes de ce petit coin du Saulnois ». Philippe Leroy a aussi parlé du rôle joué par les personnes en cours de réinsertion, employées par EDEN, et terminé par un coup de chapeaux aux maires ' qui se dépensent sans compter pour leur commune « ils font du bon travail !»

Les anabaptistes appartiennent au passé

Le but de l'enquête menée dans le Saulnois par le pasteur David Eyer de Lunéville, était de savoir quel souvenir les anabaptistes ont laissé à Haraucourt et dans la région. Une trentaine de personnes ont été interrogées : « Il faut vraiment piocher pour trouver quelques maigres renseignements, car c'est du passé et on ne parle pas ou très peu de religion dans les villages », a résumé l'enquêteur. Les jeunes générations ont rarement entendu parler des ariabaptistes ; et ceux qui connaissaient le mot ignorait sa signification. Globalement, selon les personnes interrogées, le, anabaptistes étaient des gens comme les autres sauf qu'ils n'allaient pas à l'église. mais étaient très religieux. Ils étaient meuniers à Mulcey ou Sotzeling, ou cultivateur à Haraucourt, Marsal, Saint-Médard ; certains étaient vignerons, d'autres travaillaient à la mine de sel de Marsal ou un café était tenu par des anabaptistes. La cause de leur disparition n'est pas claire. Mais on disait facilement : les protestants sont comme les arbres. et les anabaptistes sont les branches. Le tronc reste mais, les blanches sont souvent cassées et emportées par le vent. En un mot, ici, les anabaptistes font partie du passé.

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

- Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association ..... 100 F
  La série N°1 à N° 16 ..... 550 F
  Anciens N° disponibles - l'unité : ..... 50 F
  Index des N° 1 à 10 ..... 75 F
- Historique des assemblées. Pierre Sommer, père **En réédition**
- Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France. Jean Séguy..... 440 F
- L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750
  (Catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984) ..... 50 F
- Recherches historiques sur les anabaptistes de la Principauté de
  Montbéliard d'Alsace et du Territoire de Belfort : Mathiot et Boigeol **Relié** 185 F
- Anabaptistes et Mennonites. Une bibliographie française. Claude Baecher... 40 F
  Pour étudiant prix ..... 25 F
- "L'Essor" n° 125 : La Cense de Ricarville ..... 15 F
- Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843
  - texte original plus transcription synoptique en allemand..... 500 F
- L'Anabaptisme Toulois. Joel Stroudinsky..... 40 F
- Assemblée mennonite du Geisberg : Journée du souvenir 1981..... 30 F
- Lieux d'inhumation mennonites dans l'Est de la France Tome I, II, III
  Michèle Wolff - Werner Enninger. Le tome ..... 50 F
- Les Amish. Frits Planque ..... 20 F
- Les Amish. Catherine et Jacques Légeret ..... 65 F
- Les Amish. Origine et particularismes.
  Actes du Colloque amish 1993. AFHAM ..... 125 F
- Les Amish. (Journal d'un voyage). Anne Rolland-Licour..... 90 F
- Christologie Anabaptiste : Pilgram Marpeck et l'humanité
  du Christ. Neal Blough..... 129 F
- Jésus-Christ aux marges de la Réforme. Neal Blough et collaborateurs..... 189 F
- Contes anabaptistes, Jean-Baptiste Muller..... 30 F
- Qui sont les memmonites ? , J.C. Wenger
  (cahier de "Christ Seul"n°4/1993)..... 40 F
- Ce que croient les mennonites, Pierre Widmer
  (cahier de "Christ Seul"n°2/1981)..... 12 F
- Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913 - 1967
  Christian Neff und Christian Hege
  Le volume..... 385 F
  Les 4 volumes..... 1540 F
- Catéchismes. « Confession de Foi des Chrétiens sans défenses ».
  Editions de 1771 et de 1862. Réédition. Le volume .....125 F
- America's Amish Country. Doyle Yoder, Leslie A. Kelly..... 160 F
- Cassette Vidéo VHS PAL : L'Enigme Amish..... 165 F

Commande et paiement :
Jean Hege
9 rue du Château
Geisberg
F-67160 Wissembourg
☎ et 🖷 : 03.88 54 37 71

Frais de port et d'emballage en sus